Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) 1er oct. au 30 sept — LE NUMERO : 1 F. — FRANCE un an 6 F. — ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4639 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin-Juillet — Août-Septembre.

S'il n'y avait pas eu l'homme,
il n'y aurait pas eu la science.
Elle est donc... subjective.

Félicien FORET

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 266 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES NOVEMBRE 1973

Les sorciers avaient raison :

La musique au secours de l'homme

Phénomène universel : de tous temps et dans toutes les civilisations — dites « primitives » surtout, la musique a été utilisée, souvent en relation avec la danse, pour soulager ou guérir les maladies physiques et mentales. Que ce soient les sorciers de tribus ou les Grecs à l'oracle de Delphes. Esculape guérissant les malades « en les enveloppant de chants très doux » (1), ou encore les moines thibétains par la répétition de certains sons, l'homme a toujours appliqué intuitivement le pouvoir psychobiologique des sons, du rythme, de la musique en thérapie.

Les exemples abondent : Aristoxène de Tarente raconte qu'une épidémie de folie sévissait sur les femmes d'Italie méridionale : l'oracle interrogé par les Locriens leur enjoignit de chanter des péans (2) de printemps pendant soixante jours. Saint Bernard étant atteint d'un violent mal de tête, fit venir une magicienne pour apaiser ses souffrances à l'aide d'un carmen (3).

De nos jours, c'est de « musicothérapie » que l'on parle : on en parle même beaucoup, tout le monde prétend en faire, tout le monde en revendique la paternité. Ainsi en va-t-il de toute nouvelle technique quand des résultats encourageants commencent à en être divulgués...

Qu'est-ce donc que la musicothérapie ? Nous avons interrogé, pour nos lecteurs, l'association de recherches et d'applications des techniques psychomusicales, ou centre de musicothérapie, le seul actuellement en fonctionnement (4)

— La musicothérapie, nous répond son secrétaire général, Dany Fanjat, est l'utilisation en thérapie du pouvoir effectif et inducteur de la musique. La musique recèle la possibilité d'une communication directe, sans passer par l'intermédiaire souvent déformant des mots. c'est donc un moyen beaucoup plus rapide et efficace d'atteindre un être humain dans sa sensibilité, sa vie intérieure, pour le musicothérapeute qui le prend en charge

— Mais en pratique, comment cela se passe-t-il ?

— Cela dépend des cas ; la musicothérapie réceptive, dont nous devons la méthode à Jacques Jost, notre président, est employée dans notre centre et à la M G E.N. (5) pour soigner psychoses, névroses ou angoisse, surmenage, etc., survenant à la suite de difficultés personnelles. Le traitement débute en général par une dizaine de séances individuelles d'une heure, à raison d'une par semaine, puis — seulement si nécessaire — on passe à la musicothérapie de groupe, qui débouche souvent sur de l'expression corporelle ; le patient est en effet induit par la musique à exprimer gestuellement ce qu'il ressent.

— Comment une séance se déroule-t-elle ?

— Après un entretien avec le patient pour connaître ses problèmes, ses goûts musicaux et l'état dans lequel il se trouve au moment de la séance, le musicothérapeute choisit trois œuvres qu'il fait écouter presque sans temps d'arrêt. la première reflète l'état d'esprit du patient, c'est-à-dire que s'il arrive angoissé par exemple, on lui fera entendre une musique angoissante, ceci afin de créer une communion entre le sujet et la musique (6) ; la seconde est destinée à neutraliser l'effet de la première c'est une œuvre sécurisante, aux accents larges, qui prépare l'audition de la troisième œuvre. Celle-ci reflète l'effet thérapeutique recherché elle est tonifiante si le sujet est arrivé déprimé, sécurisante s'il était angoissé, etc. Je vous donne là un schéma grossier d'un travail qui est tout de finesse, afin de vous en faire percevoir le mécanisme. Chacun des fragments d'œuvres auditionnées dure environ 10 minutes. Aucun entretien ne doit suivre l'audition, sous peine de ramener le patient à ses problèmes précédents et de détruire l'effet de la séance

— Il faut sûrement avoir de bonnes connaissances en musique pour entreprendre un traitement de musicothérapie ?

— Pas du tout et bien au contraire. Nous nous sommes aperçus que les rares personnes réfractaires à la musicothérapie étaient souvent des musiciens professionnels : ils ont en effet une fâcheuse tendance à analyser l'œuvre qu'ils écoutent et à en disséquer l'interprétation, au lieu de se laisser pénétrer par elle comme le veut le traitement. La disponibilité du sujet doit être aussi totale que possible, il suffit donc qu'il aime la musique. Le choix d'œuvres adéquates est en fait d'autant plus facile que la culture musicale du patient est moindre !

— Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?

— Je pense à Mathilde, vingt ans, droguée, caractérielle, nymphomane, en rébellion complète contre la société : elle n'avait jamais pu travailler plus de 48 heures dans une entreprise, usait d'un vocabulaire d'une grossièreté inouïe et provoquait constamment son entourage par son agressivité. Au bout de quelques mois, elle cesse progressivement de se droguer, il y a maintenant deux mois qu'elle travaille dans la même entreprise où elle admet se plaire beaucoup ; et quand elle nous téléphone ou passe pour donner de ses nouvelles, elle s'exprime avec beaucoup de gentillesse et de correction, et nous dit sa joie de vivre.

Il y a aussi Josiane, vingt ans, qui nous est venue pour des crises de schizophrénie, les yeux morts, abrutie de drogues calmantes, obsessionnelle, lesbienne, incapable d'entreprendre quoi que ce soit. Au bout de quelques semaines de traitement, elle accepte de faire de l'expression corporelle ; dès lors, le changement est rapide. Ses yeux s'animent, elle rit ; ses obsessions s'estompent peu à peu, elle s'intéresse à son entourage, elle veut guérir. Bien sûr, elle n'en est pas encore sortie, mais l'amélioration est spectaculaire.

Nous avons d'autres cas moins graves comme celui de Dominique, la cinquantaine, intelligente et ouverte, qui nous arrive angoissée et surmenée, voyant l'avenir sous la forme d'un tunnel noir. Après quelques séances, elle se détend et reprend goût à la vie, elle se sent à nouveau d'attaque, à tel point qu'elle n'ira pas au bout des dix séances prévues.

— Mais je voudrais également mentionner nos autres activités et surtout la musicothérapie active, qui par sa forme est plus particulièrement adaptée aux enfants et adolescents, handicapés et normaux, ainsi qu'aux malades mentaux ; elle se pratique en groupe et demande une participation personnelle en jouant d'un ou plusieurs des instruments mis à la disposition des patients ; elle permet de défouler l'agressivité, de créer une communication par la musique produite en commun, une intégration progressive à un groupe social organisé, donc elle aide à une réinsertion dans la société.

Les techniques psychomusicales sont appliquées en pédagogie, pour faciliter l'assimilation de l'enseignement, pour stimuler la créativité chez les enfants, en associant induction musicale et peinture ou expression corporelle. Des séances de détente psychomusicale sont destinées à combattre le surmenage professionnel, ce mal des cités modernes. La musicothérapie a des applications en analgésie (7) : chirurgie, chirurgie dentaire (nous préparons des enfants très crispés aux interventions), obstétrique, gynécologie, phlébologie, kinésithérapie et tous domaines touchant à la douleur physique ; elle en a aussi dans la thérapie du couple, en postures alcooliques... En fait, les applications potentielles de la musicothérapie sont très importantes, et nous n'en sommes qu'aux débuts du maniement de techniques dont l'homme moderne peut attendre beaucoup.

MUPSY

(1) Platon.
(2) Hymne solennel de reconnaissance à Apollon.
(3) Chant magique donnant une formule de guérison.
(4) 14, rue Léon-Morane, 75015 Paris. Tél. : 533-27-07.
(5) Mutuelle Générale de l'Education Nationale.
(6) Il est évident que si le sujet arrive dans un état d'extrême énervement et d'agitation fébrile on risque fort de l'exaspérer encore plus en lui faisant entendre d'emblée une musique apaisante !
(7) Atténuation ou suppression de la douleur par induction psychomusicale.

(« Chasseur Français », octobre 1973, No 920).

Par suite de difficultés d'acheminement indépendantes de notre volonté, ce numéro du journal paraît avec retard.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

N.D.L.R.

MINISTERE DES ARMEES
ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE

DIRECTION TECHNIQUE DES ARMES ET DE L'INSTRUCTION
BUREAU ECOLES

Caserne Lourcine, 75998 PARIS ARMEES. Tél. 555.95.20. Poste 43.147

AVIS DE CONCOURS

pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des Armées en 1974

Les concours pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des Armées auront lieu à PARIS, du 18 au 29 mars 1974.

Le nombre de places mises au concours est fixé à :

— quatre chefs de musique des Armées,

— cinq sous-chefs de musique des Armées.

Les sous officiers et les musiciens des Armées de terre, de mer, de l'air, de la gendarmerie et des services ; les musiciens civils français ayant satisfait aux obligations légales du service militaire actif, peuvent faire acte de candidature suivant les conditions prévues par l'instruction ministérielle n° 1.171/M./EM./ORG.LOG.03 du 26 septembre 1973.

Cette instruction insérée au bulletin officiel des Armées peut être consultée aux sièges des régions ou divisions militaires et des bureaux de recrutement.

Les dossiers de candidature régulièrement constitués devront parvenir au Ministre des Armées (Direction des personnels militaires de l'Armée de terre, de mer, ou de l'air) avant le 15 janvier 1974, terme de rigueur.

Les candidats seront avisés par la voie hiérarchique de l'autorisation de concourir et des modalités pratiques de déroulement des épreuves.

AVIS DE CONCOURS

Pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de musiciens (tous instruments) des orchestres régionaux contrôlés par l'Etat :

— Orchestre de l'Ile-de-France ;
— Orchestre Régional de Lyon;
— Orchestre Philharmonique des Pays de Loire (Angers-Nantes);
— Orchestre du Capitole (Toulouse, Midi-Pyrénées) ;
— Orchestre Régional de Mulhouse ,
— Orchestre Bordeaux-Aquitaine;
— Ensemble Instrumental de Grenoble ,
— Centre d'Animation et de Créations Musicales d'Amiens.

La clôture des inscriptions est fixée au 5 novembre 1973.

Les candidatures doivent être adressées au :

Ministère des Affaires Culturelles, Direction de la Musique. — 53, rue Saint-Dominique, 75007-PARIS — M. ZIMNIGER - Bureau M 7

Pour tous renseignements : s'adresser à l'Administration des Concours Centralisés : Tél. 928.55.99 Poste

69ème assemblée générale de la C. M. F.

Voir compte-rendu pages 7 et 8

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

Pour le centre musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 1.756,45 F

M. Serge Lancen, Paris XVIème : 120 F ; M. Henri Ciran, Bordeaux-Cauderan : 100 F ; M. Alfred Moerlen, Mulhouse : 100 F ; M. Claude Decugis, Le Havre : 75 F ; M. Joseph Bréart, Chavençon (Oise) : 25 F ; M. Alain Sanchez, Chambéry (Savoie) : 14 F ; M. Lucien Delacour, Beaugency (Loiret) : 14 F ; M. Marcel Rondeau : 20 F ; M. Michel Bardet, Vichy (Allier) : 10 F ; M. André Bunet, Conches-en Ouche (Eure) : 10 F ; M. André Delorme, Goussainville (Val d'Oise) : 10 F ; M. Albert Muller, Sartrouvile (Yvelines) : 9 F ; M. André Grebaut, Gentilly (Val d'Oise) : 4 F ; M. Lucien Lenoble (Creuse) : 4 F ; M. Martial Sengel, Flers (Orne) : 4 F ; M. Jacques Perin, Roux (Orne) : 4 F ; Madame Queraud, Conflans-Ste-Honorine : 4 F ; M. Pierre Sibille, Metz : 4 F.

DONS DES FÉDÉRATIONS

Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne	2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi	150 F
Total à ce jour :	5.937,45 F

LE COIN DES JEUNES

Jean CRAS (suite)

Nous avons délaissé **Polyphème** et pourtant il faut dire combien Jean Cras ressentit un enthousiasme spontané à la lecture du texte fourni par Albert Samain. On sait dans quelles conditions eut lieu la réalisation de ce drame lyrique qui se vit couronné, à son achèvement par le Premier Grand Prix de la Ville de Paris à son concours de 1921. Cette récompense lui ouvrait le portes de l'Opéra-Comique où eut lieu la première en décembre 1922. Deux artistes de classe exceptionnelle figuraient en tête de la distribution : Suzanne Balguerie et Vanni-Marcoux. On a pu déceler certaines influences dont Jean Cras s'est toujours défendu : celles de son maitre Duparc, de Fauré, Debussy et Rimsky Korsakoff mais la pure sincérité d'inspiration reprend vite le dessus en ne laissant dominer que le sentiment personnel de l'artiste. Plusieurs reprises ont confirmé le succès des premières représentations mais je pense qu'en l'état actuel de notre seconde scène lyrique nous ne puissions songer à connaitre cette belle partition. Toutefois, il serait possible de constater que cette musique, avant tout symphonique, peut subir l'éloignement de la scène puisque de nombreux concerts l'ont attesté dans les Suites symphoniques qui en furent tirées.

En 1919, nous noterons, sans nous attarder, le **Premier anniversaire** pour piano.

Plus en relief nous apparait **Offrande lyrique** « Cueille cette fleur», « Si tu ne parles pas », « Si le jour est passé », « A mes côtés ». « Oui, je le sais bien », « Lumière » sur des poèmes de Rabindranath Tagore. Une première version chant et piano fut donnée, dès l'achèvement, en janvier 1922 et la seconde orchestrée, aux Concerts Lamoureux, le 20 novembre 1924. Ces poèmes hindous, par la nature même de leur auteur, sont imprégnés d'un souffle biblique et d'une passion qui devait exalter l'enthousiasme du musicien. Sans se laisser prendre par un exotisme facile, il comprit que l'essence spirituelle devait dominer sur toute couleur locale. Son langage du cœur discipliné par la maturité de son art l'invite ici à brosser six tableaux où l'expression s'impose dans une forme dépouillée de tout artifice. La encore nous devrons préférer la version chant et piano dans laquelle la voix garde son rôle essentiel grâce à la discrète mais efficace collaboration du clavier.

Musique pour **La Tour de Penhoat** et **Images** pour chant et piano furent écrites en 1921.

De son **Quintette** avec piano, écrit en 1922 et créé à la Société Nationale en janvier 1923, l'auteur a donné une interprétation littéraire. Il faut, dans « Clair et joyeux » discerner le départ, l'ivresse de respirer l'air du large, le pressentiment des émotions qui surviennent l'impatience et le désir qu'elles déterminent. « Calme et paisible » évoquent l'extase recueil-

CHRONIQUE des DISQUES

LE LUTH

Cet instrument (apogée à la Renaissance) vient des Arabes, via l'Espagne. Pièces du Français **Ballard** (poésie pimentée d'une certaine rusticité), de l'Italien **Milano** (fantaisies structurées), de l'Anglais **Dowland** (stimulantes ou émouvantes), des Allemands **Weiss** (œuvres virtuoses et équilibrées) et **Bach** (rigoureuse « Suite », originale pour luth).

Voilà un oasis de fraîche, pure et antique beauté qui réfute notre vie artistique actuelle. G. Robert nous charme avec modestie. Gravure fine. Historique de l'instrument, informations sur les auteurs..

ARION 37 168

MUSIQUE ANCIENNE

Datés des XVIème et XVIIème siècles, des chansons françaises, humoristiques ou gaillardes, ainsi que des airs et danses de cour. La plupart sont donnés à une voix chantée, le reste de la polyphonie distribué aux instruments. On retrouve les noms connus de **Ballard, Le Roy, Bataille, Janequin,** etc...

Le groupe « Ars Antiqua » joue sur des instruments anciens (flûtes à bec, cromorne, musette, épinette, luth, viole, etc...). Je reconnais que Sage, haute-contre, « se défend ». Enregistrement fidèle à ces timbres anciens et à ces interprétations musicales.

INEDITS ORTF 995 033

STRADELLA

Au XVIIème, la symphonie ne s'est pas encore nettement détachée de son origine « polyvocale ». Voici 7 **Sinfonie :** d'abord les Nos 15, à 2 violons, d'un tour assez « populaire » ; 16, plus savante ; 17, bien dessinée ; 18, bien éclairée. Les autres revêtent une importance toute particulière : No 24, lyrique, 1er ex. connu de concerto grosso s'opposant au concertino ; No 25, comportant 2 violons et 2 cornets dans chacun des 2 chœurs ; No 26 avec 8 violons et une trompette qui apporte un éclat fastueux.

Sur des instruments anciens et sous l'experte direct. d'Ephrikian, l'orch. bolonais offre des versions brillantes et moëlleuses, qui s'épanouissent dans un espace vaste et clair. Notice : citations thématiques et tableau synoptique.

HARMONIA MUNDI (ARCOPHON) 370

LOCATELLI

En « 1ère mondiale », 4 **Concerti de l'op. IV.** La polyphonie est riche. Le No 8 est « a imitazione de corni da caccia » (les fanfares du finale). Le No 10 « da camera » réserve la surprise d'un long menuet aux variations virtuoses. Le No 12, avec 4 violons obligés, scintille comme une belle mosaïque coupée par un ample largo. Le No 11 « da chiesa », à 4 altos, est velouté et très contrastant.

L'Ensemble instrumental de France (violon solo : Wallez) joue dans un style épuré et lumineux ; avec plénitude sans lourdeur. Il réalise une approche sérieuse et exacte de cette musique. Enregistrement quadraphonique, lisible en profondeur.

DECCA 7 162

RAMEAU

Voilà qui permettra de rendre une meilleure place à son œuvre de clavecin, dont la relative restriction quantitative a nui au compositeur, vénéré dans le domaine du théâtre.

En face I, de grandes pages : **prélude** non mesuré ; **allemande** vivace et inventive ; **courante** riche ; **sarabande** fière ; **gavotte** et doubles. En face II, des pièces de caractère : étourdissant **tambourin ; la poule,** construction géniale sur thème imitatif ; tendre **musette ; le rappel des oiseaux ;** les pittoresques et farouches **sauvages,** etc...

Sérieuses, solides, valables s'affirment les exécutions de Huguette Grémy-Chauliac, notamment en ce qui concerne l'appréciation des justes tempi. Restitution exacte du timbre.

CHARLIN SLC 47

CARISSIMI

Quelques témoignages captivants du lyrisme religieux de cet Italien du XVIIème : forte intensité expressive malgré des sujets un peu conventionnels. D'abord 2 oratorios : **Histoire d'Ezechias** et l'encore plus émouvante **Histoire d'Abraham et Isaac.** Leur exécution sculptée par M. Corboz, donne toute satisfaction sur le double plan de l'oreille et du cœur, notamment en ce qui concerne le ténor Serafim et l'orch. Gulbenkian (Lisbonne).

La Messe à 8 voix a cappella, homophone, mais encore palestrinienne, est assez hiératique. Sa pureté, sa ferveur se retrouvent dans l'exécution. Le **Tollé Sponsa** exprime une douleur d'amour. J. Smith y est remarquable.

Le disque constitue un excellent miroir de ces bonnes versions.

ERATO STU 70 762

UN RECITAL DE PIANO

3 sonates claires et pittoresques de **Scarlatti ;** une chargée de poésie délicate et mélancolique, de **Schubert ;** les assez « extérieures » funérailles de **Liszt ;** 3 séduisantes pièces de **Scriabine** — qui a fait évoluer la technique pianistique moderne ; une Toccata violemment rythmée de **Khatchaturian ;** 24 Préludes inédits, concis, sincères, néo romantiques, ou impressionnistes de **J.-J. Laubry :** tel est le programme du récital complet (du XVIIIème au XXème) donné par Petrossian en 2 disques jumelés.

Ce pianiste réputé ciselle Scarlatti avec des couleurs quasi « orchestrales », joue Schubert avec sensibilité,, Liszt avec pathétisme. La meilleure réussite semble le Khatchaturian, rendu avec précision, énergie et finesse. Edition de qualité.

UNIDISC 1223 et 25

MOZART, SCHUBERT

La **Symph. No 36, « LINZ »,** commence la série des Grandes. Ses 4 mouvements concilient idéalement fermeté et élégance de l'écriture. K. Ancerl la présente dans un style bien mozartien, fait de vigueur et de souplesse, d'ampleur et de charme (Dresde).

La Symph. No 8, « Inachevée », est sans doute la seule symph. qui soit à la fois incomplète et immortelle. Le 1er mouvement, tout en contrastes (ombre et lumière, puissance et bruissement), F. Rieger en fait un rite lent et grave. Le second est angélique (Munich). Pressage moyen.

ARABELLA (BACCAROLA) 47 061

BEETHOVEN : PIANO ET ORCHESTRE

Dans le hardi **Concerto No 3** en ut mineur, la matière et l'esprit sont maîtrisés (1. thème principal péremptoire ; 2. nocturne délicat et pensif ; 3. ébloui par son gai délire sonore).

Chez E. Guilels, la technique éprouvée se met au service d'une conception athlétique, non dénuée d'élégance, de sensibilité même. L'Orch. (Conservatoire) mené par Cluytens, affirme dès le début, et surtout dans les volets extrêmes, sa présence primordiale.

Bonne réédition, enrichie d'une analyse perspicace et subtile.

E.M.I. (TRIANON) C 045 - 11626

PAGANINI

La guitare s'éloigne souvent du rôle d'accompagnateur pour s'exprimer librement à son tour, dans ces 2 **Terzetti,** assez mozartiens, qui se font l'écho d'une jeunesse amoureuse et insouciante.

Dans le No 4 (Violon-cello-guitare) on ne recherche pas la profondeur mais l'agrément, le charme reposant ; on aime la fantaisie et l'élégance, la chaleur ou l'entrain des mélodies. Avec un peu plus de gravité (alto-cello-guitare) le No 15 retient davantage l'attention (beau dialogue en réponses entre les 2 archets).

T. Soh, C. Starck et D. Linhares jouent avec brio mais simplicité, avec finesse et « en pleine lumière ». Réalisation bien éclairée.

CONCERT HALL SMS 2843

BIZET : CARMEN

L'opéra français le plus joué à l'étranger ! Le génie mélodiste de Bizet s'accompagne d'un grand talent de coloriste et d'un réel tempérament de dramaturge. La présente version est « opéra-comique » en raison de la conservation des épisodes parlés : fait d'importance. Elle nous vient de New York.

Dès le prologue, L. Bernstein place tragiquement l'œuvre sous le signe du fatum, ce qui ne l'empêche pas d'être lyrique. M. Home (Carmen) dont la voix chaude et envoûtante charme d'abord, sait finalement faire ressortir l'inébranlable volonté du personnage, face à la mort même. De même Cracken (Don José) suave au début, montre peu à peu son ardeur farouche. Impression d'ensemble : version fougueuse, pleine de mouvement et de présence, possédant force de vérité.

L'enregistrement réalisé pendant la « Saison » 72 du Metropolitan Opera, mais hors représentation (donc soigné dans ses plus infimes détails) restitue cependant bien les effets scéniques. Plaquette importante et intéressante.

D.G.G. 2720 101

FRANCK : D'INDY

Un « programme d'union » (la Schola) avec 2 pages contemporaines. Des procédés qui suivent la filière beethovénienne - wagnérienne, au service d'une pensée française ; **Variations symphoniques.** Sens de la structure (variations sur 2 thèmes opposés) et de l'équilibre (dialogue piano-orch.). Ciccolini joue avec une conviction intelligente et une ardeur mesurée qui les servent bien.

La **Symphonie sur un chant montagnard,** cyclique, est construite sur un air de souche authentiquement paysanne. Toujours avec l'Orch. de la Société, le même pianiste la donne avec franchise et poésie également pleines de santé.

Réédition économique.

E.M.I. (TRIANON) C 045-11 204

MAHLER

Pourquoi la **1ère Symphonie** fut-elle mal accueillie ? (1-décrit un monde à la fois familier et lointain. 2 - a un tour plus populaire et dansant. 3 - marche funèbre construite sur le canon « Frère Jacques », suivi d'un épisode « viennois ». 4 - chemine dramatiquement à travers des dédales de modulations, avant de déboucher sur une issue triomphale et jubilatoire).

L. Bernstein obtient bien cette fluidité de l'orch. (New-York Philharmonic) cette netteté de l'articulation, cette magie de la couleur, cet épanouissement de la poésie, qui sont tout Mahler. Réalisation : profondeur et transparence optimales.

C.B.S. 75 653

JOACHIM, GODARD : VIOLON ET ORCHESTRE

Deux œuvres inédites, mineures sans doute mais qui « changent » l'horizon. Joachim était triplement « placé » pour écrire son **Concerto à la hongroise :** né en Hongrie, violoniste virtuose, compositeur romantique (1 - grandeur, fantaisie. 2 - rêve, langueur. 3 - tourbillonnante danse bohémienne). A. Rosand sait « tziganiser » son archet, donner l'impression d'improviser, dispensant également charme et virtuosité. L'orch. Radio-Luxembourg (dir. de Froment) le soutient bien.

En complément, de l'auteur de « Jocelyn » : le **Concerto romantique ;** bien tourné pour l'instrument et bien orchestré (des 4 mouvements émerge le n° 3, caprice « trouvé »). Reproduction : perspective bien ouverte.

VOX (CANDIDE) 36 023

RACHMANINOV

1°) Du Rachmaninov inconnu : 2 suites pour 2 pianos groupées sous le titre général « **Fantasia** ». Ces œuvres virtuoses ont cependant une âme — assez tourmentée —. La 1ère est sensible et passionnée (Barcarolle : toute en clapotis. « La nuit » : chaleureux. « Les larmes » : douloureux. Enfin « Pâques » s'épanouit à travers des sonneries de cloches) La 2ème, tantôt virile, tantôt évanescente, est plus mûre (Introduction. Valse fugace. Romance effusive. Tarentelle violente).

Elles sont enlevées avec dynamisme, et, surtout, nuancées délicatement, intelligemment, par le duo K. et T. Labèque. Claviers gravement cernés et bien équilibrés.

ERATO 70 761

2°) L'aspect symphonique de son œuvre. **Le Caprice** « pour grand orch. sur des thèmes bohémiens », accorde à ces motifs pittoresques un traitement traditionnel, sous forme de variations avec strette finale. L'exécution de E. de Waart (à la tête du London Philharmonic) se caractérise par une grande souplesse dans les tempi, les nuances, les gradations.

Très tchaïkovskiennes, les **Danses symphoniques** constituent un triptyque ayant recours à des moyens beaucoup plus « économisés », mais non « modernisés ».

La technique donne une synthèse sonore équilibrée, réussie.

PHILIPS 6500 362

DE FALLA : LE TRICORNE

Une gaieté populaire s'empare de ce ballet, dont voici l'intégrale : ce qui permet de mieux saisir l'unité d'une musique sensuelle et trépidante. Au lieu de nous attarder sur les danses connues (meunière corregidor, voisins, meunier, irrésistible finale) attirons l'attention sur l'introduction et sur la scène préfinale (rencontres d'harmonies et de timbres annonçant déjà le concerto de clavecin ; humour malicieux).

Rutilante et dynamique, cette exécution crée beaucoup d'ambiance (Orch. Suisse Romande, dir. E. Ansermet).

Technique : très grande présence. Republication dans une série économique.

DECCA 116 021

CHOSTAKOVITCH

D'abord la verdeur de l'Ouverture sur des thèmes populaires russes et bigarrés. M. Chostakovitch faisette dans modique.

Puis la **1ère Symphonie,** bruyante, contrastée : l'allégresse débridée du finale après le mouvement lent — le plus sincère des 4 — lyrique et triste. Le compositeur ne discerne pas toujours sa voie à travers des moments d'angoisse. Sa plume est dynamique, parfois agressive. La version de I. Aranovitch a mêmes caractères : virulente et acide.

La reproduction réaliste rend très présent l'orch. Radio-U.R.S.S.

CHANT DU MONDE 78 515

FOLKLORE :; MADAGASCAR

Nombreuses pièces chantées et dansées, concernant la côte est (le café) ; la côte ouest (la pêche) ; le sud (l'épervier) ; les Hauts-Plateaux (bouviers, chercheurs d'eau ; lessive) ; ainsi qu'une cérémonie de mariage.

Caractères : charme (mélodies parallèles en tierces) et entrain (rythmes vivaces). Quelques instruments : flûte en bambou, cithares sur bâton ou tuyau ou corne de zébu, râclette frottée par baguette, etc...

L'ensemble traditionnel malgache exercé, présente des versions artistiques... sans doute édulcorées. En pochette-dépliant : considérations historio-géographiques ; photos.

CHANT DU MONDE LDX 74 456
Roland CHAILLON
de l'Académie Ch. Cros.

P.S. : Offres spéciales 73/74.

— Chez **ERATO** : les **Brandebourgeois;** les **Messes brèves** de **Bach** (3 d. : 95 F); **L'Estro armonico** (3 d. : 95 F) ; et surtout les « **Selva Morale** » (**Monteverdi**) (8 d. : 194 F).

— Chez **DECCA** : les 5 concerti de **Beethoven** (4 d. : 127 F) ; les 4 symphonies de **Brahms** (4 d. : 127 F) ; 7 d. de K. Ferrier (199 F) ; quatuors à cordes et symphonies de **Haydn** ; suite de l'intégrale **Liszt** par F. Clidat ; etc...

ARAM KHATCHATOURIAN A 70 ANS

Aram Khatchatourian a tenu, le 7 octobre dernier, la baguette de chef d'orchestre au cours d'un concert qui a été donné au Palais des Congrès du Kremlin et qui était consacré à son 70ème anniversaire.

Dernièrement encore, le musicien a été gravement malade. Mais maintenant, il passionne de nouveau les auditeurs et les orchestres par son énergie indomptable, son tempérament et son charme. Le programme du concert a traduit les diverses périodes de son œuvre. Le violoniste Victor Pikaizen a joué notamment son concerto pour violon. La première exécution de cette œuvre date de 1940. Le critique musical Israël Nestiev, se souvenait que tous les milieux musicaux de Moscou avaient assisté à cette soirée, dans la salle Tchaïkovski, et qu'ils avaient été enchantés par la jeunesse et la féerie de la musique de Khatchatourian.

Des extraits du ballet « Spartacus » ont également été exécutés au concert du 7 octobre. Ce ballet s'est trouvé au centre des recherches musicales du compositeur pendant les années cinquante. Son sens raffiné de la musique orientale concorde dans la partition avec une connaissance exellente du théâtre. Aram Khatchatourian avait obtenu le prix Lénine pour la musique de ce ballet.

Aram Khatchatourian est né à Tiflis où il a passé son enfance. Ensuite, il est venu à Moscou, où il a fait ses études auprès de musiciens célèbres tels que Mikhail Gnessine et Nikolai Miaskovski. C'est aussi à Moscou qu'il a créé ses meilleures œuvres, qu'a vu le jour sa coopération féconde avec Lev Oborine, Léonide Kogan, les réalisateurs Mikhail Romm et Serguei Youtkevitch, avec la troupe du théâtre Vakhtangov.

Aram Khatchatourian a 70 ans. Mais il est plein d'énergie et il a de grands projets. On peut le voir dans les classes du Conservatoire, au pupitre de chef d'orchestre, aux réunions de nombreuses organisations publiques.

(Agence de Presse Novosti)

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).
— A percussion.
— Accessoires.
— Tenues de musiciens.
— Equipements complets pour majorettes.
— Musique imprimée, méthodes, etc...

—— Catalogues et devis gratuits sur demande ——

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

lle de l'âme européenne s'abandonnant à la poésie intense d'un soir africain. « Alerte et décidé » soulignent la joie de vivre sous le soleil, les yeux imprégnés de couleurs vives, les oreilles excitées par la rumeur intense et musicale d'une ville arabe. Avec « ardent et fier » c'est le retour, l'âme remplie de souvenirs, affranchie par la petitesse de la vie.

Cette partition sonne admirablement dans son ensemble. Le classicisme de l'inspiration laisse apparaître tantôt la tendresse de Schumann ou un certain orientalisme provoqué par quelques thèmes de couleur asiatique. Soulignons la paix expressive du second mouvement exposé d'abord par le piano puis modulé par les cordes. Les autres parties ne démentent pas la couleur poétique contenue dans la première.

L'accord du poète et du musicien se réalise aux sources les plus pures dans un recueil de cinq mélodies réunies sous le titre général **Fontaines** dont les textes sont de Lucien Jacques. Ce sont « Hommage à la fontaine », « De bon matin », « Offrande », « Reste », « L'antique fontaine ». Leur transparence est mise en évidence par une musique dont la vertu dominante est la simplicité souvent soulignée dans les lignes qui précèdent. Le piano est traité dans un style dépouillé de tout verbiage inutile, prolongeant subtilement dans sa vibration la lumière qui s'exhale de la parole. Voilà une raison supplémentaire de regretter l'oubli de ces pages richement achevées. La première audition eut lieu, dans la version orchestrale, aux Concerts Colonne, le 4 février 1924.

Après la **Danse pour quatre saxos**, Jean Cras revient à la voix humaine pour nous faire entendre un accent différent dans **Rhubayat**. Ce sont des vieux quatrains persans de Omar Kayyan, traduits par Franz Toussaint, dans lesquels s'étire avec langueur la volupté orientale. Le compositeur a su créer ici une atmosphère sonore où chaque mot accuse sa résonance en apportant un élément de spiritualité enrichissante. Une voix intime est toujours présente dans les modulations sinueuses et chantantes de ces cinq mélodies : « Chaque matin », « Pourquoi », « Nuit silence », « Si tu chancelles », « Serviteurs ».

Pendant les années qui vont suivre, la production de Jean Cras ne manque pas d'étonner si l'on songe qu'il mena de front ses deux vocations. De 1925 sont les **Deux impromptus** pour harpe ou piano, **Hymnes en l'honneur d'une sainte**, **Dans la montagne** pour chœur a capella dont la première audition eut lieu à la Société Nationale le 14 mars 1931.

De 1926 voici un **Trio à cordes** (1ère audition 8 janvier 1927, à la Société Nationale) et **Quatre petites pièces** pour violon et piano.

Le **Journal de Bord** (1927) est une suite symphonique créée aux Concert Pasdeloup le 3 avril 1928 dans laquelle le marin-musicien commente les impressions diversement contrastées d'une journée de commandement. Les trois parties de l'ouvrage sont imprégnées par les horizons changeants et le souffle du large est toujours présent et bienfaisant.

Une **Suite en duo** pour flûte et harpe (ou violon et piano) nous fait présager, en 1928, le **Quintette** pour harpe, flûte et trio à cordes dont la première audition, à la Société Nationale, le 17 mai 1930, révéla la solide ingéniosité de l'écriture et le caractère spontané des idées exprimées avec une aisance remarquable. On ressent la joie intense dont l'auteur fut saisi en l'écrivant. Celle-ci rejaillit sur cette œuvre originale qu'est **La Flûte de Pan** (1928) créée le 5 mars 1930 à la S.M.I. dans sa version originale pour chant, flûte de Pan (ou piccolo) et trio à cordes. Les poèmes sont de Lucien Jacques. Leurs titres sont suffisamment significatifs pour se passer de commentaires : I. Invention de la Flûte. II. Don de la Flûte, III. Le signal de la Flûte, IV. Le retour de la Flûte. Jean Cras n'avait pas hésité à construire lui-même quelques modèles de ces instruments primitifs qui connaissent actuellement une grande (et très méritée) vogue. Il lui arrivait de s'en servir d'une manière assez amusante... comme étui à cigarettes... Voilà encore des pages dont nous sommes privés et c'est dommage ! Que la flûte de Pan ne rebute personne puisque l'on peut la remplacer par un piccolo ! On peut aussi remplacer le trio à cordes par le piano prévu par l'auteur mais... on ne peut pas remplacer la partie vocale. Qui la chantera ?

Une **Vocalise-Etude** dite aussi « Valse à onze temps » pour chant et piano (1929) précède la pénétrante **Légende** pour violoncelle et orchestre donnée en première audition aux Concerts Pasdeloup le 29 mars 1930.

Suit une œuvre curieuse dans sa composition instrumentale. Il faut comprendre qu'à cette époque le jazz avait fait son apparition en France, choquant les uns, attirant les autres jusqu'au délire... Comme toujours dans l'exploitation d'une nouveauté ! Plus tièdes et plus solides étaient les musiciens dits « classiques » qui ne manquaient pas de scruter cet apport nouveau et, même s'ils n'y étaient pas fermés, d'en tirer quelques possibilités tempérées pour colorer telle ou telle œuvre. Roussel ne fut pas exempt de cela et Jean Cras ne manqua pas de dire un jour « Le jazz est venu nous apporter une bouffée d'air libre primitif, mais nous pourrions aussi bien la recevoir de l'Orient que de l'Occident ».

On ne s'étonnera donc pas que **Demain** (objet de ce qui précède) soit écrit pour saxophone, trompette, trombone, batterie de jazz, violon, violoncelle et contrebasse.

Trois Noëls pour chant et piano datent aussi de 1929. Leur volontaire simplicité rejoint la poésie frustre et naïve des noëls d'antan aussi bien dans la version chant et piano révélée à la Société Nationale le 8 février 1930 que dans la version orchestrale du 30 novembre 1930. Encore une mélodie pour ceux qui les aiment, c'est la grande navigatrice Virginie Hériot qui en fit le poème — **Soir sur la mer.**

Le chant des Nations fut écrit pour un chœur en 1930. Au sujet du **Concerto** pour piano et orchestre, dont la première audition eut lieu aux Concerts Pasdeloup le 6 février 1932, Gustave Samazeuilh écrivait : « Jean Crasy est tout entier, avec sa sensibilité délicate, son âme généreuse et cette sincérité absolue déjà rare au temps où il vécut ».

Ecrit pendant l'été 1931, ce concerto est dédié à Colette Cras. Il comprend trois mouvements. I. « Modéré ». Le motif principal est exposé par les cors en trois appels coupés par de fulgurantes gammes ascendantes du soliste. Celui-ci expose un second motif lent et mélodique qui aboutit à l'exposition complète du motif principal suivie d'un premier développement conduisant à un troisième thème doux et berceur. Suit un développement très libre de ces différents éléments. Une réexposition du motif principal achève ce premier mouvement dans une lutte entre le piano et l'orchestre. II. « Très lent ». Sur une pédale de trois accords obtinés se déroule une mélodie que chante le hautbois et qui nous dépayse en une lointaine rêverie exotique. Un second motif débute aux cordes pour s'achever au piano. Un développement permet au violoncelle solo de déclamer le second motif sur les arabesques du piano. Comme dans une brume vaporeuse ce mouvement s'éteint pour s'enchaîner au Final III. « Très Animé ». Ce final nous ramène à Brest sur un rythme de tambour et un appel de trompette. L'orchestre joue un motif allègre et triomphant repris scherzando par le piano. Un thème d'allure bretonne fait son entrée en s'affirmant de plus en plus. Sur une pédale de cor anglais le piano exécute une cadence rappelant les dialogues fantaisistes du biniou et de la bombarde. La conclusion est assurée par le piano et l'orchestre sur des variations avec refrain. Les rythmes sont variés, rapides. Il se dégage de l'ensemble une joie campagnarde bien sonore.

Ce concerto est la dernière œuvre importante de ce musicien si sympathique et si intéressant. Il devait mourir à 53 ans en son pays natal, à Brest le 14 septembre 1932, après avoir tant sillonné le monde, tant risqué sa vie dans les engagements auxquels nous avons fait allusion.

En sa dernière année il écrivit une musique pour **Le Chevalier étranger**, **Eglogue** pour violon et piano et **Trois chansons bretonnes.**

Comme je le fais le plus souvent possible j'aime laisser le mot de la fin à une autre voix. Aujourd'hui ce sera celle d'un ami très cher disparu depuis fort longtemps, Henri Petit qui fut dans son court passage terrestre un musicien de grand talent et un musicologue qui avait droit à ce titre.

« Devant la courbe si harmonieuse et toujours ascendante de cette production, l'expression allant sans cesse en s'affirmant, on peut se demander avec regret quelles œuvres ne nous eût-il pas données encore, surtout s'il avait eu le temps de traiter le drame lyrique dont il rêvait, mais qui, selon ses propres paroles « ne laisse aucune arrière-pensée ». On l'avait appelé « le Loti de la Musique » : épithète que justifiait seul le goût commun des voyages, mais les œuvres diffèrent totalement, les romans de Loti n'étant que le reflet, sous des climats divers d'une extraordinaire appréhension d'une anxiété toute matérialiste devant le néant de la mort, alors que la musique de Jean Cras, long chant d'effusion d'une âme bretonne tour à tour rêveuse, tendre ou joyeuse, porte en elle une ardeur, une spontanéité et aussi une sensibilité frémissante qui lui assureront une éternelle jeunesse ».

(à suivre)

Pierre PAUBON.

POUR VOTRE CHORALE DE NOEL

****

Noëls pittoresques de France

choisis et harmonisés par Georges AUBANEL

Retentissez, sonnez, musique angélique - Le bel ange des cieux - Robin, Robin réveille-toi - Le message des anges - Voici la nouvelle - Or, sus, sortez bergers - Un vaisseau nous arrive - Le noël du diable - Ça, ça réjouissance - Noël Blésois - L'ange et le berger endormi - Nouvelles, nouvelles.

Vol. 1A : Version à 3 voix égales avec orgue ad. lib.
Vol. 1 : Version à 4 voix mixtes avec réduction des voix.

Egalement enregistrés par les Chœurs de l'Ile-de-France sur Disque CHAPPELL N° 33516

****

Noël de la Paix, de A. ROMANS pour 4 voix mixtes

Noël des Mages, du R.P. E. MARTIN, pour 4 voix mixtes

****

CHANTS POPULAIRES DES PROVINCES DE FRANCE

Georges AUBANEL

Une collection de 12 recueils pour 3 voix égales et 4 voix mixtes

****

Demandez le catalogue complet « CHANT-CHORAL » aux Editions Musicales

CHAPPELL

SERVICE DES VENTES : 25, rue d'Hauteville - 75010 PARIS

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès du Compositeur Pierre DUCLOS âgé de 44 ans, Conseiller musical des Editions Chappell. La C.M.F. présente ses sincères condoléances.

COMMUNIQUÉ

Allocution de M. Claude Leduc au Cercle de l'Union Interalliée Paris, à l'occasion de la présentation de la méthode et des instruments Percustra.

Mesdames, Messieurs,

La qualité et le nombre des personnalités réunies ce soir, qui ont répondu à l'invitation des Percussions de Strasbourg et des Editions Alphonse Leduc constituent le plus précieux et le plus chaleureux des encouragements.

Qu'elles veuillent bien accepter l'expression de notre gratitude la plus vive et la plus sincère.

M. Marcel Landowski, directeur de la Musique, représentant M. le Ministre des Affaires culturelles ;

M. le professeur Jacques Chailley, Inspecteur général, représentant M. le ministre de l'Education nationale ;

Mlle Fouquet, Mlle Cagnac, représentant M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;

M. Jacques Casterède, Mme la Comtesse de Chambure, Mme Bran-Ricci, représentant M. le directeur du Conservatoire national supérieur de musique ;

M. l'Inspecteur Robert Planel, M. l'Inspecteur Guy Delamorinière, représentant les Conservatoires municipaux de Paris ;

Mlle Vienney, représentant la Fédération des Centres musicaux ruraux

Me Henri Sauguet, Président du Comité national de la musique.

Mme Claude Alphonse Leduc, présidente de la section française de la Société internationale pour l'Education musicale ;

Mme Angélique Fulin responsable nationale de la musique à l'U.F.O.L.E.A.

Mme Laurence Montell, représentant la Confédération Musicale de France.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, représentée par M. Georges Auric, son président ; M. Jean-Loup Tournier, directeur général ; M. Claude Joubert, directeur adjoint ; M. Paul-Alain Léonard, délégué aux Affaires extérieures ;

M. Jean Ferraton, directeur de la Société pour l'administration du Droit de reproduction mécanique ;

Le colonel Roger Boutry, chef de la Musique de la Garde.

M. Jerin, représentant la Fédération des Parents d'Elèves ;

M. Michel Briguet, représentant le Centre d'information musicale ;

MM. les Inspecteurs, MM. et Mmes les professeurs ;

MM. les critiques musicaux, MM. les représentants de la presse écrite et parlée ; MM. les compositeurs ;

M. Jean Sarguell, président de la Chambre syndicale de la Facture instrumentale ;

M. Georges Meyerstein-Maigret, vice-président du Syndical national des Industries et commerces de publications sonores et audiovisuelles ;

M. Jean Maquaire, vice-président du Syndicat des commerces de la musique ; M. André Chevrier, président honoraire de la Chambre syndicale des éditeurs de musique.

Dans quelques instants, M. Jean Batigne évoquera lui-même brièvement l'histoire du célèbre groupe « Les Percussions de Strasbourg ». Il exposera ensuite les motifs fondamentaux qui ont abouti à la naissance de « Percustra » et à celle de ces beaux instruments, que leur aspect et leurs qualités placent incontestablement au-dessus de tous les autres.

Puis, M. Georges Van Gucht présentera dans ses grandes lignes la méthode en cours de publication préfacée par Pierre Boulez et dont vient de paraître le premier cahier. Groupe de virtuoses internationaux, les Percussions de Strasbourg répondent à une vocation devenue européenne et universelle. En conséquence, il appartient à un tiers de préciser quelques points se rapportant au passé.

C'est autour des années 1930 que le compositeur allemand Carl Orff créa son enseignement pour la jeunesse, fabrique ses instruments et fit publier par les Editions Schott, de Mayence, l'ensemble des cahiers formant sa méthode. Par la suite, toujours en Allemagne, naquit un concurrent de qualité : les instruments « Sonor ». Ainsi, depuis plus de quarante ans, et grâce à son effort continu, l'Allemagne bénéficie-t-elle, à l'échelon mondial d'un écrasant monopole de fait.

Devant le succès de ces deux marques, des imitations, des copies tentèrent un peu partout, en Angleterre, au Japon et ailleurs, mais vainement, de prendre rang.

Pour la première fois, aujourd'hui, une création et un renouvellement ont été réalisés dans les deux domaines : celui de la facture instrumentale et celui des procédés pédagogiques.

Cette réalisation repose sur les sacrifices et sur l'expérience du groupe français. A l'exemple de maîtres comme Kodaly en Hongrie, Carl Orff en Allemagne, Benjamin Britten en Angleterre, nos virtuoses, pourtant sollicités dans le monde entier, ont consacré depuis des années le meilleur d'eux-mêmes aux problèmes de l'éducation musicale, aux problèmes de la jeunesse, aboutissant à ce qui vous est présenté ce soir.

RENTREE 1973

Jean-Claude VEILHAN

LA FLUTE A BEC. Enseignement complet en trois parties. Première grande méthode claire, complète et progressive.

3 volumes 26 x 34.

Vol. 1. — Préliminaires - Méthodes de travail, technique de base (64 pages) ..... 28,50 F

Vol. 2 et 3 ..... en préparation

METHODE RAPIDE POUR FLUTES A BEC. Condensé simplifié du vol. 1 de l'Enseignement complet en trois parties.

1 volume (40 pages), 23 x 31 13,50 F

ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré - Paris-75001

T. 260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.

RENTREE 1973

Roger BERNOLIN

ECOLE DE FLUTE A BEC

700 exercices de gammes et arpèges

Pour flûte alto

Le guide indispensable à ceux qui, possédant la technique élémentaire de l'instrument, souhaitent en approfondir l'étude.

1 vol. 23 x 31 (32 p.) : 21,70 F

Alphonse LEDUC

175, rue St-Honoré - 75001-PARIS

T. 260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

Relations des mathématiques et de la musique dans l'histoire de l'évolution des gammes (suite)

a) Gamme primitive
(SECONDE PARTIE)

V - GAMME CHINOISE CONSIDERATIONS SUR LES CYCLES DE QUINTES

La gamme pentatonique chinoise était déjà connue au XXIIème siècle avant J.-C. Son origine se perd dans la nuit des temps. Elle est encore en usage aujourd'hui. C'est une gamme simple construite avec quatre quintes montantes successives définissant, d'après ce qui a été dit dans la première partie (chapitre IV, paragraphe c), les notes musicales Do Sol Ré La + Mi + que l'on retrouve dans la gamme de Pythagore. Ultérieurement on a ajouté deux notes avec deux quintes montantes supplémentaires définissant le Si + et le Fa ♯ mais ces notes n'interviennent jamais dans les mélodies populaires, car elles avaient un caractère maléfique et n'étaient utilisées que dans des circonstances particulières, ce qui s'explique par des considérations numériques. Les cinq degrés de la gamme chinoise étaient en effet matérialisés par des tubes, la musique primitive chinoise n'utilisant que des tuyaux sonores. Leurs longueurs étaient mesurées en 81 unités de mesure (soit 3⁴) ce qui permettait d'exprimer les longueurs des tubes donnant les cinq notes de leur gamme en nombre entier d'unités à savoir 81, 72, 64, 54 et 48 correspondant à la suite musicale chinoise Do-Ré-Mi + -Sol-La +. Ces nombres avaient dans la culture chinoise une grande importance universelle, comme d'ailleurs les nombres 2 et 3 qui symbolisaient la Terre et le Ciel. Les notes supplémentaires Si + et Fa ♯ conduisaient par contre, pour la longueur des tubes susceptibles de les produire, à des nombres d'unités fractionnaires 42,666 et 56,888, ce qui intuitivement leur conférait ce caractère maléfique.

Le diagramme de cette gamme est représentée par la figure 7, (se reporter au chapitre III de la première partie pour la compréhension de ce graphique).

Figure 7

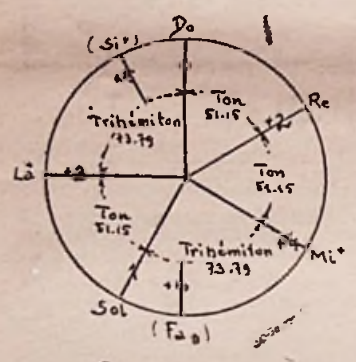

Gamme chinoise
4 ou 6 quintes

b) Subdivision de la gamme chinoise - considération sur les cycles de quinte.

Dès le Vème siècle avant J.-C. les Chinois ont poussé la division de l'octave en 53 intervalles par une suite de 53 quintes, toutes montantes. Les étalons des 53 notes intermédiaires de l'octave constituaient l'échelle des LYU, qui étaient des tubes métalliques de dimensions rigoureusement déterminées, conservés dans les temples comme des objets sacrés. Pour fixer la longueur de ces tubes ils ont perfectionné leurs unités de mesure primitive en prenant comme longueur de base du son fondamental LYU I = 177 147 = 3^{11} unités de mesure.

La première quinte LYU II sera les 2/3 de ce nombre, soit :
118 098 = $3^{10} \times 2$
La deuxième quinte LYU III sera les 4/3 du nombre précédent :
157 464 = $3^9 \times 2^2$
La troisième quinte LYU IV sera les 2/3 du nombre précédent :
104 976 = $3^8 \times 2^3$
La quatrième quinte LYU V sera les 4/3 du nombre précédent :
139 968 = $3^7 \times 2^4$,
et ainsi de suite jusqu'à la 12ème quinte (LYU XIII) égale à 131 072 = 2^{17} l'exposant de 3 diminuant d'une unité à chaque quinte, l'exposant du nombre 2 augmentant de deux unités quand on passe d'un LYU pair à un LYU impair et d'une unité quand on passe d'un LYU impair à un LYU pair.

Au-delà de la 12ème quinte les nombres ne sont plus entiers mais donnent une approximation analogue à celle des logarithmes à 6 décimales (savarts). C'est ce processus de calcul qui a permis aux Chinois de poursuivre le calcul des cycles bien au-delà de 53 quintes.

Ils étaient guidés par des considérations tout à fait étrangères à la musique. Pour eux les notes musicales étaient d'essence divine. Ils avaient constaté que le nombre de quintes échafaudées pour boucler l'octave au plus juste se retrouvait dans l'univers.

Ainsi aux :

- 7 quintes bouclant l'octave à 28 savarts près correspondent 7 jours de la semaine.
- 12 quintes bouclant l'octave à 5,88 savarts près correspondent 12 mois de l'année.
- 53 quintes bouclant l'ocavte à 0,90 savart près correspondent les 52 semaines de l'année.
- 359 quintes bouclant l'octave à 0,44 savart près correspond le cycle de l'année.
- 666 quintes bouclant l'octave à 0,035 savart près correspond le cycle de la bête.
- 25 824 quintes bouclant l'octave à 0,0021 savart près correspond le cycle de la précession des équinoxes.

Ces chiffres, que j'ai relevés dans le traité de Daniélou, avaient de quoi confirmer des Chinois dans l'essence divine de la musique et sur le rôle des cycles de quintes et des octaves qui ne se rejoignaient qu'à l'infini, au ciel ! En vérifiant ces chiffres par un calcul numérique avec des logarithmes à 10 décimales, je fus amené à les mettre en doute à partir de l'avant-dernière ligne, mais je me rendis compte qu'il me fallait connaitre au moins 15 décimales des logarithmes de 2 et 3. Par ailleurs, je trouvais étrange ce saut brusque de 666 quintes à 25 824 et je me proposai de trouver une méthode de calcul générale.

En fait, il s'agissait de rechercher des nombres de x quintes et y octaves qui satisfassent au plus près l'équation :

$$(3/2)_x = 2_y$$

ou encore de rendre aussi petite que possible l'expression :

$$\varepsilon = x \log 1.5 - y \log 2$$

l'écart ε étant alors exprimé en millième de savart. J'étais donc conduit à trouver une suite de quotients $\frac{x}{y}$ irréductibles se rapprochant de plus en plus de la valeur exacte de la fraction log 2 : log 1.5.

Ainsi posé le problème peut être résolu par un développement en fractions continues. Ce mode de calcul, peu usité, est bien résumé dans le Larousse dix volumes. Il est traité en détail, avec application au problème de Fermat, dans le remarquable livre « Célèbres problèmes mathématiques » de notre camarade E. Callendreau 1911), directeur de notre école de 1948 à 1952. Ne serait-ce que pour honorer sa mémoire cette digression valait la peine d'être faite ici. Voici l'essentiel de ce mécanisme arithmétique.

Si $a_0, a_1, a_2 \ldots a_k$ sont des nombres entiers positifs, appelés quotients incomplets, tout quotient $\frac{N}{D}$ irréductible, appelé fraction complete, peut toujours être mis sous la forme développée ci-dessous :

écriture symbolique

Les quotients

sont les réduites successives limitées aux termes $a_1, a_2 \ldots a_k$, ces quotients ou réduites jouissant des propriétés suivantes limitées à celles qui intéressent ce problème des quintes :

1) Toutes les réduites d'une fraction continue sont les fractions irréductibles ;

2) Elles sont alternativement plus petites et plus grandes que la fraction complète.

3) Les réduites successives sont convergentes et tendent vers la fraction complète.

Le développement du quotient $\frac{N}{D}$ = log 2 : log 1.5, même en utilisant, comme je l'ai fait, 20 décimales n'est pas laborieux, les quotients incomplets $a_0, a_1 \ldots a_k$ étant les numérateurs de chaque division élémentaires. Avec des logarithmes à 20 décimales j'ai obtenu 35 quotients incomplets dont 12 sont absolument sûrs et bien suffisants puisqu'on dépasse 100.000 quintes. Voici le développement limité à ses 12 premiers termes.

d'où l'on déduit de proche en proche les réduites successives du tableau ci-contre (Tableau sans numéro intitulé :

solutions de $\frac{y}{x} = \frac{\log 1.5}{\log 2}$).

On retrouve, en effet, jusqu'à la 5ème réduite les chiffres connus des Grecs et des Chinois pour la division de leur gamme à l'exception de la 4ème égale à 41/24. Par contre on trouve la division de la gamme en 41 intervalles chez les Indous et les Arabes, l'intervalle élémentaire s'appelant aux Indes le SHRUTI valant entre 7 et 8 savarts. Je montrerai plus loin que JANKO dans la 2ème moitié du 19ème siècle a proposé à son tour la division de l'octave en 41 intervalles par un cycle de 41 quintes.

Le couple 359/210 des Chinois ne figure pas dans cette suite, mais il est bien valable puisqu'il conduit à un résidu de + 0,46 savart très voisin de celui trouvé par les Chinois. Il faut remarquer à ce sujet que le procédé de calcul n'est pas en défaut puisqu'il ne donne que la suite des réduites ayant des résidus de plus en plus petits en valeur absolue. Pour la 7ème réduite le nombre de quintes, 665, est à une unité près celui des Chinois avec un résidu du même ordre, ce qui est tout à fait remarquable. Mais à partir de la 8ème réduite les chiffres divergent totalement, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on compare aux miens le nombre de chiffres signicatifs dont disposaient les Chinois (six contre vingt).

VI - AUTRES GAMMES PRIMITIVES

a) Gammes japonaises pentatoniques

Comme les gammes chinoises, elles sont très anciennes, mais d'un type très différent. Elles sont en effet construites à partir de quatre quintes échelonnées, non successives, ce qui fait apparaitre dans l'octave un intervalle peu habituel, le Diton = 81/64 ou 102,30 savarts (122ᵉ), conférant aux gammes japonaises un cachet particulier. Ce mode de structure permet une grande fantaisie car on peut sauter une ou plusieurs quintes dans la suite de celles-ci. Pour la plupart des douze gammes japonaises connues elles procèdent de quintes descendantes. Les figures 8 a, 8 b représentent deux des plus usitées.

L'une Do-Ré ♭ — -Fa-Sol-Si ♭ utilisant 1 quinte et 3 quintes la 1ère, 2ème et 5ème.

L'autre Do-Ré ♭ — -Fa-Sol ♭ utlisant 4 quintes la 1ère, 2ème, 5ème et 6ème.

Figure 8ᵃ

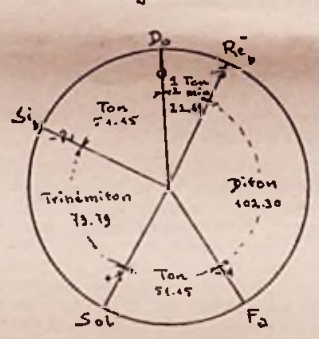

Gamme japonaise
1-2-3-5 quintes

Figure 8ᵇ

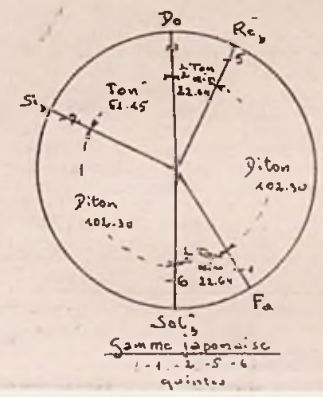

Gamme japonaise
1-2-5-6 quintes

b) Gamme des harmoniques

Il s'agit d'une gamme très spéciale, les octaves successives n'étant pas divisées par les mêmes intervalles.

Mais on peut affirmer que c'est la seule gamme authentiquement naturelle, car elle se forme à partir des harmoniques du son fondamental de l'élément sonore. Pour analyser cette gamme il faut se référer aux fréquences. Les N harmoniques successifs d'un son fondamental de fréquence F ont pour fréquences la suite arithmétique 2 F, 3 F, 4 F... NF de raison F. Les intervalles consécutifs, étant le rapport des fréquences, vont donc en diminuant.

L'instrument de musique dont le jeu est basé sur les harmoniques est essentiellement le tuyau sonore sans « pistons » tels que clairon, trompette sacrée, olifant, buccin, et trompe de chasse, ce dernier étant le seul instrument utilisant tous les harmoniques du son fondamental. Certains de ces instruments étaient en usage dans l'Antiquité et à ce titre la gamme des harmoniques peut être considérée comme primitive. Elle avait déjà été proposée au IVème siècle avant J.-C. par Aristoxène qui combattait l'école de Phytagore en affirmant que la musique devait être basée sur des intervalles naturels et non sur des considérations arithmétiques.

Le tableau 6 donne la suite des 16 harmoniques naturels de la trompe de chasse dont la longueur développée est de 4,75 m avec un son fondamental Do 1 de 32 vibrations par seconde. La gamme de la trompe a une étendue de trois octaves avec la succession des notes suivantes :

Do' Sol' Do² Mi² Sol² Si ♭ —, Do₃ Ré₃ Mi₃ Fa + +, Sol³ La ——, Sol ♭ —, Si³ Do₄.

que l'on peut représenter par deux diagrammes circulaires, *figures 9 a* et *9 b*.

Figure 9ᵃ

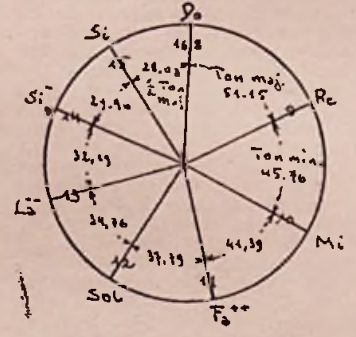

Gamme des harmoniques
N: 8 : 16 3ème Octave

Figure 9ᵇ

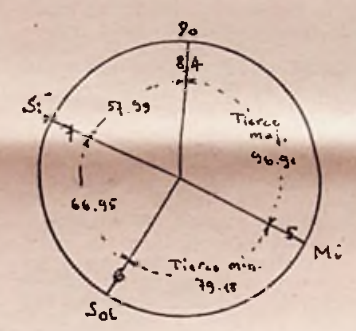

Gamme des harmoniques
N: 4 : 8 2ème Octave

Dans cette gamme apparaissent des notes qui ne sont pas habituellement usitées en musique. Il s'agit du Si ♭—, Fa ++ et La ——. Il faut à ce sujet corriger une erreur commise dans la plupart des traités, où ces notes sont confondues avec Si ♭, Fa♯ et La♭ ce qui fait dire à certains que la trompe sonne faux. Pour le Si ♭ l'écart n'est que de 1 comma, mais pour les deux autres notes la confusion est grossière.

La suite de ces notes donne à cet instrument son caractère spécial et nostalgique. Emis en plein air ses sons ne donnent absolument pas d'effets dissonants car ils ont beaucoup d'harmoniques communs Au contraire le jeu en plein air du cor d'harmonie à pistons, musicalement ajusté sur la gamme classique, est d'un effet déplorable, semblable à celui qu'on obtient avec un piano sans pédale d'étouffoir.

VII — GAMME DE ZARLIN

a) Genèse de la nouvelle gamme

Vers le XVIème siècle les grands maitres de la musique, comme Palestrina en Italie, critiquaient vivement certains accords imparfaits de la gamme des quintes de Pythagore. Vers cette même époque, venant d'Allemagne et lancé par la Réforme, apparut un nouveau genre musical basé sur l'harmonie des accords, musique tonale en polyphonie qui se substitua rapidement à l'ancienne musique modale dont le chant grégorien est le dernier vestige.

La musique polyphonique exigeait un perfectionnement de l'ancienne gamme. C'est donc sur l'instigation de Palestrina que Zarlin, médiocre compositeur mais bon musicologue, publia de 1558 à 1583 trois ouvrages sur l'harmonie des notes proposant une nouvelle gamme qui porte son nom.

En fait Zarlin n'a rien inventé de nouveau, car sa gamme n'est grandement inspirée des gammes hindoues utilisées depuis plusieurs siècles dans les Indes, mais dont il ne sera pas question ici. L'ouvrage de A. Daniélou, souvent cité, traite en abondance de l'histoire de la musique hindoue. Zarlin fait table rase de la gamme de Pythagore dont il ne garde que le corps : Do Fa Sol et le Ré. Il adopte un nouvel intervalle : la tierce majeure égale à 5/4 ou 96.61 savarts. Elle peut être définie à l'oreille avec précision par un bon musicien. Il obtient ainsi par la tierce majeure du Do une nouvelle note Mi d'un comma plus bas que le Mi + de Pythagore et qui se confond avec le Fa♭ de la gamme des quintes (voir au chapitre IV paragraphe c). On trouve aussi ce Mi dans la gamme des harmoniques (5ème harm.) Elle est donc loin d'être artificielle. C'est en raison de la définition de ce Mi naturel que l'on associe quelquefois à tort, le nom, d'Arsitoxène (IVème siècle avant J.-C.) à Zarlin, car ce dernier n'a jamais justifié l'adoption de son Mi par la 5ème harmonique.

A partir de ce Mi, Zarlin construit sa gamme par une quinte montante et descendante définissant deux nouvelles notes La et Si, toutes deux d'un comma plus bas que les notes de même nom de Pythagore. Ainsi se trouvent fixés les 7 intervalles de cette nouvelle gamme qui, à la différence de la gamme de Pythagore, comporte la succession suivante des intervalles : ton maj - ton min - 1/2 ton maj - ton maj. - ton min - ton maj - 1/2 ton maj dont les valeurs sont indiquées dans le *tableau 2*, gamme de référence adoptée par les *physiciens*.

b) Subdivision de la gamme de Zarlin.

Zarlin n'a pas manqué de pousser dès le début la subdivision de sa gamme en 53 intervalles, dont 41 étaient indispensables, comme on le verra plus loin, pour effectuer toutes les transpositions.

Il a combiné à cet effet des cycles de tierces mineures 6/5 et de quintes superposées, intervalles auxquels une oreille exercée était très sensible. La polyphonie de cette époque utilisait en effet en abondance les accords « parfaits », comprenant la succession d'une tierce majeure (5/4) suivie d'une tierce mineure (6/5) formant un intervalle d'une quinte (3/2). Autrement dit la tierce majeure et la tierce mineure sont à la quinte ce que la *quinte et la quarte* sont à l'octave.

Les combinaisons que Zarlin a échafaudées sont résumées dans le *tableau 7*. Elles définissent 53 intervalles tous ajustables à l'oreille grâce à l'accord parfait. La position de ces intervalles est indiquée sur la *figure 10 (en page 11)* qui précise pour chaque note élémentaire son mécanisme de définition : les chiffres romains fixent le nombre et le sens d'application des tierces mineures, les chiffres arabes celui des quintes.

Ces repères permettent de calculer pour chacune des 53 notes la valeur de l'intervalle la séparant de la note de base (Do) d'où l'on déduit la valeur des 53 intervalles élémentaires.

Ceux-ci ayant été adaptés par les physiciens dans leur gamme de référence le *tableau 3* résume toutes ces valeurs.

Cette subdivision fixe la position des notes diésées et bémolisées que l'on trouvera clairement sur le dessin schématique au *Tableau 7* On peut, après coup, énoncer ainsi la règle qui les détermine—.

Pour diéser une notre, on prend la note suivante au-dessus et on l'abaisse d'un demi-ton (16/15) : pour bémoliser une note, on prend la note précédente en-dessous et on la hausse d'un demi-ton (16/15) Cette règle conduit à confondre Do♭ et Si♯ avec Si et Do ainsi que Fa♭ et Mi♯ avec Mi et Fa. Au total cette gamme compte donc 17 notes musicales.

c) Imperfection de la gamme de Zarlin.

Il est incontestable que la gamme de Zarlin a été construite par des gens qui avaient de l'« oreille »; tant mieux si les physiciens le trouvent à leur gout parce que ses intervalles s'expriment par des exponentielles des nombres, 2, 3 et 5

Mais malgre ses perfections musicales et arithmétiques, elle recèle quelques graves défauts rarement signalés et le proverbe qui affirme que le mieux est l'ennemi du bien, s'applique particulierement à son sujet.

Sur ses 17 quintes, 13 seulement sont naturelles (3/2 ou 176.09 savarts), trois quintes sont faibles : Do♯ - Sol♯, Mi♭ - Si♭, Ré - La 140,27 ou 170,70 savarts) et une La♯ - Mi♭ forte (1 024/675 ou 181.18 savarts) soit 2 commas d'écarts entre les extrêmes.

Aussi ces quintes étaient redoutées des musiciens, on les appelait « quintes noires » ou « quintes du loup ».

Relations des mathématiques et de la musique

Figure 10

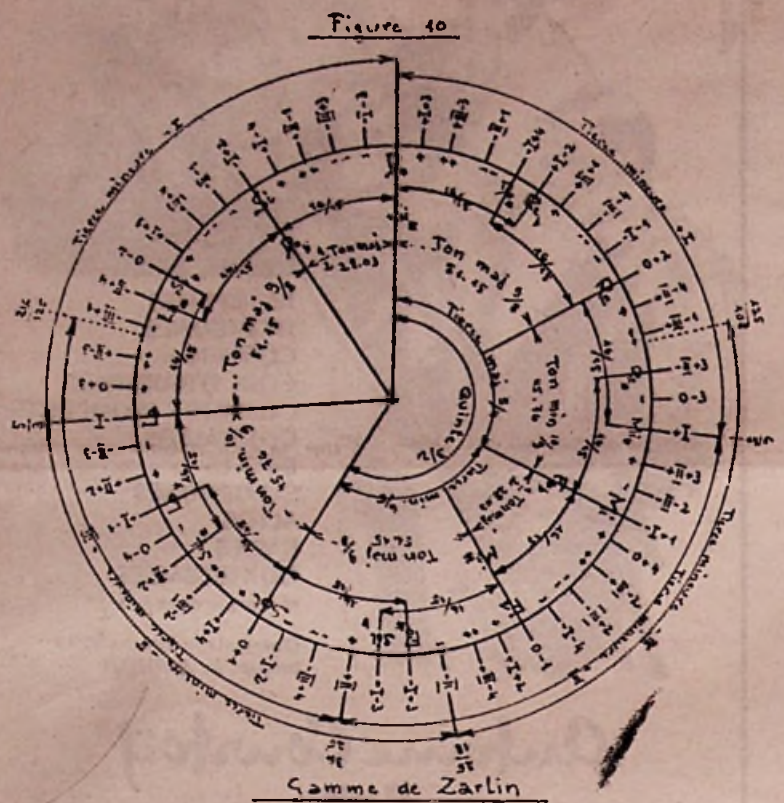

Gamme de Zarlin

Subdivision par tierces et quintes

De plus l'introduction dans la gamme de Zarlin des tierces parfaites (5/4 et 6/5) n'a pas pour autant purgé celle-ci des tierces dures.

Sur les 17 tierces majeures, 11 seulement sont parfaites (5/4 ou 96.91 savarts), 3 tierces majeures sont fortes (81/64 ou 102,30 savarts) La Do♯, Si♭ - Ré, Do♯ - Mi♯ et 3 tierces majeures très fortes (32,35 ou 107,21 savarts) Ré♯ = -Sol, Sol♯ - Do, La♯ - Ré, ce qui représente des écarts de 1 à 2 commas par rapport à la normale (5/4).

Sur les 17 tierces mineures enfin, 9 seulement sont parfaites (6/5 ou 79,18 savarts), 5 tierces mineures sont faibles (32/27 ou 73,79 savarts) Do♯ - Mi, Ré - Fa, Mi♭ - Sol♭, Fa♯ - La, Sol Si♭, Sol — - La - Si♭.

3 tierces mineures tres faibles (75/64 ou 68,88 savarts) Ré♭ - Fa♭ Sol♭ - La, La♭ Do♭ soit des écarts de 1 à 2 commas par rapport à la tierce mineure 6/5. L'analyse de ces faiblesses n'a jamais été poussée aussi loin , avec la représentation graphique de la gamme elles sautent aux yeux !

d) Difficultés de transpositions

A ces imperfections musicales s'ajoutent de graves difficultés dans les transpositions qu. s'imposèrent de plus en plus avec la musique d'accompagnement.

Grâce au diagramme circulaire muni d'un disque mobile il est aisé de résoudre les problèmes de transposition. Il suffit de placer le Do du disque mobile sur la nouvelle tonique de la division fixe pour lire sur celle-ci la gamme transposée. Voici trois exemples d'application :

Ré maj 2 dièses a la clef : Ré - Mi+ - Fa♯ - Sol - La + - Si - Do♯ - Ré.

La maj 3 dièses a la clef : La - Si - Do♯ — - Ré — - Mi - Fa ♯ — - Sol♯ - La.

Si ♭ maj 2 bémols a la clef : Si♭ - Do - Ré — - Mi♭ — - Fa -

Figure 11

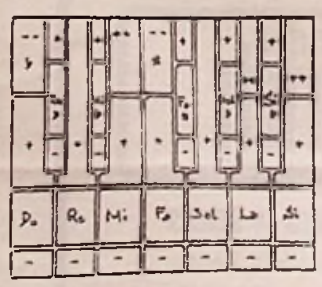

Clavier universel

à 41 touches

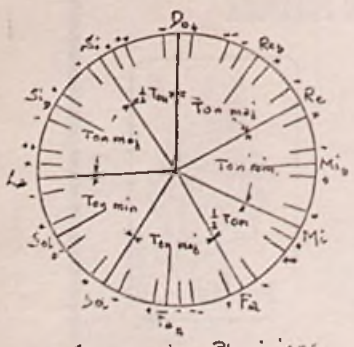

Gamme des Physiciens

accordée par tierces et quintes (voir Fig. 10)

Dans chaque exemple apparaissent, en plus des altérations par dièses en bémols, d'autres corrections de 1 comma en hausse ou en baisse. En passant en revue toutes les transpositions possibles on est amené à utiliser, en plus des 7 notes principales, 34 notes intermédiaires, soit 41 au total pour les réaliser toutes.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'on a effectivement construit des pianos à 41 touches pour octave utilisés aux Indes, pays resté très fidèle à la gamme de Zarlin. Le clavier dit universel a été conçu au milieu du XIXème siècle par Janko, promoteur de cette division de l'octave ; le clavier et le diagramme qui s'y rapporte sont représentés (figure 11). De nos jours le professeur A. Fokker a construit en Hollande un orgue dont le clavier divise l'octave en 31 intervalles inégaux permettant de jouer à peu près dans toutes les tonalités. Mais ce sont là des exceptions qui ne pourraient être généralisées.

Déjà au XIVème siècle le problème s'était posé lorsque les premières orgues furent équipées d'un clavier chromatique à 7 touches blanches et 5 noires. Ces dernières étaient accordées par cycle de quintes plaçant les notes intermédiaires à un apotome au-dessus des blanches ce qui permettait d'utiliser une dizaine de tonalités avec la gamme de Pythagore. Avec la gamme de Zarlin un pareil accord ne tolérait qu'une ou deux transpositions. Encore fallait-il se méfier des quintes noires et des tierces discordantes. En résumé cette gamme perfectionnée conduisit la musique, vers la fin du 17ème siècle, dans une impasse dont elle ne sortira que par le génie de Jean-Sébastien Bach (1685-1750). La gamme parfaite de Zarlin n'aura duré que deux siècles.

Tableau 7

Subdivision de la gamme de Zarlin

par tierces min. et quintes mon.tes et desc.tes.

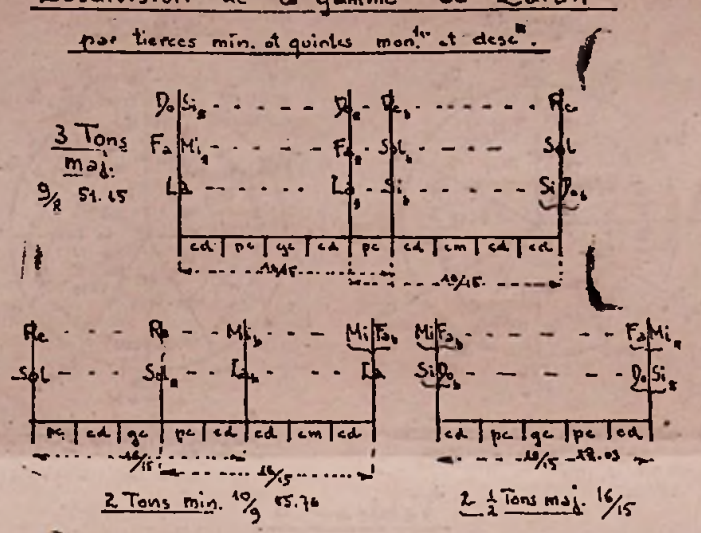

Valeurs des intervalles élémentaires : voir Tableau 3

Mécanisme de la subdivision en 53 intervalles (Fig. 10)

A partir de Do : 4 quintes mont.tes 3/2 et 4 quintes desc.tes 4/3 — 9 intervalles

" 3 tierces min. mont.tes : I : 6/5 ; II : 36/25 ; III : 216/125

" 3 tierces min desc.tes : I : 5/3 ; II : 25/18 ; III : 125/108

A partir de 6/5 : 4 quintes mont.tes 3/2 et 4 quintes desc.tes 4/3 . 9 " "

" 36/25 : " " " " — 9 " "

" 216/125 : - 4 quintes desc.tes 4/3 — — — — 4 " "

5/3 : 4 quintes mont.tes 3/2 et 4 quintes desc.tes 4/3 - - 9 " "

" 25/18 : " " " — 9 " "

" 125/108 : — 4 quintes mont.tes 3/2 — — — — — 4 " "

53 intervalles

VIII. — GAMME TEMPEREE et JEAN-SEBASTIEN BACH

a) HISTORIQUE DU TEMPERAMENT EGAL

Il faut rappeler au préalable les définitions du mot tempérament. D'après le « Robert » c'est à côté d'une juste proportion un « expédient pour concilier les contraires ».

On parle du tempérament inégal d'un instrument de musique à sons fixes, lorsque celui-ci respecte les inégalités d'intervalles des notes intermédiaires, ce qui permet de jouer à la perfection dans une tonalité donnée, d'une façon satisfaisantes dans des tonalités voisines, mais tout à fait discordante quand on s'en écarte. Le tempérament égal, c'est la division de l'octave en 12 intervalles égaux en confondant les deux notes intermédiaires à l'intérieur de l'intervalle d'un ton.

Au milieu du XVIIème siècle les facteurs d'instruments à clavier Mercator et Holder, tout en conservant la gamme de Zarlin, ont été les premiers à proposer une division de l'octave en 53 intervalles égaux (les commas holdériens) sans pouvoir le réaliser. Plus tard Werkmeister en 1691 et Neidhart en 1706, plus pratiques, ont proposé de revenir à la gamme des quintes de Pythagore et de réduire de 1/12 de comma la valeur de chaque quinte afin de faire rentrer les 12 quintes dans l'octave (voir première partie au chapitre : « Subdivision de la gamme de Pythagore »), ce qui équivalait à diviser l'octave en 12 intervalles égaux puisque le cycle de 12 quintes excède cet intervalle de 1 comma (5,88 savarts). Mais personne ne parvint à réduire d'une si petite quantité (1/2 savart) un accord de quinte, l'oreille humaine étant incapable d'une pareille performance. A cette époque on ignorait encore l'expression logarithmique des intervalles et l'on était dans l'impossibilité de calculer la valeur de ces intervalles égaux et de déterminer les caractéristiques des éléments sonores capables de produire les sons d'une gamme échelonnée suivant un tempérament égal.

C'est à ce moment qu'intervint J.-S. Bach.

b) COMPROMIS DE J.-S.BACH

Si son génie musical est incontesté, on savait de lui qu'il était médiocre calculateur et peu familier avec l'aspect théorique de la musique. Ce n'était pas un musicologue et il abhorait de s'engager dans des discussions à ce sujet. Mais il ne pouvait pas accepter d'être gêné dans l'expression de son art, tout intuitif, et d'être limité dans le choix des tonalités pour ses compositions. En particulier il tenait à accompagner librement à l'orgue les choristes, donc à pouvoir jouer dans toutes les tonalités, ce qui lui était interdit avec l'usage de la gamme de Zarlin pour l'accord des instruments à clavier.

C'est en s'inspirant de la suggestion de Neidhart et en travaillant avec le célèbre facteur d'orgue et de piano de l'époque Silbermann, qu'il trouva une solution qui ne pouvait être qu'un compromis , car comment concilier les quintes qui procèdent d'une itération du rapport 3 avec les octaves qui résultent d'une itération du rapport 2 ?

L'idée fondam... S Bach est d'util... es quintes de la gamme de Pythagore dont les suites montantes et descendantes ont été précisées au chapitre IV (c). A partir du Do accordé au diapason il règle la position des 6 autres notes de la gamme, c'est-à-dire des touches descendante, pour Sol Ré La + blanches, par des cycles d... es, à savoir pour le Fa une quinte Mi + Si+ par 5 quintes montantes (plus exactement deux quintes montantes suivies d'une octave des-

Tableau 6

Suite des 16 harmoniques naturels de Do.

N°	Fréq.ce	note de la	Intervalles		
Oct.ve harm.que	Hertz	gamme	rapport	savarts	désignation
..... 1	— 32 —	Do_0			
			2/1	301.03	octave
I 2	— 64 —	Do_1			
			3/2	176.09	Quinte
II 3	— 96 —	Sol_1			
			4/3	124.94	Quarte
..... 4	— 128 —	Do_2			
			5/4	96.91	Tierce maj.
5	— 160 —	Mi_2			
			6/5	79.18	Tierce min.
III 6	— 192 —	Sol_2			
			7/6	66.95	} quarte
7	— 224 —	$Si\overset{-}{b}_2$			
			8/7	57.99	}
..... 8	— 256 —	Do_3			
			9/8	51.25	Ton maj.
9	— 288 —	Re_3			
			10/9	45.76	Ton min.
10	— 320 —	Mi_3			
			11/10	41.39	} Tierce min
11	— 352 —	$\overset{++}{Fa}_3$			
			12/11	37.79	}
IV 12	— 384 —	Sol_3			
			13/12	34.76	} Tierce maj.
13	— 416 —	$\overset{--}{La}_3$			
			14/13	32.19	}
14	— 448 —	$\overset{--}{Si}_{b3}$			
			15/14	29.96	}
15	— 480 —	$\overset{-}{Si}_3$			
			16/15	28.03	½ Ton maj.
..... 16	— 512 —	Do_4			

Solutions de $\frac{X}{X} = \frac{\log 1.5}{\log 2}$

N° Réduites	Quotients incl.	X Quintes	Y Octaves	Résidus en savarts
0	1	1	1	- 124,90
1	1	2	1	+ 51,15
2	2	5	3	- 22,63
3	2	12	7	+ 5,88
4	3	41	24	- 4,97
5	1	53	31	+ 0,91
6	5	306	179	- 0,44
7	2	665	389	+ 0,02
8	23	15601	9126	- 0,008
9	2	31867	18641	+ 0,003
10	2	79335	46408	- 0,0016
11	1	111202	65049	+ 0,0015
12	1	190537	111457	- 0,00003

Relations des Mathématiques et de la Musique

(Suite de la page 5)

cendante répétée 1 fois en terminant par une cinquième quinte).

Pour les touches noires, si l'on poursuivait avec 5 quintes montantes à partir de Si + les notes obtenues Fa ♯ Do ♯ = Sol ♯ + Ré ♯ + La ♯ + se situeraient 1/2 comma au-dessus du milieu de l'intervalle et avec 5 quintes descendantes à partir du Fa les notes obtenues Si ♭ Mi ♭ La ♭ Ré ♭— Sol ♭— seraient 1/2 comma au-dessous de ce milieu. Le compromis consiste à trouver « une juste proportion » (un tempérament), entre les positions extrêmes de ces 5 notes intermédiaires. En pratique on ne retouche pas chacune d'elles mais seulement celles des premières et dernières quintes.

Le résultat est à proprement parler une gamme des quintes partiellement tempérée. On voit combien la solution trouvée par J.-S. Bach est plus pratique que celle proposée par Neidhart. Mais jamais J.-S. Bach n'a précisé sa pensée par écrit et, aujourd'hui encore, l'accordeur ou le facteur d'orgue qui doivent être des artistes procèdent intuitivement par tâtonnements.

J.-S. Bach s'est contenté de composer en 1722 un recueil de 48 préludes et fugues les mieux inspirés, écrits dans 24 tonalités chromatiques de gamme, intitulé « Le clavecin bien tempéré ».

Cette œuvre était destinée à ses élèves.

Elle devait leur montrer qu'avec un instrument « bien tempéré » c'est-à-dire bien accordé suivant son compromis, toutes les tonalités pouvaient être jouées sans discordance. Il était trop pauvre pour publier lui-même ses œuvres. Mais deux ans après leur composition elles étaient connues dans toute l'Allemagne, tant était révolutionnaire la direction nouvelle qu'il donnait ainsi à la musique. On découvrit en effet la « coloration » tout à fait particulière aux diverses tonalités, coloration qui serait inexistante si l'on utilisait un instrument rigoureusement accordé à tempérament égal.

Cet effet particulier que j'ai appelé « coloration » était inconnu jusqu'alors puisque avant J.-S. Bach on s'imposait de n'utiliser dans les compositions musicales que des notes dont les positions étaient déterminées par la suite des intervalles propres à chaque gamme (pour la gamme de Pythagore : ton - ton - 1/2 ton - ton - ton - ton - 1/2 ton). En adoptant le compromis de Bach chaque tonalité va avoir au contraire une suite d'intervalles légèrement différents, ce qui confère cette impression indéfinissable à diverses tonalités, entre autres Si maj La ♭ maj, Fa ♯ maj et Do ♯ maj que l'on n'utilisa jamais avant Bach.

c) *Gamme tempérée des Physiciens*

Il a fallu attendre les physiciens du XIXème siècle pour pouvoir définir enfin la valeur de l'intervalle divisant l'octave en 12 parties égales. Cet intervalle vaut en effet $\sqrt[12]{2} = 1{,}059\,463$ soit 25 087 savarts, nombre irrationnel impossible à calculer sans l'aide des logarithmes Certains proposent le quotient 196/185 exact à 5.10^{-4} près. C'est de toute façon une vue de l'esprit basée sur un concept mathématique qui abandonne tout à fait le point de vue harmonique et musical. En contrepartie, en supposant le problème résolu, tout se simplifie : l'écriture musicale, le solfège, la transposition et aussi la construction des instruments à sons fixes.

Ce sont les physiciens qui ont prétendu que les instruments à clavier étaient accordés suivant la gamme tempérée à 12 intervalles égaux ou 25,09 savarts, sans jamais d'ailleurs le vérifier ni montrer comment on pouvait le réaliser. Pour eux il suffisait que l'on puisse jouer sans dissonances dans toutes les tonalités, la coloration leur échappait totalement. C'est ainsi que l'on a attribué faussement à J.-S. Bach l'invention de la gamme tempérée.

d) *Examen comparatif de la gamme tempérée et de la gamme de Bach.*

Pour juger de la situation il faut avoir recours à la représentation graphique. Celle de la gamme tempérée est facile à tracer puisque chaque division de la gamme vaut 360/12 = 30° (voir *figure 13*). Le *tableau 8* donne en outre un aperçu comparé des divers intervalles des gammes. Pour représenter graphiquement la gamme suivant le compromis de Bach il subsiste une incertitude de 1/2 comma près pour la position rigoureuse des 5 notes intermédiaires. La *figure 12* est basée sur une position moyenne divisant l'intervalle de 51 15 savarts en deux parties égales En superposant les calques des figures 3, 6, 10, 12 et 13 on peut constater, *de visu*, combien la gamme des quintes tempérées par Bach est proche de la gamme tempérée 100 % tout en restant musicalement excellente, ce qui est confirmé par le *tableau 9*.

Figure 12

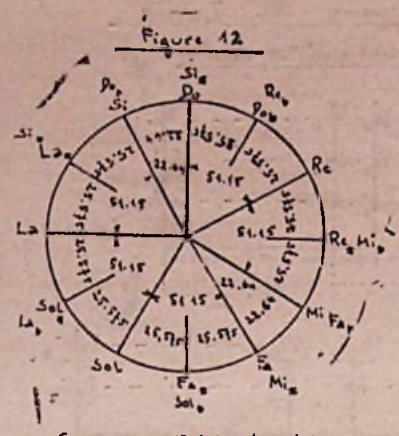

Gamme des Quintes tempérée par le compromis de Bach

Figure 13

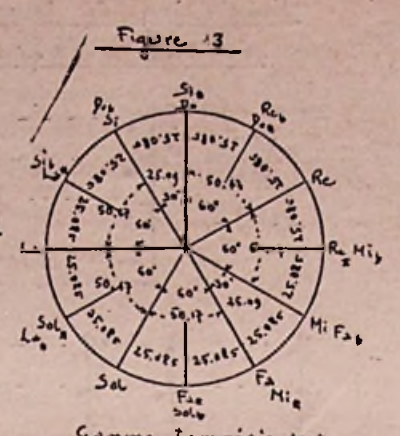

Gamme tempérée 100% 12 demi-Tons $\frac{12}{2} = 25.09$ srt

Tableau 8

Valeurs comparatives des intervalles dans les divers gammes

Intervalles	Pyth.	Zarl.	Tempé.	Bach
Quintes: Do-Sol, Sol-Re	— 176.09	— 176.09	— 175.60	— 176.09
Quintes: Re-La, Fa-Re	— 176.09	— 170.70	— 175.60	— 176.09
Tierce maj: Do-Mi, Fa-La	— 102.30	— 96.91	— 100.34	— 102.30
Tierce min: Mi-Sol, La-Do	— 73.79	— 79.18	— 75.26	— 73.79
" " Re-Fa, Sol-Si♭	— 73.79	— 73.79	— 75.26	— 73.79
Tons maj: Do-Re, La-Si	— 51.15	— 51.15	— 50.17	— 51.15
Tons min: Re-Mi, Sol-La	— 51.15	— 45.76	— 50.17	— 51.15
Demi-Tons: Mi-Fa, Si-Do	— 22.64	— 28.03	— 25.08	— 22.64
Demi-Tons: Do-Do♯, Fa-Fa♯	— 28.51	— 23.12	— 25.08	— 25.57
Demi-Tons: Do-Re♭, Sol-La♭	— 22.64	— 28.03	— 25.08	— 25.57

IX — CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS FINALES

Il faut reconnaître à J.-S. Bach le grand mérite de nous avoir libéré des contraintes qui nous avaient été imposées par des règles musicales trop rigides dues à la perfection de la gamme de Zarlin. Sans le prévoir il a orienté la musique instrumentale vers des possibilités nouvelles d'une grande richesse. Ceux qui critiquent cette gamme partiellement tempérée nous abusent en prétendant qu'elle a faussé nos oreilles. Certes, cette gamme nous donne bonne conscience et facilite la compréhension de la musique pour la masse du public. Elle est indispensable pour l'écriture musicale.

Mais il faut bien savoir qu'aucun instrument n'a été accordé à ce jour rigoureusement suivant la gamme tempérée à 12 intervalles égaux à $\sqrt[12]{2}$. Il a été démontré à l'Institut musicologique de Paris par des essais sur des registres d'orgues, ajustés par des sonomètres électroniques sur un tempérament égal, que l'effet produit n'était pas heureux. Toutes les tonalités devenaient ternes et dures. Néanmoins il y a des constructeurs qui s'ingénient à construire des appareils électroniques générateurs de notes musicales échelonnées à la 12ème racine de 2. C'est bien dommage car l'accordage d'un piano ne sera plus l'œuvre d'un artiste mais d'un robot et la coloration de certaines gammes sera ternie. Il faut ajouter à ce sujet que toutes les théories sur l'acoustique et toutes les connaissances scientifiques nouvelles des physiciens dans ce domaine n'ont rien apporté dans le perfectionnement des instruments de musique.

Enfin, on peut se demander comment un exécutant utilisant un instrument à cordes se retrouve dans cet imbroglio de gammes. Quand il joue seul il est guidé par les intervalles naturels dont s'inspire la gamme de Pythagore.

Dans un ensemble musical il corrige instinctivement les très petits écarts entre la gamme de Pythagore et le tempérament partiel des instruments à sons fixes.

On peut donc affirmer qu'en fin de compte c'est la gamme de Pythagore qui est encore de nos jours à la base de toute notre musique et que les corrections qu'il a fallu apporter pour tempérer partiellement les instruments à sons fixes ont donné à notre musique une nouvelle décoration dont tout le mérite revient au grand compositeur Jean-Sébastien Bach.

Tableau 9

Intervalles de la Gamme des Quintes tempérée par le compromis de Bach

	Temp. s^t Bach		Temp. 100%		Référence	
Do Do Si♯	25.57		25.08		28.03	
		51.15		50.17		51.15
Ré♭ Do♯	25.57		25.08		23.12	
Re Re	25.57		25.08		22.64	
		51.15		50.17		45.76
Re♯ Mi♭	25.57		25.08		23.12	
Mi Fa♭ Mi	22.64	22.64	25.08	25.08	28.03	28.03
Fa Fa Mi♯	25.57		25.08		28.03	
		51.15		50.17		51.15
Fa♯ Sol♭	25.57		25.08		23.12	
Sol Sol	25.57		25.08		22.64	
		51.15		50.17		45.76
La♭ Sol♯	25.57		25.08		23.12	
La La	25.57		25.08		28.03	
		51.15		50.17		51.15
Si♭ La♯	25.57		25.08		23.12	
Si Si Do♭	22.64	22.64	25.08	25.08	28.03	28.03
Do Do Si♯						

Henri BURGUBURU *(Extraits de « Arts et Manufactures » Nos 240 et 241)*

TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10e - TÉL. 607.77.85

G. Péteé

BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

Alexander heinrich
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la sopranino à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260 62 47
260 48 61 260 66 26

EXPORTATEUR: DEMUSA - BERLIN (R.D.A.)

69ème Assemblée générale de la C.M.F.

Paris 25, 26, 27, 28 Octobre 1973

Jeudi 25 octobre à 14 heures au Siège, 121, rue La Fayette, réunion du Conseil d'Administration.

A 17 h., au Siège, 121, rue La Fayette, réunion de la Commission de vérification des Comptes.

Vendredi 26 octobre, à 9 h. 30 : au Siège, 121, rue La Fayette, réunion de la Commission de la Musique à l'Ecole.

A 14 h. 30, au F.I.A.P., 30, rue Cabanis - Paris 14ème (voir plan ci-contre) 69ème ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Ordre du jour :

1) Vérification des pouvoirs des délégués.
2) Ouverture des Débats par le Président.
3) Allocution du Président.
4) Rapport moral par M. Thirault, secrétaire général de la C.M.F.
5) Rapport financier par A. Ameller, trésorier de la C.M.F.
6) Rapport de la Commission de vérification des comptes.
7) Etude des questions à l'ordre du jour et des vœux.

20 h. 45 SALLE GAVEAU, rue La Boétie, grand Concert de Gala par la Musique de la Police Nationale sous la direction du Commandant Bigot.

Samedi 27 octobre au F.I.A.P., 30 rue Cabanis, Paris 14ème (métro Glacière) — *à 9 heures* : 2ème séance de l'Assemblée Générale.

1) Elections.
2) Suite des débats sur les questions à l'ordre du jour.
3) Sujets divers.
4) Date et lieu du prochain congrès.

13 h. : Déjeuner aux « Armes de Colmar ».

Dimanche 28 octobre : au Conservatoire de Paris, 14, rue de Madrid, Concours d'Excellence.

3 h. : Appel des candidats.

3 h. 15 : dictée, théorie, lecture chantée, lecture instrumentale.

13 h. : suite du concours public ; les instruments.

9 h. : concours public pour tous ; à l'issue du concours, lecture du palmarès.

Séance du vendredi 26 octobre 1973 :

Le Président ouvre la séance à 14 h. 30.

43 Fédérations étaient présentes, représentées par 113 Délégués.

DELEGUES DES FEDERATIONS

Séance du vendredi 26 octobre 1973.

Le Président ouvre la séance à 14 h 30. 43 fédérations étaient présentes, représentées par 113 délégués :

Aisne : MM. Roger Thirault, Daniel Pichelin, Henri Legras.

Alpes de Haute-Provence : MM. Félix Sappei, Aimé Blanc.

Alpes-Maritimes : M. Georges Daumas.

Chorales d'Alsace : M. Alfred Moerlen.

Ardennes : MM. Paul Dauchy, Jacques Moscato.

Aube et Haute-Marne : M. Emile Loge.

Auvergne : MM. Jacques Wegl, Paul Vidal, Ernest Fillatraud.

Bouches-du-Rhône : MM. Clément Amalbert, Paul Courtial.

Bretagne-Anjou : MM. René Boivin, Pierre Bezie, Georges Galinier.

Région de Brioude : MM. Robert Estic, Parrot.

Centre : MM. André Relin, Jean Julien.

Champagne et Meuse : MM. Henri Jantzy, Henri Laforge, Claude Tanguy, Gabriel Gillain.

Charente : MM. Armand Babin, Henri Mazeau.

Corse : représentée par le Commandant Jules Semler-Collery.

Cote-d'Or : MM. André Ameller, René Widiez, André Marcout.

Dauphinoise : MM. Jean-Pierre Malfait, Pierre Deson, Louis Leirange.

Franche-Comté et Territoire de Belfort : M. Marcel Bagnol, Claude Erard, Daniel Zemp.

Gers : M. André Deltour.

Haute-Garonne : MM. François Verdier, Robert Pailhe, Roger Gaussin.

Hautes-Pyrénées : MM. Louis Cachassin, Maurice Dehaut, Antoine Gonzalès, René Bos, Armand François.

Haute-Vienne : M. Eugène Chassagne.

Ile-de-France : MM. Paul Pin, Etienne Lorin, Colonel Charollais.

Indre : MM. Jean H. Gaultier, Fernand Pachtelle.

Indre-et-Loire : MM. Jean Froidefond, Serge Dorizon, André Klein.

Loire et Haute-Loire : MM. Jean Rouchon, François Robert, Eugène Sibby.

Midi : MM. André Sarzi, Lucien Meschamp.

Moselle et Meurthe-et-Moselle : MM. Raymond Lafond, Marcel Schneider.

Nord et Pas-de-Calais : MM. Louis Briançon, Robert de Leersnyder, Robert Lestavel, Léon Rose.

Normandie : MM. Fernand Anne, Bernard Chaplain, Marcel Angot.

Oise : M. Jean Neumann.

Orléanais-Berry : MM. René Cornichon, René Cimetière, Hannequin, Milet, François Villatte.

Ouest : MM. Robert Dhumeau, Jean Bertrand, René Labbe, André Sauzede, Yvon Allard, Boucard.

Picardie : MM. Eugène Herbert, Guy Savary.

Saône-et-Loire : MM. Marcel Bouillot, Jean Fonta.

Sarthe et Mayenne : M. Daniel Hureau.

Seine-et-Marne : M. André Chalumeau, Mme André Chalumeau.

Sud-Est : MM. Gabriel Rolando, Alex Nicque, André Robert.

André Vettard, Maurice Adam,

Sud-Ouest : MM. Henri Ciran, Gaston Dessaut, Jean Guillaume,.

Tarn : MM. Maurice Bascoul, Faury.

Var : MM. Jean Labessede, Alguier.

Vaucluse : M. André Trinquier, Henri Genevet, Grégoire Metaxian.

Vosges : MM. Maurice Monniotte, Jean Petit, Emile Henry.

Yonne : MM. Roger Chabrier, Jean Druge.

Conseillers techniques : MM. René Marteau, Tremine, Etienne Lorin.

113 présents dont MM. Albert Ehrmann, Attyasse, Canavesio, Dufour, membres du Conseil d'Administration ou de la Commission de Vérification des Comptes.

Excusé : M. Berthe.

DISCOURS DU PRESIDENT

Je n'oublie pas non plus tous ceux travail et je donne la parole à M. Allemands dont l'un à Kürnbach une compagnie d'assurances et j'attends une réponse officielle et définitive. L'étude sera faite par le C.A. de la Confédération

SACEM : Le Protocole d'accord du 8 juin 1963 a été modifié par un avenant en date du 24 janvier 1973.

Mon collègue Ameller exposera la situation financière où Toucy tient une grande place.

son responsable notre ami Albert Ehrmann. Je tiens à féliciter de nouveau tous les généreux donateurs qui veulent bien collaborer à la réalisation de Toucy, et tout particulièrement les fédérations qui apportent leur concours financier.

C'est déjà la quatrième fois que j'ai l'honneur de présider l'assemblée générale d'hiver de la C.M.F.

Certes, je suis plus entraîné à présider les jury des concours du Conservatoire de Paris. Soyez donc indulgents à mon égard et comptez sur moi pour vous donner satisfaction le mieux possible durant mon séjour dans cette grande Maison.

Avant d'ouvrir les débats et de donner la parole aux divers orateurs, je tiens tout d'abord à vous adresser la bienvenue.

Je suis très heureux de saluer un aussi grand nombre de congressistes. Cet été, à Lavaur, j'ai regretté que l'assemblée soit aussi clairsemée. Cette fois, je suis comblé et je vous en remercie. Vous manifestez ainsi, je le vois, tout l'intérêt que vous portez aux questions à débattre et à la vie de la Confédération Musicale de France. Notre secrétaire général, M. Thirault et notre trésorier, M. Ameller feront chacun, pour ce qui les concerne, le point de la situation. Vous serez ainsi mis au courant de l'évolution de la Confédération qui, comme vous le verrez, continue son chemin en évitant les récifs parsemés sur toutes les routes comme des marins en pleine mer. Je pense pouvoir dire « rien à babord, rien à tribord, en avant toute ».

Je suis allé dans plusieurs de vos fédérations à l'occasion de festivals, de concours ou de congrès, depuis Colmar jusqu'à La Rochelle, dans le Sud-Ouest et dans le Midi. Bientôt, j'accompagnerai M. Ehrmann à Luxembourg au Congrès de la C.I.S.P.M.

Partout j'ai apprécié le travail fait en faveur de la musique, réalisé avec tant de dynamisme et de désintéressement. Et je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie.

J'ai fait, comme beaucoup le savent, de très nombreuses démarches auprès des autorités militaires pour obtenir aux jeunes musiciens des affectations dans les musiques militaires.

Je puis dire qu'en général j'ai obtenu gain de cause, sauf lorsque j'avais des renseignements insuffisants, incomplets ou trop tardifs.

Je tiens à vous signaler qu'il existe à l'étude un projet de réorganisation des musiques militaires que j'avais d'ailleurs présenté l'année dernière au Chef de Cabinet de M. Michel Debré.

Le Chef de Cabinet du nouveau Ministre des Armées, M. Robert Galley, partage aussi mon point de vue et me fait espérer que dans les mois à venir on fera appel à nos fonctions de Président National pour créer une liaison bénéfique entre l'Armée et la Confédération Musicale de France, en vue de procéder à une sélection plus poussée des futurs appelés possédant une qualification musicale. D'ailleurs, nous aurons le plaisir d'avoir demain matin parmi nous le Capitaine Droque, directeur de l'Ecole des sous-chefs de Rueil-Malmaison. Il pourra vous donner des renseignements très précis sur la marche à suivre pour entrer dans une musique militaire. Nous pourrons distribuer aux Présidents des Fédérations la liste des musiques militaires de différentes catégories et aussi des fiches de renseignements à remplir avant l'incorporation.

Vous verrez ainsi ce que j'ai tenu à faire pour aider et les jeunes musiciens et les chefs de sociétés civiles.

Je vous disais qu'en général tout allait bien à bord. Nous sommes là pour voir quelles améliorations peuvent encore être apportées à notre bateau. Certains parmi vous ont imaginé des retouches à nos structures, d'autres souhaitent des changements dans les examens ou les concours de musique, etc...

Chacun aura le loisir de donner son point de vue. Je sais que chaque avis, et chaque façon de voir, partent d'une bonne intention. C'est pour cela que je désire pour chacun la possibilité d'exprimer ses desiderata. Je sais que cela sera fait dans le plus grand calme, la sérénité étant indispensable à un travail constructif.

Avec le Conseil d'administration, j'ai décidé de sérier les questions. Nous examinerons d'abord celles qui présentent un caractère administratif et par conséquent les vœux du Nord et Pas-de-Calais, du Midi et de l'Orléanais-Berry. Puis nous aborderons les questions musicales, en commençant par le règlement des concours. A ce sujet, je félicite la Fédération des Charentes qui a fait un travail préparatoire remarquable que vous trouverez dans votre dossier et qui, à mon avis, peut servir de schéma pour la mise à jour du précédent règlement. Quant aux élections au Conseil d'administration, c'est par là que nous commencerons notre séance de demain matin.

Avant de terminer je salue les nouveaux présidents de Fédération: M. Chaplain qui remplace M. Anne, admis à faire valoir ses droits à la retraite bien méritée, à la tête de la Fédération de Normandie ; M. Estic qui remplace M. Tissandier, décédé, à la Fédération de la Région de Brioude et M. Malfait récemment élu Président de la benjamine de nos Fédérations, La Dauphinoise, fille de la Fédération du Sud-Est.

Nous devons hélas déplorer des décès dans nos rangs : M. Tissandier que je viens de nommer tout à l'heure et qui était depuis de longues années président de la Fédération de la région de Brioude ; M. Héracle Leroy qui a souvent représenté la Fédération de la Somme dans nos congrès et qui fut jadis collaborateur du journal de la C.M.F. A ces noms regrettés, j'ajouterai celui de mon cher M. Albert Basque, bien connu de vous tous, responsable des abonnements de notre journal et qui est décédé en mai dernier. A la mémoire de ces bons serviteurs de la cause que nous défendons tous, je vous demande d'observer une minute de silence. Merci...

Avant de terminer, je ne veux pas oublier de remercier tous les musiciens de la Musique de la Police Nationale et leur distingué chef, le Commandant Pierre Bigot qui offriront comme vous le savez gracieusement leur concours pour notre concert du gala de ce soir 20 h. 45 à la Salle Gaveau.

Je remercie aussi, et combien, M. Gallois-Montbrun, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, d'avoir bien voulu accepter, cette année encore, de mettre à notre disposition les salles de son établissement pour le Concours d'Excellence. Et je le remercie tout spécialement pour avoir à ma demande, retardé la date des concours d'admission au Conservatoire, ce qui a permis à 30 musiciens militaires de Rueil-Malmaison requis pour un service officiel à Djibouti, d'affronter malgré cela la première série d'épreuves le mois prochain.

Je n'oublie pas non plus tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche, en particulier les membres du bureau : MM. Ehrmann, Ameller, Thirault, Relin et les vice-présidents Anne, Ciran, Dufour et Rolando, leurs conseils m'étant toujours très précieux, sans oublier bien entendu tous les membres du Conseil d'administration et les présidents des fédérations. Et je manquerais aussi à tous mes devoirs de ne pas remercier vivement M. Bonnet, président de la Fédération du Tarn ; M. Bascoul, directeur général de cette fédération qui ne manque jamais à nos congrès et M. Bardet, président de la Lyre de Lavaur à qui l'on doit le déroulement remarquable de leur congrès.

Et maintenant, je vous dis au travail et je donne la parole à M. Thirault, secrétaire-général, pour son rapport moral.

RAPPORT MORAL

Mon Cher Président,
Mes Chers Collègues
Mes Chers Amis,

C'est un honneur de vous présenter pour la 11ème année consécutive, le rapport moral de la CMF.

Je l'ai réduit au maximum tout en essayant de lui conserver sa précision, les chiffres qui figurent dans ce document pouvant intéresser les Fédérations.

68ème Assemblée Générale d'Eté aux Sables-d'Olonne :

La 68ème assemblée générale de la CMF a eu lieu dans le Tarn, à Lavaur, le comité d'organisation local ayant repris le flambeau transmis par celui des Sables-d'Olonne.

Les organisateurs ont tenu à recevoir dignement les congressistes, et ceux-ci seront unanimes pour remercier tous les artisans d'une si parfaite organisation.

Ils ont tout particulièrement apprécié le brillant ensemble de jeunes qui ont apporté la preuve, une fois de plus, que le Français est Musicien.

CONCOURS ET FESTIVAL :

Comme chaque année, les concours ont été fort nombreux. Je citerai particulièrement :

— Le concours de Meslay-du-Maine,

— Le concours de Chateauneuf-sur-Charente.

Ainsi que beaucoup d'autres qui se sont déroulés dans toute la France organisés par les Fédérations locales sous l'égide de la Confédération Musicale de France, ont apporté la preuve de la vitalité de nos sociétés.

Pour ma part, assistant à un certain nombre de manifestations, j'ai été heureux de constater, en principe, une très bonne organisation générale, un niveau musical valable, un dévouement louable des organisateurs.

Nous remercions tous les participants et félicitons bien vivement les dévoués dirigeants.

STAGES :

Sans relâche, les organisateurs des stages, malgré les difficultés de plus en plus nombreuses, ont continué leur apostolat.

Les effectifs sont en augmentation puisqu'au stage de La Loyère (Mâcon), l'effectif est passé de 70 participants à plus d'une centaine.

Le stage de Boulouris a été remarquablement suivi ainsi que tous les autres organisés par des Fédérations qui, sous une forme ou sous une autre, en avaient pris l'initiative.

La CMF remercie tous les organisateurs, professeurs, moniteurs et collaborateurs grâce auxquels les jeunes musiciens peuvent se perfectionner.

L'exercice qui vient de s'écouler a vu se dérouler deux stages Franco-Allemands dont l'un à Kurnbach pendant la deuxième quinzaine de juillet.

CONCOURS D'EXCELLENCE :

Pour le concours d'excellence qui aura lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, dimanche prochain 28 octobre, l'effectif sera de 87 élèves, alors qu'il n'était que de 63 concurrents l'année dernière.

J'espère que cette importante augmentation sera accompagnée également par une qualité technique et artistique digne des précédents concours.

Je me dois de remercier notre Président pour l'organisation, et les membres du jury pour la sympathie qu'ils témoignent à la CMF en prêtant leur gracieux concours.

Nous félicitons les professeurs et les Membres des Fédérations qui permettent d'atteindre un niveau artistique très honorable.

ABONNEMENTS - JOURNAL

Voici le nombre des abonnements au journal de la Confédération, depuis quelques années :

12.000 en 1969 - 14.000 en 1972 - 14.500 en 1973.

La CMF remercie les auteurs des textes et les félicite pour leur brillante et amicale collaboration.

RECOMPENSES :

Il peut être fastidieux de répéter chaque année l'importance du travail des services administratifs pour pouvoir répondre normalement aux demandes de médailles.

Il est bon, néanmoins, de le rappeler de nouveau.

Le nombre d'envois a été sensiblement identique à celui de l'exercice précédent.

Je crois devoir rappeler également que les demandes de récompenses doivent parvenir au siège avant le 30 juin, et que les dossiers pour l'obtention des médailles gouvernementales doivent être envoyés 6 mois à l'avance.

ASSURANCES :

Le nombre des contrats continue sa progression

— 1435 en 1968 ;
— 1632 en 1972 ;
— 1737 en 1973 ;

(soit 105 de plus en 1973)

Malheureusement, il y a eu cette année 101 accidents répartis en 74 matériels, 27 corporels dont 1 décès (Sud-Ouest).

Nous attirons, pour la 11ème fois consécutive, l'attention des responsables sur l'importance des assurances et les invitons une nouvelle fois à prendre, en temps utile, toutes les précautions désirables.

VOLS :

J'ai été informé que de nombreux vols d'instruments ont été commis dans différentes sociétés. Ceci oblige quelquefois des sociétés à se mettre en sommeil ou même à disparaître.

Les contrats de la CMF ne pouvant prévoir cette clause, j'ai pris contact, à titre personnel, avec une Compagnie d'assurances j'attends une réponse officielle et définitive.

L'étude sera faite par le C.A. de la Confédération.

SACEM : le Protocole d'accord du 8 juin 1963 a été modifié par un avenant en date du 24 janvier 1973.

EXAMENS FEDERAUX :

La progression est constante depuis 1968.

L'année dernière 39616 élèves ont été examinés et le chiffre de cette année, qui sera définitivement arrêté que dans quelques semaines, dépassera les 40.000.

Il faut continuer dans cette voie qui est la plus directement réaliste pour l'incorporation de jeunes éléments dans nos sociétés.

CONCERT DU CONGRES :

Après la Musique des Gardiens de la Paix, la Garde Républicaine, la Musique de l'Air, c'est, cette fois, à la Musique de la Police Nationale dirigée par le Commandant Pierre Bigot que notre Président a fait appel.

Nous souhaitons à cette excellente phalange et à son chef, le succès habituel du concert annuel de la CMF.

La CMF remercie les artistes de cette phalange et tout particulièrement le Commandant Bigot pour l'effort bénévole fait pour la circonstance.

TOUCY :

A ce jour, le dernier tiers des 240.000 F. que devait la Confédération pour l'achat de l'immeuble, est payé.

Les réparations du gros œuvre ont continué et bientôt l'on pourra commencer la réalisation des projets chers à la CMF.

Mon collègue Ameller exposera la situation financière où Toucy tient une grande place.

Le problème général de Toucy sera exposé tout spécialement, pendant cette assemblée générale, par son responsable notre Ami Albert Ehrmann, mais je tiens à féliciter de nouveau tous les généreux donateurs qui veulent bien collaborer financièrement, à la réalisation de Toucy, et tout particulièrement les fédérations qui apportent leur concours financier.

MACARON DE LA CMF

(au profit de Toucy)

Après bien des difficultés, le macaron de la CMF a été réalisé. C'est notre Ami Gachassin qui en a eu l'idée initiale, idée qui m'avait tout particulièrement séduit.

Nous en avons été les promoteurs et M. Ciran a bien voulu s'occuper de l'impression.

La réalisation bénévole est due à Michel Delozanne, Basse Si b. à l'Orchestre Harmono-Symphon que de Laon, et je crois — si j'en juge par les lettres reçues et à la réaction positive de ma propre fédération, que l'accueil a été des meilleurs.

Nous avons demandé aux fédérations de ne pas faire de bénéfice sur la vente de ce macaron (5 F.) car celui-ci étant vendu au profit de Toucy, un sentiment d'entr'aide générale doit prévaloir.

Aux dernières nouvelles, la dépense faite à ce sujet par la CMF n'excède pas 3000 F. et la recette actuelle est déjà de 10.000 F. Nous avons donc vu juste ; notre situation financière ne nous permettant pas de nous passer des petits bénéfices.

Je remercie les quelques Amis grâce à qui cette réalisation est devenue effective, et incite toutes les Fédérations à faire à ce sujet, l'effort demandé.

Les remerciements de la Confédération Musicale de France vont à M. le directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, au Ministère des Affaires Culturelles, Marcel Landowski, à M. Jacques Chaillet, inspecteur général de la musique au ministère de l'Education Nationale, à — MM. Daniel Lesur, Jacques Charpentier et Antoine Tisne, Inspecteurs Principaux, à Mlle Moreau, Administrateur cinéma les fédérations.

69ème ASSEMBLEE GENERALE
DE LA C. M. F.

(Suite de la page 7)

vil, qui témoigne en toutes occasions, et particulièrement au sein du conseil national de la Musique Populaire, de sa sollicitude envers notre confédération ; à M. Maheu, Mlle Guillaume, M. Koubi, Mlle Grenier ; à M. Vessigault et à Mlle Laurenceau du FONJEP ; à tous les membres du bureau de la CMF, aux commissaires aux comptes — aux Présidents — aux comités — aux fabricants d'instruments de musique — aux Editeurs ; à la Direction de la Caisse d'Epargne de Paris.

Je crois devoir signaler de nouveau l'importance et la qualité du travail fourni par le bureau administratif de la CMF, composé de Mmes Huet, Laurence-Monteil, de M. et Mme Texier et de M. Rousseau, et je leur adresse, en votre nom, mes compliments sincères.

Je vous demande de leur témoigner votre sympathie.

LA MUSIQUE A L'ECOLE :

A la suite du brillant exposé de la Fédération du Nord, à notre dernier congrès de Paris, j'avais préconisé une rencontre avec le Ministre de l'Education Nationale.

Grâce à M. Adam, cette rencontre a pu avoir lieu à Moustiers et nous avons trouvé, auprès de M. Fontanet, Ministre de l'Education Nationale, un accueil courtois et intéressé.

La nomination de M. Jacques Chailley au poste d'Inspecteur Général de la Musique au Ministère de l'Education Nationale, nous a donné l'impression d'un renouveau à l'échelon national. Le 5 février, M. Jacques Chailley a reçu, au Ministère, une délégation de la Confédération Musicale de France, et a écouté attentivement ses propositions. L'inspecteur général a accueilli favorablement notre souhait principal qui était l'accès de nos cadres dans les écoles de premier degré, en qualité de professeurs (ou de moniteurs) de musique.

M. Jacques Chailley a proposé la constitution d'un comité d'études composé de MM. Albert Ehrmann, Roger Thirault et Gaveriaux auxquels s'adjoindrait M. Bonnot, Président des Centres Musicaux ruraux, ce comité étant placé sous sa présidence.

D'autre part, un autre comité administratif a été également proposé, comité dans lequel figurent plusieurs membres de notre confédération, MM. Gaveriaux et Pichelin.

Ces groupes n'ont pas encore été réunis.

A ma demande, M. Jacques Chailley a accepté de me recevoir longuement vendredi dernier. Il m'a apporté les précisions suivantes :

— Les crédits nouveaux d'organisation concernant le 1er degré, ont été refusés en raison des compressions et orientations budgétaires, au sein même du Ministère de l'Education Nationale.

L'enseignement de la musique n'ayant pas été retenu dans les disciplines prioritaires.

— La nomination de Conseillers pédagogiques départementaux commencée l'année dernière (20), se poursuivra. Contrairement aux bruits répandus, aucune nomination n'a été faite à Paris.

— Le Ministère de l'Education Nationale travaille actuellement au remplacement de la circulaire de 1923 concernant l'ensemble des activités d'éveil.

Dans ce texte, est prévu le rôle des activités périscolaires, avec les instructions nécessaires, pour travailler dans le domaine musical en collaboration avec les instituteurs.

La tolérance actuelle deviendra donc une possibilité normale, et les membres de nos sociétés — dignes d'enseigner dans nos écoles — pourront le faire après entente avec le maire et l'Académie.

— La mise à disposition des œuvres périscolaires (UFOLEA et autres) d'instituteurs détachés, est maintenue. Cela est valable pour les disciplines artistiques.

— Les crédits « matériel de base » CET en particulier) bénéficient d'une augmentation de 8 %.

Les achats de matériel musical rentrent dans ce cadre.

Pour les achats de piano, il existe 2 formules de commandes préconisées :

1) par le canal du Rectorat ;
2) directement par le Ministère de l'Education Nationale (UGAP).

— Les nationalisations de certains établissements d'enseignement allègent le budget des communes concernées, d'environ 20 %.

Il est bon que les Maires en soient informés, la différence, dans l'esprit de la commission devant être consacrée à des investissements.

— Il est porté à la connaissance des membres de la CMF que M. Chalme, Directeur de l'Ecole de Musique de Grand'Couronne (près de Rouen), a ouvert un cours de recyclage pour les instituteurs. Il y a actuellement deux niveaux. Un troisième est prévu pour cette année. Ces cours sont remarquablement suivis.

Le chemin qui mène à l'enseignement de la musique dans les écoles Publiques, de la Maternelle à l'Université, comme le préconisait Albert Ehrmann, sera encore long et pénible.

Une chose est certaine, c'est que maintenant, tous les efforts de la CMF sont cristallisés autour de ce but.

Les premiers résultats sont assez décevants car, malgré les efforts de Jacques Chailley, l'on avance timidement dans un domaine où, pour rattraper le temps perdu, il faudrait griller les étapes.

Nous venons d'apprendre la nomination d'un Inspecteur d'Académie à un nouveau poste de Conseiller technique, plus spécialement chargé de la Musique.

Un pays sans musique est un pays qui se meurt.

Si la France ne meure dans le domaine musical, c'est grâce, bien entendu, à son Elite, mais surtout, grâce aux musiciens de base, à ses Amateurs de bonne volonté qui travaillent et persévèrent pour former les quelques élèves qui leur sont confiés. Travail obscur et obstiné qui n'élèvera peut-être pas la culture générale de notre pays, mais contribuera à lui conserver son souffle musical, sa joie et sa gaieté.

Je comprends l'amertume de la Fédération du Nord et de ses dirigeants et je ne serais pas loin de la partager, si je ne pensais que rien ne doit nous arrêter dans cette lutte que nous menons pour que nos enfants aient droit à une discipline que nous considérons comme discipline de base et qui, dans un siècle où l'automation risque d'annihiler les sensibilités, leur permettrait de traverser une époque anonyme, passionnante certes à certains points de vue, mais où l'individu risque d'être enseveli par le modernisme et le collectivisme.

Soyons vigilants.

Ne perdons pas confiance même si la société se transforme rapidement, la musique, sous une forme ou sous une autre, continuera d'exister et il lui faudra des défenseurs.

Je remercie les Fédérations qui me font l'honneur de m'envoyer leur journal.

Je citerai le Nord et le Pas-de-Calais, les Ardennes, l'Alsace, l'Ouest, les Hautes-Pyrénées, ainsi que des bulletins périodiques.

Croyez bien que je les lis attentivement et suis heureux de pouvoir affirmer que si les orientations et les buts immédiats à atteindre sont souvent différents, tout concourt cependant, à la promotion et au développement de la Musique.

Il est également intéressant de constater que dans la plupart des cas, les Présidents et les Conseils d'Administration des Fédérations obtiennent de plus en plus la confiance des élus et des pouvoirs publics locaux.

Nous serions en droit d'espérer que cette confiance au niveau des villes, des départements ou des régions, pourra un jour se répercuter à l'échelon national.

Je dirai enfin que j'ai fort apprécié l'article paru dans notre dernier journal CMF d'Octobre, article écrit par notre Ami Briançon de la Fédération du Nord, et préfacé par notre Président.

Il serait souhaitable que cette orientation soit poursuivie car, en nous connaissant mieux, et en prenant conscience des difficultés de chaque région, nous resserrerions encore les liens qui nous unissent, et en nous estimant davantage, nous apporterions une force nouvelle encore plus homogène pour la défense des intérêts de la Musique.

Je félicite le Président Semler-Collery pour son élévation au grade d'officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, ainsi que Mme Laurence Monteil, nommée chevalier.

Je remercie en votre nom nos Présidents d'Honneur et Président pour leur dévouement à la cause de la musique, pour les services rendus à notre jeunesse et je tiens à associer à ces remerciements tous les Membres du Conseil d'Administration et tous les Présidents et Comités Directeurs des Fédérations.

C'est grâce à eux que la Musique dite populaire peut survivre. Ils en ont conscience.

Continuons à compter d'abord sur nous-mêmes et soyons certains pour nous en glorifier que le plus beau titre dont un musicien puisse se parer et s'enorgueillir est celui de Musicien Amateur : celui qui aime.

Applaudissements.

Le Secrétaire Général
de la CMF

Roger THIRAULT

(A suivre)

EXAMENS FEDERAUX 1974
Solfèges et Instruments : BATTERIES-FANFARES

Réglement - Année 1974 :

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points, pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisée par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au Jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

Programme SOLFEGE

L'épreuve de solfège ou lecture à vue chantée consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc... un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES.

L'élève aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments à l'exception des tambours la Méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon ») — Editions Robert Martin.

Reconnaissance des sons : (dictée musicale sur l'etendue des Notes du clairon).

L'EPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

— Pour les clairons et trompettes :

1) — L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury et d'un morceau imposé.

2) — L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

— Pour les tambours :

1) — L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé.

2) — L'exécution d'une lecture à vue très simple.

— Pour les autres instruments :

1) — L'exécution d'un morceau imposé ; 2) — L'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante :

EPREUVE DE SOLFEGE :

Reconnaissance des sons de 0 à 6. Solfège ou lecture à vue chantée de 0 à 10. Questions théoriques écrites de 0 à 4.

EPREUVE INSTRUMENTALE :

Morceau imposé de 0 à 15. Lecture à vue instrumentale de 0 à 5.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES EPREUVES.

DIVISION SUPERIEURE :

1er prix ascendant 18 à 20 points ; 1er prix 16 à 17,75 points ; 2ème prix 13 à 15,75 points ; 3ème prix 10 à 12,75 points.

DIVISIONS : PREPARATOIRE, ELEMENTAIRE MOYENNE :

1ère mention 16 à 20 points ; 2ème mention 13 à 15,75 points ; 3ème mention 10 à 12,75 points.

N.B. : Pour les clairons, trompettes, et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :

— Sonnerie ou marche de 0 à 5 ; — Morceau imposé de 0 à 10 ; — Lecture à vue instrumentale de 0 à 5.

PREPARATOIRE

CLAIRON ET CLAIRON-BASSE SOLFEGE — Travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon » de A. Tremine.

THEORIE — Du début de la N.E.P. du clairon à la page 5.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A — Une sonnerie choisie par le jury, soit le RAPPEL de PIED FERME ou L'OUVERTURE DU BAN, pages 56 et 57 N.E.P. du clairon.

B — Morceau imposé : Travailler l'exercice No 13 page 13 de la méthode N.E.P. du clairon.

2) — Lecture à vue préparée : Travailler les exercices No 8, 9, 10 - page 4, méthode N.E.P. du clairon.

ELEMENTAIRE

SOLFEGE — de la page 3 à la page 15 (inclus) N.E.P. du clairon.

THEORIE — du début de la méthode N.E.P. à la page 15.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury ; voir page 36 N.E.P. du clairon.

B) Morceau imposé : Tarbes — Editions TOP — Europa (partie de clairons à exécuter pour les clairons et clairons - Basses).

2). Lecture à vue préparée : Exercices 10, 11, 12 page 13 N.E.P. du clairon.

MOYEN

SOLFEGE — de la page 3 à la page 35 (inclus) N.E.P. du clairon.

THEORIE — du début à la page 29 N.E.P. du clairon.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury. Voir pages 56, 57 N.E.P. du clairon.

B). Morceau imposé : AU PAS, MAJORETTES de R. Gaudon ; Editions Margueritat.

2). Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFEGE — Travailler toute la méthode N.E.P. du clairon.

THEORIE — Toute la théorie de la méthode N.E.P.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P. du clairon.

B). Morceau imposé : SALUT MON BEAU CLOCHER de J. Paget — Editions R. Martin.

2). Lecture à vue.

La méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » (NEP) de André Tremine, Editions Robert Martin, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux fanfaristes, tambours, clairons, trompettes, etc...

TROMPETTE Mib

PREPARATOIRE

SOLFEGE — Travailler de la page 22 à la page 30 dans solfege methode pour trompette de cavalerie de D. Leroy.

THEORIE — Même que pour les clairons.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à Vous » ou le rappel pour Honneur » page 10 « Guide Pratique du Fanfariste ».

B). Morceau imposé : LA FORET KERIOLET de F. Menichetti — Editions R. Martin.

2). Lecture à vue préparée : Travailler les exercices No 25, 26, 27, page 28, Solfège Méthode pour Trompette.

ELEMENTAIRE

SOLFEGE — de la page 22 à la page 40 « Solfège methode pour trompette ».

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
19 mai 1974	VILLEFAGNAN (Charente)	Concours ouvert à toutes sociétés.	M. Guy Rouffaud, 16240 Villefagnan.
9 juin 1974	CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la ville de Châteaudun pour feter le 85ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Féret, 28200 La Roche-Moléans.
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux harmonies (1 par nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16 juin 1974	LEZAY (Deux-Sèvres)	Concours National de Musique.	M. J. Degorce, secrétaire de la fanfare, 79120-Lezay.
		FESTIVALS	
Mai ou septembre 1974	BEAUVAIS (Oise)	Festival de Musique.	M. le Directeur de l'Ecole mun. de Musique agréée, 18, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 60000 Beauvais.
12 mai 1974	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique.	Société L'Avenir, 28, rue Georges-Hermann, 57000 St-Julien-lès-Metz.
25 et 26 mai 1974	TALANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André Couturier, secrétaire, 3, rue du Professeur-Einsten, 57300 Talange-Hagondange.
26 mai 1974	SAINT-EMILION (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais organisé par la Société Ste Cécile de Saint-Emilion.	M. Musset, président, 33330-Saint-Emilion.
1er et 2 juin 1974	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Madame Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
1er, 2, 3 juin 1974	METZ-SABLON (Moselle)	Festival International - Centenaire.	M. Gaston Pierrard, 8, rue des Robert, 57000 Metz-Sablon.
2 juin 1974	AUBETERRE (Charente)	Festival pour harmonie, batteries et majorettes.	M. Georges Blanc, président de la Fanfare d'Aubeterre, 16390 Saint-Séverin.
2 et 3 juin 1974	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
8 et 9 juin 1974	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Alcaraz, secrétaire, 8, place Jeanne-d'Arc, 57170 Château-Salins.
8 et 9 juin 1974	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Cahen, président, 4, rue de la Fontaine, 57300 Marange-Silvange.
9 juin 1974	AUMETZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Rennie, 7, rue du Puits, 57710 Aumetz.
16 juin 1974	FLORANGE (Moselle)	Concours de Musique - Festival.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, 57190 Florange.
16 juin 1974	MANOM (Moselle)	Festival de Musique - Cinquantenaire.	M. Gérard Bouge, 10, route de Manom, 57100 Thionville.
16 juin 1974	ST-MICHEL-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival pour toutes sociétés musicales et chorales.	M. Gretillat, 19, rue des Douhauds, 16470 Saint-Michel-sur-Charente.
16 juin 1974	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Roger Bott, 12, rue des Frères, Metz-Devant-lés-Ponts (57000).
16 juin 1974	FLEURI-les-AUBRAIS (Loiret)	Festival Fédéral organisé à l'occasion du centenaire de l'Harmonie Intercommunale de Fleury - Saran.	M. Pagegie George, secrétaire, 260, rue des Murlins, 45000 Orléans.
22, 23, et 24 juin 74	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival - Concours de Musique, Fete du Cinquantenaire.	M. Célestin Collet, directeur Harmonie Sans-soucis, mairie de (11400) - Castelnaudary.
23 juin 1974	YUTZ (Moselle)	Union Saint-Joseph - Festival de Musique.	M. Jean-Marie Boguet, 43, rue de la Pépinière, 57110 Yutz.
23 juin 1974	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre Prés, 19, rue des Framboises, Metz-Devant-lés-Ponts (57000).
29 et 30 juin 1974	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. le Maire de Farebersviller (57450).
30 juin 1974	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, Ecole de Metrich, Koenigsmacker-Yutz (57110).
30 juin 1974	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 Distroff.
14 juillet 1974	OBERNAUMEN (Moselle)	XVème Festival International de Musique.	M. René Michels, Ecole à Obernaumen, 57480 Sierik-lés-Bains.
11 août 1974	GOMELANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean Zutterling, 63, Grande-Rue, 57220 Gomelange-Boulay.

EXAMENS FEDERAUX 1974

BATTERIES - FANFARES

THEORIE — Même programme que pour les clairons.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A — Une sonnerie choisie par le jury, voir page 11 « Guide Pratique du Fanfariste ».

B — Morceau imposé : TARBES, Editions Top-Europa.

2) Lecture à vue préparée : Travailler les exercices Nos 49 et 50, page 37. Solfège Méthode pour Trompette.

MOYEN

SOLFEGE — Travailler de la page 22 à la page 62 « Solfège Méthode pour Trompette ».

THEORIE — Même programme que pour les clairons.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury, voir le « Garde à Vous » ou le rappel pour Honneur », page 10 « Guide Pratique du Fanfariste ».

B). Morceau imposé : SCHERZO VALSE de J. Decamps — Editions J. Decamps.

2). Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFEGE — Travailler toute la méthode « Solfège Méthode pour Trompette ».

THEORIE — Même programme que pour les clairons.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1). A — Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide Pratique du Fanfariste ».

B). Morceau imposé : NOUVELLE VAGUE de J. Devo — Editions Philippo.

2). Lecture à vue.

N.B. : Le « Solfège Méthode pour Trompette de Cavalerie » de D. Leroy est en vente aux Editions J.-M. Champel. « Le Guide Pratique du Fanfariste » aux Editions Renato-Deslauriers.

COR, TROMPETTE, COR et TROMPETTE - BASSE B:b.

PREPARATOIRE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1). Morceau imposé : HEROIQUE CAVALERIE de F. Forêt — Editions R. Martin.

2). Lecture à vue préparée : Même programme que pour les trompettes.

ELEMENTAIRE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1). Morceau imposé : TARBES — Editions Top-Europa.

2). Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

MOYEN

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1). Morceau imposé : FANFARE JOYEUSE de A. Gossez — Editions Margueritat.

2). Lecture à vue.

SUPERIEURE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1). Morceau imposé : REVE de DIANE de M. Lasalmonie — Editions Margueritat, (exécuter la partie de 1ère Trompe même pour les Trompettes Basses).

2). Lecture à vue.

CLAIRONS à PISTONS et CLAIRON BASSE à PISTONS.

PREPARATOIRE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

1). Morceau imposé : TARBES — Editions Top-Europa, (partie de 1er Cornet ou Bugle à exécuter par les clairons et clairons basse à pistons).

2). Lecture à vue préparée : Même programme que pour les clairons.

ELEMENTAIRE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1). Morceau imposé : D'UN PAS LEGER de G. Gadenne — Editions Champel.

2). Lecture à vue préparée : Même programme que pour les clairons.

MOYEN

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1). Morceau imposé : L'ETENDARD de L'UNION de G. Defrance — Editions Champel.

2). Lecture à vue.

SUPERIEURE

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1). Morceau imposé : Cortège de la Reine Poucette de J. Randouyer éditions Champel.

2). Lecture à vue.

TAMBOUR

PREPARATOIRE

SOLFEGE : de la page 3 à la page 6 — Solfège rythmique instrumental pour tambour : 1er Cahier.

THEORIE : de la page 1 à la page 5 N.E.P. du tambour Tome 1.

Examen Instrumental

1). A. — 1ère et 2ème marche page 7 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2 de A. Tremine.

B. — Travailler le détail des cours simples des « Flas », des « Ra » de 3 des « Ra » de 5 et des « Ra » de 9.

2). Lecture à vue préparée : Travailler les exercices No 3 et 4 page 21 de la méthode N.E.P. du Tambour Tome 1.

ELEMENTAIRE

SOLFEGE : de la page 3 à la page 10 « Solfège Rythmique 1er Cahier ».

THEORIE : de la page 1 à la page 9 N.E.P. du tambour Tome 1.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1.) A — 1ère et 2ème marche page 7 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », Tome 2, et l'une des Batteries Reglementaires, page 1.

B. — Morceau imposé : Tarbes, Editions Top - Europa.

2). Lecture à vue préparé : Exercices No 1 et 2 page 29 N.E.P. du Tambour. Tome 1.

MOYEN

SOLFEGE : No 1 au No 20 « Solfège rythmique 1er Cahier » et du No 1 au No 10 deuxième cahier.

THEORIE : de la page 1 à la page 12 N.E.P. du tambour. Tome 1.

Examen Instrumental

1). A — L'une des cinq marches pages 8 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, pages 1 et 2.

B. — Morceau imposé : Valras de A. Tremine. Editions Margueritat.

2). Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFEGE : Travailler tous les exercices de 1 à 36 — Solfège rythmique 2ème cahier.

THEORIE : de la page 1 à la 17 N.E.P. du tambour. Tome 1.

Examen Instrumental

1). A. — 3ème, 4ème ou 5ème marche page 11 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2.

B. — Morceau imposé : « Batterie de l'empire Rigodon des Manchots » de D. Dondeyne. Editions Margueritat.

2). Lecture à vue.

Le « Guide Pratique du Fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslauriers.

Le « Solfège Rythmique Instrumental pour Tambour « 1er et 2ème cahier et les méthodes » Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 1 et 2 d'André Trémine aux Editions R. Martin.

Toutes les sonneries réglementaires que nous imposons dans nos concours sont enregistrées sur disque DECCA No 451.016.

Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en Fanfare ».

ADRESSES DES EDITEURS

Editions Renato - Deslauriers — 25, rue Michel-le-Comte — Paris 3ème — 75.

Editions GRAS — La Flèche (Sarthe) - 72.

Editions R. MARTIN — 106, La Coupée - Macon (Saône-et-Loire) - 71.

Editions PHILIPPO — 24, boulevard Poissonnière - PARIS-9ème - 75.

Editions J.-M. CHAMPEL — Neuville-sur-Ain (Ain) - 01.

Editions ALPHA — 54, rue d'Hauteville - PARIS-10ème - 75.

Editions TOP - EUROPA — 53, Route Léon-Lachamp - Marseille-9ème - 13.

Editions MARGUERITAT — 290, avenue Victor-Hugo - 94120 Fontenay-sous-Bois.

Editions J. DECAMPS — 11, avenue Georges-Lafenestre - Paris-14ème - 75.

Editions P. PORTER — 45, rue du Cardinal-Mathieu - Nancy (M.-et-Moselle) - 54.

Manufacture de Cravates
E. F. SALOMON
15, Faubourg de Savenne
STRASBOURG -- Tél. (88) 32.55.85
Exécution rapide et soignée de cravate pour Sociétés

Pour les Sociétés de Musique
S.C.T.T.V. TRANSATOUR
l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours
avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande
au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).
Pour tous renseignements :
S.C.T.T.V. TRANSATOUR
34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic 183 - Tél. 522.83.37

EXAMENS FEDERAUX 1974

Précisions concernant les morceaux imposés pour l'accordéon.

CATEGORIE A (élèves utilisant les accords composés, système traditionnel) :

PREPARATOIRE

1ère année : Benjamine, E. Lorin (Ed. P. Beuscher). Jusqu'au Trio. Mt Métronomique : 132 à 144 à la noire.

2ème année : Berceuse pour Sylvie L. Laurent (Ed. P. Beuscher).

ELEMENTAIRE

1ère année : A Versailles, Primo Quala (Ed. Moselia).

2ème année : 2ème Sonatine, H. Rawson (Ed. Parisiana).

MOYEN

1ère année : Gavottina, L. Lunazzi (Ed. Séduction).

2ème année : Presto en fa, F. Balta (Ed. M. Camia). Mt Métronomique : 132 à la noire.

Supérieur : Fantaisie en Mi Mineur, A. Astier et M. Denoux (Ed. Musicora).

CATEGORIE B (élèves utilisant uniquement les bassettes (basses chromatiques) :

PREPARATOIRE

1ère année : morceau au choix du professeur.

2ème année : Pavane, M. Azzola (en dépôt UNAF).

ELEMENTAIRE

1ère année : Allerlei Nos 11 et 12, T. Lundquist (en dépôt Dhiebolt).

2ème année : Allerlei Nos 14 et 16, T. Lundquist (en dépôt Dhiebolt).

MOYEN

1ère année : Tarentella Glocosa, G. Aubanel (Ed. Ouvrières). Sans le Trio. Remonter au signe et passer directement à la Coda. Mt Métronomique : 132 à la noire.

2ème année : Adagio Cantabile, J. Mendel (en dépôt UNAF).

Supérieur : Arvernia, R. Djemil (Ed. Lemoine).

ADRESSES DES EDITEURS

BEUSCHER Paul, 27, bd Beaumarchais, 75004 - PARIS.

CAMIA Marcel, 80, rue René-Boulanger, 75010 - PARIS.

O. DHIEBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 - STRASBOURG.

EDITIONS OUVRIERES, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 - PARIS.

LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75009 - PARIS.

MOSELLA, 20, rue Valentin-Metzinger, 57500 - SAINT-AVOLD.

MUSICORA, 119, rue Saint-Maur, 75011 - PARIS.

PARISIANA-MUSIQUE, 15, rue des Blancs-Manteaux, 75004 - PARIS.

SEDUCTION, 12, passage Saint-Pierre-Amelot, 75011 - PARIS.

UNAF, 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 - PARIS.

ERRATA

Lire pour le VIOLON :

Préparatoire 1ère année : CONCERTINO pour le 1er âge de André AMELLER. (Editions Lemoine).

Préparatoire 2ème année : SIMPLEMENT de Serge LANCEN (Editions Chappelle) et non Billaudot.

Moyen 2ème année : CONCERTINO No 5 de HECK (Editions Combre).

Pour le PIANO :

Préparatoire 1ère année : ONDINE, de PEYSSIES (Editions DELRIEU) doit être joué à 4 temps et non à C barré.

N'OUBLIEZ PAS
D'ACHETER
LE MACARON
AUTO - COLLANT
C.M.F.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ ETIVAL CLAIREFONTAINE (Vosges), Commune de 2.500 habitants avec une papeterie en pleine expansion (70 km de Nancy sur axe NANCY-ST-DIE-COLMAR), recherche chef pour diriger musique de 50 éléments. Possibilités d'emplois dans les industries locales. S'adresser au Président, M. GEORGEL François, Mairie, 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE.

■ Ville des VOSGES offre emploi d'agent de police municipale à bon musicien d'Harmonie (cuivre). Ecr. au journ. sous n° 90 qui transm.

■ Harmonie de CHALON-sur-SAONE recrute deux bons clarinettistes amateurs. Travail assuré à la municipalité (jardins-voirie), logement à titre onéreux. Ecr. à M. GOUAS, Chef de Musique, 9, rue Gustave-Courbet, 71100 CHALON-sur-SAONE.

■ HARMONIE DE CHARLIEU (Loire) rech. 1) Un tambour-major pour direction et cours de Batterie. 2) Un bassiste pouvant assurer des cours de cuivres. Logements et emplois municipaux (dont un de garde champêtre) assurés. Ecr. à M. Jean NAYME, Président de l'Harmonie, 1, boulevard Jacquard 42190 CHARLIEU.

■ Harmonie LABOUHEYRE (Landes) cherche Prof. Ecole Mus. pouvant assurer Direction Société. Ecr. M. MESPLEDE, B.P. n° 7, 40210 LABOUHEYRE.

■ Ville de ST-DIZIER (52) recrute sur titres ou épreuves Directeur pour son école municipale, 420 élèves. Indices bruts 335-570. Connaissances musicales exigées : 1er Prix d'instrument et prix d'Harmonie d'un Conservatoire National. Ecr. avec C.V. à M. le Maire de ST-DIZIER avant le 30 novembre.

■ LYRE CHEMINOTE DE CHALINDREY (52) recherche chef de musique pour diriger Harmonie. S'adresser au Président : M. LAZERT, Maire de TORCENAY (52).

■ Le Service départemental de protection contre l'incendie de l'Essonne, offre aux musiciens militaires des emplois de sapeurs-pompiers musiciens. Conditions : avoir fait son service militaire. Traitement mensuel de début : 1.550 F. Avancement : Caporal après 3 ans de service, sous-officier après 6 ans, officier (sur concours). Limite d'âge 25 ou 30 ans suivant carrière militaire ou nombre d'enfants.
Pour tous renseignements, écrire à M. l'Inspecteur Départemental des Services de l'Incendie et de Secours de l'Essonne, Préfecture de l'Essonne, 91000 EVRY.

■ Demande Chef de Musique, possibilité d'emploi assuré. S'adresser à M. François GEORGEL, président de la Musique, 88480 ETIVAL.

■ L'Harmonie Municipale de LORIENT cherche un trombone-tuba. Sérieuses références exigées. Ecrire à M. le Directeur, 2 b, boulevard Joffre, 56100 LORIENT.

■ 74150 RUMILLY. Musique Municipale procurerait à OP1, OP2, OP3, les emplois suivants : ajusteurs, fraiseurs mouleurs, tourneurs mécaniciens de précision, tôliers, chaudronniers, etc... Salaires élevés à bons musiciens amateurs, instruments divers (préférence à célibataires). Ecr. avec C.V. musicien et C.V. professionnel, âge à : MUSIQUE MUNICIPALE, M. André FEPPON. Les Pérouses, 74150 RUMILLY.

COMMUNIQUE

■ Société Musicale VICHY (Allier) créée en 1862, recherche URGENCE Directeur pour assurer direction Harmonie (Musique et Batterie), ainsi que direction Ecole de Musique. Conviendrait préférence à ancien Chef ou Sous-Chef Musique Militaire retraité. Possibilité emploi complémentaire. Adresser candidature au Président M. METOT André, 7, rue Charloing, BELLERIVE-s/ALLIER, 03700, tél. (70) 93.65.07.

DEMANDE EMPLOI

■ Jeune couple (29 et 25 ans). Homme, 1er prix Excellence conservatoire national de piano, clarinette et solfège. Femme, 1er prix Excellence conservatoire national de danse. Cherche direction ou professorat dans Ecole de Musique. Temps complet. Egalement direction Harmonie, formation d'élèves, etc. Ecrire au journal sous le no 91 qui transmettra.

OCCASIONS

■ Cherche Saxo-baryton occasion. Ecr. M. NICOLAS, 7, rue du Gaz, 76700 HARFLEUR.

■ A vendre : Hélicon si b cuivre, Saxo-alto, Saxo-ténor, Basse cuivre, Trombone, Coulisse, Petite Perce. Ecr. pour rendez-vous : M. LE GUILLOCHET, 14, rue Chappe, PARIS-XVIIIème.

■ Lyre Minervoise — PEYRIAC-MINERVOIS — (11) échangerait trombone à pistons contre cord' harmonie.

■ LYRE BITERROISE (34) cherche Hélicon d'occasion en très bon état. Faire offre et propositions à son Président M. COLLET Léon, à MAGALAS (34480).

■ Cherche cor d'harmonie allemand d'occasion « ALEXANDER » si b et fa, système ascendant ou à défaut un « SELMER » *grosse perce*. Ecrire journal n/No 92, qui transmettra.

DIVERS

■ Etes-vous des Auteurs ? Compositeurs ? Le Club, 167, rue du Temple, PARIS-3ème, peut mettre la musique à vos textes, faire la partition de piano de vos mélodies, relevée d'après enregistrement sur minicassette ou bande magnétique. (J. timbre rép.).

■ Cours particuliers de solfège, piano, guitare. Progrès rapides. Club des Auteurs, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887.30.19.

■ GRAVURE DE DISQUES — REPIQUAGE. 78 T sur microsillons avec correction de gravure, ou bande magnétique. ENREGISTREMENT — PRESSAGE. Tél. 272.99.92. AUDITORIUM 2, 175, rue du Temple, 75003 PARIS.

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris, Mle déposé, unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT- 36 - Argenton (Indre).

MUSIQUE MILITAIRE

■ Musicien désirant faire son service militaire en Outre-Mer. Ecr. au chef de Musique du TFAI, en garnison à DJIBOUTI, S.P. 85019.

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air « LAMENTO » de F.P. LOUP. Aux Editions Robert MARTIN, MACON.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, Roquefort-les-Pins, Alpes Maritimes). Ti. ore réponse.

■ Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, Fg Poissonnière, Paris (9ème). Tél. 878.56.92.

VOL D'INSTRUMENTS

■ Le vol au préjudice d'un musicien de l'Harmonie Municipale de COULOMMIERS est signalé : 1 Clarinette si b marque BUFFET-CRAMPON n° SI 131.691 dans son étui. Adresser tous renseignements à M. CHALUMEAU, Président de la Fédération de Seine-et-Marne 71, av. de Rebais, 77120 COULOMMIERS.

AVIS DE CONCOURS VILLE DE LORIENT

■ RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'EDUCATION MUSICALE. — La Ville de LORIENT envisage de recruter, par concours sur épreuves, un Maître d'éducation musicale dans les écoles primaires. Les demandes d'inscription devront être adressées à M. le Maire de la Ville de LORIENT, Bureau du Personnel, pour le 15 décembre 1973 au plus tard. CONDITIONS D'AGE : les candidats devront être dégagés des obligations militaires et être âgés au minimum de 21 ans à la date du concours et au maximum de 40 ans au 1er janvier 1974, cette limite d'âge pouvant toutefois être reculée, dans la limite de dix années, d'un temps égal à celui qui a été effectivement passé sous les drapeaux et d'une année par enfant à charge. Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus à la Mairie de LORIENT (Bureau du Personnel).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

TERGNIER

Nécrologie

Un nouveau deuil vient de frapper « L'Union Musicale » de Tergnier.

Un des ses membres : M. Cagny Edgar, vient de s'éteindre apres une longue et douloureuse maladie.

Entré à la société il y a plus de quarante ans, il y occupait le pupitre de bugle, et il avait été chargé il y a quelques années, de la trésorerie, tâche dont il s'occupait avec beaucoup de conscience.

Ses camarades sont venus nombreux pour assister à ses obsèques qui ont été célébrées en l'église de Vouël, et rendre un dernier hommage à ce fidèle sociétaire.

Au cours de l'office, ils ont interprété :
— « La Mort d'Ase » de Grieg ;
— « Judex » de Gounod ;
— « Plus près de toi, Mon Dieu ».

M. Locqueneux, Directeur de « L'Union Musicale » a rappelé ensuite les différents époques de la vie du disparu et adressé un hommage ému à celui qui fut si longtemps un fidèle de la musique.

Il dit notamment : « Mon cher Edgar » ; quand j'évoque le passé; je te vois, au milieu de tes petits camarades de classe, attentif aux paroles de tes maitres... Tu faisais déjà, à cette époque, montre de cette volonté, de cette force de caractère, qui est une grande qualité dans la vie, et qui t'a permis de vaincre maintes difficultés, de surmonter maints obstacles, et de donner à ta famille le confort, l'aisance, vers quoi tendent les efforts des hommes.

Tu as su jouer un rôle actif dans de nombreux domaines, en particulier dans les groupements où ta personnalité s'est affirmée. Que ce soit dans ton travail de chaque jour, que ce soit dans le domaine sportif, que ce soit au sein du Conseil Municipal où tes concitoyens t'avaient appelé, où dans le domaine de la musique.

De bonne heure, tu es devenu un musicien à part entière : à « L'harmonie des Cheminots » d'abord, à « L'Union Musicale », ensuite.

L'âge de la retraite ayant sonné, on t'a confié la lourde et délicate charge de trésorier, et là comme ailleurs, tu t'es acquitté de cette tâche avec une ponctualité, une clarté, une maîtrise remarquable.

Notre regret est d'autant plus cruel que nous voyons disparaître avec toi les grandes qualités qui ornaient ton esprit et ton cœur ».

Puis, s'adressant à sa veuve et à sa fille, il dit :

« Je rends hommage à votre courage, car vous lui avez épargné les souffrances morales que son état pouvait engendrer. Vous avez su cacher vos larmes, fait taire vos angoisses afin de ne lui montrer que des visages sereins et confiants; vous avez su adoucir ses derniers moments par les témoignages de votre affection, ce qui vous a obligés à faire preuve de beaucoup de courage ; et vous lui avez évité d'injustes et inutiles souffrances ».

Mais, qui sait, peut-être, lui aussi, a-t-il voulu vous cacher ses pensées secrètes, et la puissance de son amour pour vous lui a fait taire le désespoir qui l'habitait.

Alors, nous ne pouvons que nous incliner devant cette forme d'héroïsme ».

Et l'orateur ajoute ; s'adressant à tous :

« Votre présence ici est pour ses parents, ses amis le témoignage de sympathie et de regret qui n'est réservé qu'à ceux dont la vie fut toute de travail et de dévouement ».

Se tournant vers les membres de la famille il dit : « Je m'incline devant vous ; qui le pleurez, j'ajoute, au souvenir qu'il laisse à la tendresse meurtrie que vous lui conserverez, au nom des dirigeants de nos sociétés, au nom de tous les musiciens, un hommage durable d'estime, d'affection et de reconnaissance. ».

Mon cher Edgard, Adieu.

Un long cortège se forme derrière le cercueil porté par ses camarades jusqu'au cimetière, précédé par les musiciens jouant des marches funèbres, lentes comme des pleurs.

MUSIQUE D'ALSACE

Voyage d'étude à Moscou

La Fédération des Sociétés d'Accordéon du Haut-Rhin organisera au cours de la dernière semaine du mois de mars 1974 (vacances de printemps) un voyage d'étude à dominante artistique à destination de Moscou. Le programme du séjour prévoit tous les attraits de la capitale soviétique : Tour de ville, soirée de l'art populaire, soirée de concert, visite du metro, visite de conservatoire, soirée au cirque de Moscou, visite du Kremlin, musée des Beaux-Arts, soirée au Bolchoï, musée de la Culture musicale, etc.

Toutes les personnes intéressées (présidents, directeurs, professeurs, musiciens ou mélomanes) même non-affiliées à la Fédération du Haut-Rhin peuvent participer à ce voyage.

Les frais se situeront aux environs de 1.000 F tout compris.

Toute demande de renseignement ou de participation pourra être adressée à Raymond Vorburger, président fédéral, 11, rue du Canal, Modenheim 68110 Illzach (tél. (89) 44.02.65.)

XIème Concours International de Musique Instrumentale de Mulhouse

Le Centre de Formation Artistique Accordina de Mulhouse organisera les 9, 10, 16 et 17 mars 1974, le 11ème concours international de musique instrumentale qui rassemblera, comme chaque année, près de 1.000 solistes français, suisses et allemands. Les catégories suivantes sont ouvertes : accordéon, guitare classique et moderne, piano, instruments à vent.

Les renseignements détaillés sont fournis dès à présent par Raymond Vorburgor directeur artistique, 11, rue du Canal, Modenheim 68110 Illzach. Tél. (89) 44.02.65.

ARDENNES

L'été à la F.M.A.

La vie estivale de la Fédération a été endeuillée par le décès de son vice-président, M. Hildevert Thomé. Président de la « Symphonie Rethéloise », puis de « l'Harmonie Municipale de Rethel », il se dévoua toute sa vie à la musique populaire et était depuis de longues années vice-président de la FMA dont M. Dauchy, président, a adressé les condoléances émues à sa veuve et à sa famille.

Ce décès, survenant après la démission du trésorier Chartogne, a provoqué un renouvellement partiel au sein du conseil d'administration qui s'est réuni le dimanche 30 septembre à Charleville-Mézières. En conséquence, le bureau de la FMA est ainsi constitué :

Président, M. Paul Dauchy (Prix-les-Mézières, « Philhar ») ; vice-présidents, MM. Jean Pihet (Nouzonville) et Jacques Harbulot (Carignan) ; secrétaire, M. Robert Demay (Sedan) ; trésorier, M. André Leroux (Deux-Vireux) ; secrétaire général adjoint, Gérard Lechêne (Sedan) ; trésorier adjoint, Marc Fournier (Sainte-Cécile de Charleville-Mézières).

Toutes les sociétés ont déployé une intense activité durant tout le cœur de l'année avec quelques évents particulièrement réussis tels :

— Les concerts de l'HM de Charleville-Mézières, avec des ballets de la « Jeanne d'Arc », société de gymnastique de cette ville (notamment dans « cap Kennedy ») ; à Charleville (pour le congrès) et Revin.

— Le centenaire de l'Harmonie de Warcq avec accueil de l'harmonie de la ville allemande jumelée de Baumholder.

— Le déplacement de l'Harmonie des Deux-Vireux aux fêtes de la Wallonie à Namur.

— L'accueil de la Fanfare de la Garde Républicaine par l'UM de Nouzonville (qui a acquis un soubassophone pour le fils du directeur de la société amie de Neufmanil, sous-directeur de l'HM de Nouzonville.

— Le déplacement de l'HM de Charleville-Mézières dans la ville jumelée de Dulmen (Allemagne) ; à Bohain (Aisne).

— Les multiples voyages de l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières et de son orchestre bavarois, notamment en Allemagne de l'Est.

— Les sorties des Harmonies des Deux-Vireux, Sedan en Belgique limitrophe.

D'ores et déjà, les cours de solfège et d'instrument, les répétitions ont repris pour la mauvaise saison, avec des effectifs toujours imposants : 47 à Fumay, 40 à Carignan et Réthel, 70 à Revin et Nouzonville, 440 à Charleville-Mézières, sans compter les élèves-musiciens : 25 — sans batterie — à Carignan, 30 aux Deux-Vireux, 250 à Charleville-Mézières par exemple.

Plusieurs de nos animateurs ont été à l'honneur, dont M. Vuadelle, président de l'HM de Vouziers et 1er adjoint local qui a reçu la médaille d'honneur départementale et communale pour 27 ans de service ; M. Cassin, directeur de l'Harmonie « Les Echos de l'Argonne », de Grandpré, qui a pris sa retraite de postier après 28 ans de service ; M. Defretin, vice-président de l'HM de Charleville-Mézières.

Le secrétaire général adjoint Gérard Lechêne a participé au stage de Boulouris avec une dizaine d'étrangers et une soixantaine de Français.

oOo

Les grandes dates fédérales 1974 envisagées sont les dimanches 24 février (AG d'études), 21 avril (examen de DE), 5 mai (DM et DS), 16 juin (DP) avec les 2 degrés (1er et 2ème années) dans chaque division autre que la DE, la date du congrès étant fonction du choix d'une ville encore inconnue.

Octobre à la FMA

Mois de transition entre les saisons estivale et hivernale, octobre a été relativement calme, musicalement en Ardennes.

L'U.M. Nouzonville a donné un grand concert (avec distribution de prix à ses meilleurs élèves) pour la fête patronale avec l'ouverture des « Saltimbanques », « Hans, le joueur de flûte », « Trois valses », « La Belle Retournelle — 3-11-73 au Bois Dormant », « Monsieur Carnaval » notamment, avec succès complet (direction G. Pinet).

L'H.M. de Sedan a exécuté messe, défilé et concert (direction : R. Demay) pour la fête patronale de Torcy (faubourg de Sedan).

Aidée par plusieurs musiciens de l'H. des Deux-Vireux (dont le directeur Grosjean), l'HM de Givet (direction B. Houssmann) a exécuté un concert de choix avec à peine plus d'auditeurs que d'exécutants.

L'H. de Monthermé a traditionnellement joué à l'hospice des Hauts-Buttés, un programme alsacien et ancien (dont « Joyeuse Epoque ») avec applaudissements chaleureux. (Direction : W. Godbillon).

« La Fanfare de Roeroi » a salué d'une aubade M. Charles Fagis qui y joua durant un demi-siècle et fêtait ses noces d'or. (Direction : R. Stévenin).

L'Avenir Montholsien (direction : G. Halang) a animé les dernières fêtes villageoises avec sa fanfare dont l'ossature est la famille Brunel (père et 5 fils : 2 tambours, 3 clairons et trompettes et 1 clairon-cor).

L'H. SNCF de Charleville-Mézières a terminé à Mohon une saison de 12 prestations depuis le 2 juin (dont à Longuyon, Clamart pour la fête des petits pois, en dehors des Ardennes) (direction : Kownacki), avec un programme éclectique allant de Semler-Collery « Fédéraly », à Delbecq « Boum sur Ch. Trénet », « Carrousel » avec S. Béchet, par exemple.

La Fraternelle de Margut (direction J. Harbulot) a reçu les félicitations du Préfet et des notabilités départementales pour sa prestation au congrès des maires des Ardennes à Margut.

De tous côtés, les « Sainte-Cécile » se préparent tandis que sont bien en activité maintenant les écoles de musique (avec un 1er cours d'une vingtaine de flûtes à bec à Rethel ; avec 9 jeunes instrumentistes à Monthermé).

MM. Vandenbroucke et Couvreur, chefs des batteries-fanfares de l'HM de Oit, de l'H SNCF de Charleville-Mézières ont participé à la réunion constitutive et sont entrés dans la Commission départementale des Batteries-fanfares, créée à l'instigation des animateurs de l'UD de la FSCF pour rénover et revivifier ces formations.

Enfin, « Les Enfants d'Yvois », « La Fraternelle » et « Les Amis Réunis de Muno », groupés naguère dans l'EMFB ont délégué nombre de leurs membres aux obsèques de Mlle Juliette Watelet, fille du sous-directeur de la batterie de Carignan, asphyxiée accidentellement à 20 ans.

AUVERGNE

Un bilan impressionnant : 1.077 élèves musiciens aux examens fédéraux.

Précédée d'une importante réunion du conseil d'administration à 9 h. 30 l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales d'Auvergne s'est tenue le dimanche 25 mars, à 15 h. à Chamalières.

C'est devant un auditoire d'une centaine de présidents, chefs et administrateurs que la séance est déclarée ouverte par le président Wegl.

M. Bernadet procède à l'appel des sociétés : 58 sont présentes ou représentées, puis M. Wegl, en un vaste tour d'horizon, dresse un tableau précis de l'activité fédérale au cours de l'année écoulée et remercie les nombreuses personnalités qui témoignent par leur présence tout l'attachement qu'elles portent au développement de nos sociétés musicales d'amateurs. Il adresse un hommage particulièrement amical au président d'honneur M. Armand Tournel, ex-chef de musique militaire et compositeur distingué dont les œuvres ont fait le tour du monde.

Une minute de recueillement est observée à la mémoire de nos chers disparus : le luthier Pajot, de Jenzat ; le doyen des chefs Viginet, d'Authezat ; les présidents Beissat, de Jumeaux ; Chevalier, de Chabreloche ; M. Dissard fils, de Saint-Dier ; M. et Mme Merlent, beau-frère et sœur de Mademoiselle Besson, trésorière générale.

A côté des peines, nous avons des joies : en 1972, 130 médailles sont venues récompenser les talents et le dévouement de nos sociétaires et 4 médailles d'or des chefs ont été attribuées à M. René Dissard, de Saint-Dier, pour 54 ans de direction ; à MM. Georges Terrasse, d'Auzat-sur-Allier ; René Millet, d'Aigueperse ; Jean Cheminat, de Cournon-d'Auvergne.

M. Wegl aborde ensuite les problèmes de survie de nos sociétés : Pour assurer la pérennité de nos sociétés, actuellement au nombre de 72, il faut initier la jeunesse à la technique instrumentale tout en assurant son éducation artistique et en s'efforçant de lui donner un idéal élevé.

Cette année a vu éclore 5 nouvelles écoles de musique accueillant garçons et filles, ce qui porte à 31 le nombre de nos sociétés formant régulièrement des élèves.

Cet enseignement musical est contrôlé et sanctionné en juin par des examens organisés par notre Fédération sur des épreuves nationales établies par la Confédération Musicale de France en accord avec le ministère des Affaires Culturelles et comportant 3 niveaux, dont 3

à l'échelon départemental, un au régional et un au national.

12 centres d'examen ont fonctionné, groupant une vingtaine de jurés choisis parmi des personnalités jouissant d'une notoriété musicale confirmée.

Le chiffre record de 1.077 candidats a été enregistré, soit 300 de plus que l'an dernier.

Ils se répartissent dans les disciplines suivantes : piano, violon, violoncelle, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette d'harmonie, trombone, cor d'harmonie, saxhorn alto, baryton, basse, accordéon, guitare, percussion, chant, tambours et clairons.

Il est bien entendu que cet enseignement est dispensé gratuitement et que les instruments d'études sont prêtés gracieusement par les sociétés.

Voilà des résultats qui se passent de tout commentaire.

— Parallèlement à cette action en faveur de la jeunesse nos sociétés musicales ont assuré tous les services de la cité et animé toutes les manifestations : commémorations, fêtes, défilés, retraites, concerts publics au répertoire éducatif et varié et apporté leur concours aux autres sociétés et groupements locaux et régionaux.

— Certaines ont défendu avec un vif succès les couleurs fédérales au concours de Craponne-sur-Arzon (43) : l'Harmonie de Royat, la Fanfare de Plauzat ; de Chalais (16) : l'Harmonie de Riom ; au concours national de Nevers : l'Union Musicale de Cournon ; au concours international des Sables-d'Olonne (85) : le Réveil Bourboulien, l'Harmonie d'Issoire, une moisson de 1ers prix et de prix de direction a récompensé leurs mérites respectifs.

En terminant M. Wegi félicite chaleureusement les membres du bureau notamment Mlle Besson, MM. Chartoire, Vidal, Bernadet, Blazeix pour l'important travail qu'ils accomplissent chaque jour.

RAPPORTS DE TRESORERIE. — On entend successivement les rapports de Mlle Besson, trésorière générale de la Fédération d'Auvergne et de M. Bernadet, trésorier de l'Union départementale. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Un appel est lancé aux retardataires pour le règlement des cotisations, de la prime d'assurance et de la participation de chaque société à l'achat du local fédéral.

COMMISSAIRES AUX COMPTES. — MM. Perronin, de St-Eloy-les-Mines, et Chargé, de Plauzat, sont élus à ces fonctions.

Après examen des comptes ils ont donné quitus aux trésoriers, en leur adressant des félicitations pour la parfaite tenue de la comptabilité.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1/3 sortant rééligible + 2 nouveaux membres.

Après un vote à bulletin secret sont réélus membres du conseil d'administration : M. Wegi, Mlle Besson, MM. Chartoire, Vidal, Bernadet, Blazeix.

Sont élus (nouveaux membres) : MM. Morlat compositeur, directeur de Puy-Guillaume, et Ledieu Michel, directeur de Romagnat.

EXAMENS FEDERAUX. — M. Blazeix, directeur d'école de musique et de l'Harmonie de Riom, chargé de cet important service, fait part à l'assemblée des décisions prises au cours de la réunion des chefs en date du 7 janvier — réunion qui avait essentiellement pour but d'élaborer un programme d'études précis et progressif suivant les 7 degrés d'épreuves imposés par la Confédération Musicale de France.

Une discussion s'engage avec les représentants des sociétés afin de fixer pour chacune d'elles la date des examens et procéder également à la composition des jurys.

M. Blazeix remercie ses fidèles collaborateurs : Mme Etienne, Mlle Haubourg, MM les chefs de musique militaire : capitaine Espinasse de Lyon, adjudant Duflos du 92ème RI, MM. Vidal, Bernadet, Meunier, Perronnin, Tardieu, Bordel, Morel, Gendre, Roux, Filiatraud, Moriat, Dissard, Bardet, Foulihoux, Millet, Collier, Echassoux, Sudre, Coudert, Cathonnet, Arbre, Ledieu, Prunevre, Montelcon, Hazebrouck, Borovlack, Trinquard, Vernet, Verdier, Sabate, Wotcsik, Marinier, etc.

ASSURANCES. — M. Chartoire, responsable de ce service, rappelle la nécessité de se couvrir des risques pouvant atteindre nos sociétés, et ceci dans les meilleures conditions : 1) responsabilité civile ; 2) assurance contre les accidents ; 3) Dommage aux instruments ; 4) incendie.

La couverture part du 1er octobre pour aller au 30 septembre — sans tacite reconduction — en raison de la mobilité des effectifs.

LOCAL. — La réalisation de la vente est en bonne voie après quelques retard d'ordre administratif.

L'assemblée rend un hommage unanime au conseil général pour la subvention accordée pour cet achat.

MUSIQUES MILITAIRES. — Le président Wegi informe par le canal de la presse des dates d'examens ayant lieu à Lyon, caserne Sergent Blandan.

Actuellement 12 de nos meilleurs élèves ont une place de choix à la Musique de la Vème Région sous la direction du capitaine Espinasse et 10 autres appartiennent à la Musique du 92ème RI sous les ordres de l'adjudant Duflos.

SACEM. — Un nouvel avenant au protocole de 1963 a été signé le 24 janvier 1973. Il concerne exclusivement les sociétés affiliées à nos fédérations. Il modifie à notre avantage les articles 4, 5 et 7.

Ils ont expressément demandé aux organisateurs de prendre contact, avant toute manifestation, avec le secrétaire général de la SACEM : M. Georges Phalipon, 62, rue Bonnabaud, Clermont-Ferrand, téléphone 93.96.30, qui se fera un plaisir de vous renseigner.

JOURNAL CONFEDERAL. — Lien précieux entre toutes les sociétés fédérées, mérite une audience beaucoup plus fournie.

Le président vous demande une diffusion plus grande et de lui faire parvenir le compte rendu de vos activités et manifestations.

FESTIVAL. — Sont annoncés : 1 festival permanent au Mont-Dore, 1 festival à Royat (sur invitation), 1 festival à Riom-ès-Montagne le 17 juin (s'adresser à M. Vidal).

MACARON. — M. Wegi signale que la Confédération lance la création d'un macaron national, ceci afin de resserrer les liens d'amitié entre tous les musiciens confédérés. Ce macaron est vendu au prix de 5 F.

M. Wegi doit donner à la Confédération le nombre de macarons susceptibles d'être achetés par la Fédération d'Auvergne.

Il est demandé aux sociétés présentes de voir la question et d'indiquer le plus rapidement possible à la Fédération le nombre de macarons qu'elles voudraient se procurer.

Un vin d'honneur offert par la municipalité réunissait autour de M. Claude Wolff, maire adjoint et président de l'harmonie de Chamalières et du Docteur Courty, adjoint au maire, tous les représentants des sociétés musicales fédérées.

M. Wegi remerciait la municipalité de son accueil et de son soutien à l'art musical populaire.

M. Wolff en levant son verre à la prospérité de la Fédération Musicale d'Auvergne a tenu à féliciter M. Wegi et les directeurs des sociétés musicales pour leur dévouement bénévole et le travail qu'ils accomplissent auprès des jeunes leur permettant de présenter de plus en plus d'élèves aux examens de la Confédération Musicale de France.

Éditions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle — PARIS-9ème — 874-09-25

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Extrait du catalogue général

VIOLON

ALARD (D.), Méthodo complète et progressive .....
ESPEJO (C.), Le travail pratique des gammes .....
CLERGUE (J.), Sicilienne .....
DAUTREMER (M), Choral et scherzo caprico .....
ESPEJO (C.), Airs tziganes .....
— Guajiras .....
— 2 Pièces dans le style ancien .....
— Tyrolienne .....
FRANCK (C.), Mélancolio .....
MAZELLIER (J.), Musetto .....
MON PREMIER ALBUM
Pièces de divers auteurs à la 1ère position
En 3 volumes .....
TOMASI (H.), Paghiella (sérénade cyrnéenne) .....

VIOLONCELLE

LEE (S.) Méthodo complète .....
BARLOW (F.), Sonate .....
DELMAS (M.), Chanson petites russiennes .....
SAMAZEUILH (G.), Chant d'Espagne .....

FLUTE

HERICHE (R.), Exercices journaliers .....
ABSIL (J.), Silhouettes .....
AMELLER (A.), Barcarollo .....
ARMA (P.), 12 Danses roumaines de Transylvanio ....
AUCLERT (P.), Thème varié .....
BARLOW (F.), Pavane .....
BERTHELOT (R.), Fauréenne .....
CAPLET (A.), Petite valse .....
— Rêverie .....
DAMASE (J.-M.), Scherzo .....
DAUTREMER (M.), Amabilité .....
LE BOUCHER (M.), Ode à Marsyas .....
LŒILLET (J.-B.), Sonate en fa majeur .....
— Sonate en sol mineur .....
MARC (E.), Bergers d'Arcadie .....
MAZELLIER (J.), 2 Pièces brèves .....
MICHAEL (E.), 2 Esquisses .....
MOUQUET (J.), Flûte de Pan .....
PHILIPPE (J.), Arioso .....

HAUTBOIS

BROD (H.), Méthodo (Révision Gillet) .....
ABSIL (J.), Burlesque .....
DAMASE (J.-M.), Rigodon .....
— Pavane variée .....
— Rhapsodie .....
LŒILLET (J.-B.), Sonate en mi majeur .....
— Sonate en sol majeur .....

SAXOPHONE

LONDEIX (J.-M.), Le saxophone en jouant
1er Cahier (1ère année) .....
2ème Cahier (2ème et 3ème années) .....
3ème Cahier (4ème année) .....
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones
1er et 2ème cahiers .....
3ème Cahier .....
— Les gammes conjointes et en intervalles .....
— Le Détaché (staccato) aux saxophones .....
ABSIL (J.), 5 Pièces faciles .....
AMELLER (A.), Jeux de table .....
BECK (C.), Nocturne .....

SAXOPHONE

BROWN (C.), En promenade .....
DAUTREMER (M.), Emotion .....
DOUANE (J.), Capriccio .....
LANTIER (P.), Allegro, arioso et final .....
LELEU (J.), Danse nostalgique .....
MAURICE (P.), Tableaux de Provence (5 pièces) .....
MAZELLIER (J.), Spleen .....
— Quick .....
MURGIER (J.), 2 Pièces brèves .....
VELLONES (P.), Rhapsodie .....

CLARINETTE

DIDIER (Y.), Au service de la clarinette
Méthodo complète de clarinette système Boehm ..
Etude des gammes et principaux accords .....
ABSIL (J.), 5 Pièces faciles .....
ARMA (P.), Divertimento nº 6 .....
DAUTREMER (M.), Gavottine .....
— Page en contraste .....
— Premier souffle .....
RUNGIS, Sept pièces : Barcarolle, Menuet, Elegie, Valse, Romance, Rondo, Aria .....

BASSON

DHERIN (G.), et PIERNE (P.)
Nouvelle technique du basson
1. Exercices et études (G. DHERIN) .....
2. Textes d'application (P. PIERNE) .....
GAMBARO (J.-B.), 18 Etudes pour le basson .....

COR

CHARLIER (T.), Méthodo complète .....
CONORD (C.), 45 Etudes de déchiffrage et transposition
ABSIL (J.), Rhapsodie nº 6 .....
BIGOT (E.), 2ème Pièce .....
— Récit, scherzo et final .....
CLERGUE (J.), Prélude, lied et rondo .....
DAMASE (J.-M.), Pavane variée .....
DOUANE (J.), En forêt d'Olonne .....
DEPELSENAIRE (J.-M.), Nocturne .....
MEYER (J.), Cordelinetto .....

TROMPETTE

ABSIL (J.), Suite .....
ARRIEU (C.) Pièce brève .....
CALS (M.), Improvisation .....
DAMASE (J.-M.), Hymne .....
DAUTREMER (M.), Sans peur .....
FRIBOULET (G.), Introduction et marcha .....
JONGEN (L.), Air et danse .....

TROMBONE

DHELLEMMES (R.), 25 études méthodiques préparatoires et élémentaires .....
— 25 Etudes de perfectionnement .....
— 25 Etudes polyphoniques d'après les Grands Maîtres
CLERGUE (J.), Impromptu .....
LANTIER (P.), Introduction romance et allegro .....

TUBA

LANTIER (P.), Andante et allegro .....

PERCUSSION

COURTIOUX (J.), Introduction à l'étude de la percussion
TOMASI (H.), Cadence extraite du ballet des Djinns pour timbales, batterie et xylophone .....

BOUCHES-DU-RHONE

Notre Fédération de nouveau en deuil

Après le décès du conseiller Valentin, c'est à présent notre président-adjoint, Louis Rouvière qui vient de nous quitter.

Il s'est en effet éteint le jeudi 29 mars après une longue et douloureuse maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 31 mars en présence d'une foule nombreuse d'amis Traminots et Musiciens qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à ce dévoué dirigeant.

Durant l'office religieux les musiciens de l'Harmonie de la Régie autonome des Transports de la ville de Marseille ont interprété des morceaux de circonstance à la mémoire de leur regretté président.

Au cimetière, avant l'inhumation, et pendant que les membres du Conseil d'Administration Fédéral et ceux de l'Harmonie de la RATVM encadraient le cercueil munis de leurs couronnes respectives, le président Fédéral Courtial a prononcé quelques mots que nous reproduisons ci-dessous :

Madame Rouvière, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Avant que le linceul de l'Eternité n'enveloppe notre ami Louis Rouvière, permettez qu'en ma qualité de Président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR, dont il était le Président-Adjoint et le correspondant de la CMF, je retrace très brièvement sa vie.

Né dans le Gard, à Saint-Ambroix, il a eu 67 ans en janvier ; il est très jeune confronté avec les durs travaux de la mine, en même temps qu'il est attiré vers la musique qu'il apprend et pratique au sein de la formation minière locale.

Affecté dans une musique de notre ville lors de son appel sous les drapeaux, il s'y fixe par la suite, y fonde son foyer et est embauché à la Société des transports en commun. Il devient membre exécutant de l'Harmonie professionnelle avant d'en être l'un des dirigeants actifs et enfin le président.

La vie ne lui a pas ménagé les occasions de mettre à l'épreuve ses qualités d'altruisme.

Durement touché dans sa chair par le mal implacable ayant frappé trois de ses enfants, il emploie ses moments de repos et de loisirs à l'accomplissement de tâches nombreuses et fatigantes lui permettant, en complétant son salaire, de faire donner à ses fils les soins les plus modernes que les techniques médicales de l'époque pouvaient leur assurer. N'abandonnant pas pour autant le service des autres, il devient membre du Conseil d'Administration de la Fédération pour être porté, voici QUATRE ANS, au poste combien absorbant de Président-Adjoint. N'épargnant ni son temps, ni sa peine, n'étant rebuté par aucun travail, il y fait encore toute la démonstration de ses qualités d'homme désintéressé et dévoué au service de ses semblables. Catalyseur et animateur de l'Harmonie de la R.A.T.V.M., c'est paradoxalement au moment où la vie commençait à l'abandonner qu'il a pris une décision très importante pour l'allongement de la Vie de sa Société en créant et structurant une Ecole de Musique réservée aux enfants de Traminots, dont il ne pourra pas, tout au moins d'ici bas, mesurer les résultats lors des examens fédéraux dans les mois à venir. Dernière concession de la Providence à cet homme de caractère qui a pensé à sa formation jusqu'à son dernier souffle, le privilège de nous quitter un jeudi, jour de répétition de l'Harmonie, non pas seulement comme il le faisait jusqu'il y a quelques semaines encore en prenant le car de service, mais en disant cette fois adieu à cette terre et à cette vie qu'il aimait tant, mais toujours au revoir à nous, ses amis, pauvres humains, dont la voie tracée de façon idéalique à la sienne nous amènera à le retrouver pour participer, avec lui, aux Concerts Célestes dont vous avez donné une esquisse aujourd'hui et auxquels nos modestes connaissances musicales nous donnent l'espoir de participer en une nouvelle union et, cette fois, de durée infinie.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos condoléances attristées à Mme Rouvière et à toute sa famille.

LES MILLES

La fête de nos anciens musiciens médaillés a connu un très vif succès

Décidément notre société musicale se porte toujours à merveille et la réussite de la journée de fête du 8 avril ne nous démentira pas une fois de plus.

En effet, notre Philharmonique, dans le cadre du Concert de Printemps, donné chaque année sur notre Cours Marcel Brémond à l'orée des beaux jours, avait le plaisir et l'honneur de procéder à la remise de plusieurs décorations décernées par la Confédération Musicale de France en récompense de nombreuses années de service et de dévouement au profit de notre noble art.

Dès 11 heures, nos musiciens se groupent sur le cours et prennent place à leurs pupitres afin d'exécuter un magnifique programme de concert monté de façon magistrale par leur chef, M. Aimé Fouque. Nos mélomanes Millois, toujours aussi nombreux purent alors tour à tour entendre : La Marche des Tirailleurs, dirigée par le sous-chef Louis Thierrée ; La Poupée de Nuremberg, toujours très appréciée ; Honneur aux Basses ; Corinne dans un pot pourri d'airs chantés par Rika Zarai et Charlotte Julien ; l'Auberge du Cheval Blanc, célèbre morceau classique aux airs connus et si souvent chantés ; Sérénade au Clair de Lune, suivie de la célèbre Marche du 14e RIA.

Puis ce fut la cérémonie des décorations et tour à tour M. Pirolo Michel, médaille de bronze ; MM. Siravo et Louis Thierrée (trésorier et secrétaire), médaille d'argent, ainsi

WELTKLANG

Weltklang

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2e / Tél. : 231.88.78.

Consortium Musical - Editions Philippo

24, boulevard Poissonnière — 75009-PARIS

Tél. : 824-89-24 — 246-52-22

ENSEIGNEMENT

SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

AGAMEMNON	Solfège à l'usage des instrumentistes.
AUBANEL	Solfège rythmé, 1er livre.
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1er volume.
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 2ème volume.
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
CLASSENS	Solfège clé de fa.
CLASSENS	Solfège en clé de sol et fa.
DOUEL J.	Précis d'harmonie expérimentale.
DOUEL J.	Traité pratique de réalisation harmonique.
DOUEL J.	Traité élémentaire de contrepoint.
DOUEL J.	Essai de pédagogie musicale.
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives.
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
ELWART	Traité d'harmonie élémentaire.
EXCOFFIER	Solfège manuscrit.
EXCOFFIER	Abrégé rationnel de mécanisme.
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers.
FOURNIER	L'emploi du métronome.
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles.
GARAUDE	Solfège des enfants.
GOUARNE	Petit traité d'harmonie.
GRANIER	Solfège manuscrit.
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration.
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
IRI J.	Solfège pratique.
ITHIER L.	Traité complet d'harmonie pratique.
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber.
LANTIER et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
LEMARIE	Théorie élémentaire.
LEMARIE	Solfège élémentaire.
MALEZIEUX	Solfège théorique et pratique.
MAYEUR	Cahier et devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
MAYEUR	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
MAYEUR	Théorie.
MERIOT	Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut.
MERIOT	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté.
MERIOT	60 leçons de solfège (mélange de clé de sol et fa).
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
MOREAU	40 leçons de solfège préparatoire clé de sol et fa.
MOREAU	Solfège avec accompagnement.
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale.
NERINI Emmanuel	Année scolaire de musique.
NERINI Emile	Précis de théorie musicale.
NERINI Emile	Questionnaire correspondant au précis.
OULLIE	Mon premier solfège.
OULLIE	Théorie simple et pratique.
PANSERON	ABC du solfège.
PANSERON	Suite de l'ABC.
PETITJEAN	Traité d'harmonie élémentaire.
RAWSON	Traité d'orchestration jazz.
REBER	Traité d'harmonie.
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes.
REUCHSEL	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2.
REUCHSEL	Abrégé de la théorie.
REUCHSEL	Grande théorie.
REUCHSEL	Questionnaire.
RODOLPHE	Solfège par Chapellier.
RODOLPHE	Solfège à 2 voix.
ROUGNON	Petite théorie solfège.
ROUGNON	Petit solfège récréatif.
ROUGNON	Solfège élémentaire en 4 cahiers.
ROUGNON	Traité d'harmonie 1er volume.
ROUGNON	Traité d'harmonie 2ème volume.
SALMON	Cours complet d'harmonie (méthode simplifiée).
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume.
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume.
SCHWARTZ	Année préparatoire de solfège.
SCHWARTZ	Précis de dictées musicales.
SCHWARTZ	500 dictées musicales et 1.822 exercices, 1er volume.
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VAULTIER	Grande théorie en 3 volumes, 1er volume, 2ème volume, 3ème volume.
VIGNOLO	Solfège élémentaire.
VIGNOLO	50 leçons de solfège.
VIGNOLO	La mesure en 2 volumes.
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental — A instruments en si bémol.
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental — B instruments en mi bémol.
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental — C instruments en ut.
WINDELS	Solfège à clairon.
WORSCHECH	Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers.
WURMSER	8 leçons de solfège.

ETUDES

METHODES : PIANO

AUBANEL	30 études rythmiques (instruments à clavier).
CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).
CLASSENS	Le piano classique en 7 volumes (ABCDEFG).
COULFIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode).
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors série H. 20 — H. 21 — H. 22.
DESCAVES	Le piano classique en 3 volumes (1, 2 et 3).
DUMONT	Méthode.
ESPERON LAMY	Le clavier.
IRI	Méthode bleue.
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus.
NERINI Emmanuel	Etudes mélodiques.
NERINI Emmanuel	Gammes et arpèges.
RAWSON	Tous les rythmes au piano.
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL	Méthode en 5 volumes.
STAUB	Cours de piano 3 volumes.
STAUB	Gammes majeures et mineures (en feuilles).
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes.

METHODES : INSTRUMENTS

BOUCHE et ROBERT	Méthode de trompette « Le Trompettiste ».
CALMEL Jean	Méthode de clarinette « Le Clarinettiste ».
MERIOT	Méthode de saxo « Le Saxophoniste ».
RULLIER	Méthode d'accordéon « L'Accordéoniste ».
WORSCHECH	Méthode de flûte à bec.

que nos anciens MM. Cenier Arthur, Simono Nazzarenno, Lorenzatti Barthelemy, Druetto Edmond et Chardon Marius, médaille des vétérans, reçurent leurs récompenses des mains de M. Marcel Moutet, notre adjoint spécial, remplaçant dans cette tâche notre ami Fernand Granier, délégué de la Fédération, empêché pour raisons familiales.

Nous adressons à tous ces valeureux récipiendaires nos biens sincères félicitations pour leur constante assiduité, pendant de longues années, à servir la musique au détriment quelquefois des loisirs personnels ou familiaux.

Ensuite, tout le monde se retrouve autour d'un apéritif d'honneur auquel étaient conviés les invités parmi lesquels on pouvait reconnaître M. Paul Ferreol, conseiller général ; M. Moutet, adjoint spécial local ainsi que des présidents de sociétés avoisinantes.

Enfin, un grand banquet fraternel clôtura cette magnifique journée qui laissera un excellent souvenir à nos sympathiques médaillés et à tous leurs amis, ce qui une fois de plus prouve la belle vitalité de notre bonne vieille société au sein même de la grande famille des musiques dites populaires.

Association Musicale de Saint-Henri

Le dimanche 26 novembre était très chargé en concerts de Sainte-Cécile dans le département.

C'est ce jour-là que l'Association Musicale de Saint-Henri, que préside M. Rosso, avait retenu pour cette fête.

Le concert donné par cette sympathique formation a été des plus réussis et le programme comprenait : Jumpin'At The Wooside de Count Basie ; Ebb Tide de Robert Maxwell ; Saint-Louis Blues de W.-C. Henry ; Pensylvania 6.500 de Jerry Gray ; In The Mood de Glean Miller ; Barcelona se Murato ; Boum sur Charles Trenet ; When The Seint's Go Marchin'in de Art Dedrik. Sandrilla.

Sous la direction de son chef dynamique, M. André Lignier, cette jeune phalange a donné un concert de musique jazz-symphonique qui a obtenu le plus franc succès.

Le nombre de ses exécutants (vingt) ne lui permettant pas de s'attaquer au répertoire classique qui demande un orchestre plus étoffé, son chef, avec beaucoup d'à-propos, s'est résolument tourné vers ce genre et on a plaisir à constater qu'il a parfaitement réussi dans son entreprise.

Ses musiciens attentifs a ses moindres gestes ont exécuté le programme très varié qui a été interprété devant une assistance nombreuse qui n'a pas ménagé ses acclamations pour manifester sa complète et légitime satisfaction.

Après ce concert, un apéritif a été servi dans la bonne humeur suivi d'un fameux banquet.

Pour terminer cette journée un bal a fait danser jeunes et moins jeunes.

En résumé, journée parfaitement réussie et qui a procuré à tous les membres qui ont témoigné au cours de cette manifestation de la plus franche camaraderie, le plaisir d'œuvrer pour la musique.

M. Bianchi, qui représentait la Fédération, a pu le constater tout au long de cette parfaite journée de distraction.

CHAMPAGNE ET MEUSE

M. Alexis Conlo, président de la Fanfare municipale et maire de Witry-lès-Reims, est décédé le 22 juillet 1973. Les musiciens apprirent son décès avec stupeur à leur retour d'un concert donné à Heutrégiville. Gravement malade depuis le début de l'été, il fut frappé brutalement par la mort, alors que nous suivions tous les progrès de sa guérison, qui, de jour en jour, nous donnaient l'espoir de le revoir bientôt parmi nous.

Le mercredi 25 juillet, la Fanfare municipale conduisait son président à sa dernière demeure. Plusieurs milliers de personnes étaient venues rendre un dernier hommage à cet homme qui s'est dévoué toute sa vie pour la musique et pour sa commune dont il était le maire depuis 1965.

Selon sa volonté, la Fanfare, dirigée par M. Raymond Diederich, interpréta, au cimetière, la « Marche Funèbre », de Chopin.

Parmi l'assistance, on notait la présence de très nombreuses personnalités : M. le sous-préfet de Reims, M. Lemaire, sénateur de la Marne ; M. Falala, député de la Marne ; M. Prévoteau, conseiller général du canton de Bourgogne, ainsi que de nombreux autres conseillers généraux du département et les maires de nombreuses communes voisines.

Qu'il nous soit permis, aujourd'hui, de jeter un regard en arrière afin de contempler la grandeur de son œuvre.

Déjà membre de la société sportive, il entre à la Fanfare municipale de Witry à 21 ans, en 1921 ; une année plus tard, il apparaît au pupitre des saxophones sopranos. Il se révèle rapidement un excellent musicien et on le retrouve soliste peu avant la seconde guerre mondiale.

Celle-ci détruit tout sur son passage et lorsqu'elle prend fin, il ne semble rien rester. Alexis Conlo rassemble tout ce qu'il peut trouver : musiciens et instruments et le 11 novembre 1944, trois mois après la Libération, fait jouer la « Marseillaise » par neuf fanatiques devant le monument aux morts. Le 15 du même mois, il provoque une assemblée générale de reconstitution. A l'appel des musiciens, 22 sont présents, 12 sont absents, d'autres ne reviendront jamais.

Sous la présidence de M. Kléber Buard, la société décide de reprendre ses activités. A. Conlo, alors maire de la commune, relance, une à une, les sociétés.

En 1949, le président Buard demande au comité de lui adjoindre un suppléant, afin de le décharger d'une partie de ses fonctions. Alexis Conlo est alors nommé administrateur.

Il jette toute sa puissance créatrice dans cette fonction et la Fanfare voie vers sa nouvelle destinée. Il fait appel aux jeunes afin d'assurer la relève, installe au pupitre de directeur un chef de valeur, engage la société dans des sorties, des festivals, des concours.

Afin de récompenser les musiciens de leurs efforts, il organise des voyages. Quelques années plus tard, afin de pallier au déficit de la trésorerie, il forme un comité des fêtes, composé uniquement de jeunes qui, depuis quelque temps, lui apportent leur soutien dans cette progression.

Avec cette équipe apparaissent de grandes manifestations, dont les plus importantes furent incontestablement : le festival du cinquantenaire (1954) et celui du soixantenaire (1964).

En 1965, Alexis Conlo est élu, à l'unanimité, président, après la démission de M. Buard atteint par la maladie. Il était l'ennemi des titres honorifiques ; cependant, ce fut avec un certain plaisir qu'il accepta, au cours du concert donné le 12 décembre 1971, l'Etoile fédérale et la Médaille des vétérans, récompensant 50 années d'exercice au service de la musique. Mais sa satisfaction fut plus grande encore quand on lui demanda de remettre, lui-même, la médaille de la Fédération de Champagne-et-Meuse au vice-président de la société, M. Gilbert Eveloy.

Sa grande expérience, sa diplomatie, son art de parfaire lui ont permis cette étonnante réalisation, mais il avait aussi le souci de la continuité : c'est pourquoi, jour après jour, il a formé l'équipe qui, aujourd'hui, est décidée à poursuivre son œuvre, afin de perpétuer son souvenir et de lui rendre ainsi le seul hommage qu'il souhaitait vraiment.

Le groupe lyrique et symphonique à Vittel.

Samedi 28 juillet, le Groupe Lyrique et Symphonique se rendait à Vittel, répondant à l'invitation du Club Méditerranée.

La formation rémoise qui comprend également quelques éléments sparnaciens devait dans l'après-midi donner un concert à l'auditorium du parc du Grand Hôtel.

L'orchestre placé sous la baguette de son dévoué directeur M. Aimé Demailly, interpréta un programme très éclectique allant de Haydn à Sadun en passant par Schubert, Strauss, Delibes, Saint-Saëns, etc.

L'exécution en fut parfaite et chaleureusement applaudie par un public très attentif.

Nous pourrions signaler la belle sonorité du violon solo M. Michel Cochonneau ou la virtuosité du flûtiste M. Pfaff, mais tous sont à féliciter, en particulier M. A. Demailly, qui sut conduire ses musiciens à un très beau succès.

Signalons que le Groupe Lyrique et Symphonique est la seule formation symphonique de la région composée d'éléments amateurs et bénévoles.

Il est agréable de constater que cette société, grâce à la bonne volonté de chacun poursuit sans relâche la voie qui lui fut tracée dès 1926 par son regretté directeur-fondateur M. Ovide Berteaux.

Et c'est tard dans la nuit que l'on se quitta dans la bonne humeur en promettant de se retrouver devant le pupitre afin de préparer la saison prochaine qui s'annonce déjà fort chargée.

(Extrait du journal « L'Union », 6-8-73).

CHARENTE

Assemblée générale du 7 octobre 1973

Le dimanche 7 octobre 1973, les membres adhérents de la fédération de la Charente se sont réunis salle des sociétés savantes, à l'hôtel-de-ville d'Angoulême, pour y tenir leur assemblée générale statutaire.

Trente sociétés étaient présentes ou représentées. MM. Marcel Lasalmonie, ex-chef de musique de la Légion Etrangère, et Raymond Bascle, ex-directeur de l'harmonie municipale de Cognac, avaient été invités à assister aux débats.

Après son allocution de bienvenue, le Président fédéral donna la parole au secrétaire général qui fit le compte rendu moral dont on lira la teneur ci-après.

L'unanimité de l'assemblée s'est faite sur plusieurs décisions parmi lesquelles nous citerons celle-ci qui est une inovation : le conseil d'administration s'adjoint trois conseillers techniques : un dans chaque circonscription électorale du département de la Charente. Ces conseillers sont chargés de visiter, aider sur le plan technique les sociétés siégeant dans leur circonscription et maintenir le contact avec les élus et parlementaires locaux.

M. Marcel Lasalmonie a été chargé de la circonscription de Confolens, M. Raymond Bascle de celle de Cognac et M. Roger Colteux de celle d'Angoulême.

Le comité d'honneur a ensuite été constitué de la façon suivante : président d'honneur, M. Pierre Du-

SOCIETES DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :

l'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

bois ; premier vice-président d'honneur, M. René Bonneau; deuxième vice-président d'honneur, M. James Lambert ; membre d'honneur, M. Jacques Jahan.

Le conseil d'administration pour la saison 1973-74 est ainsi constitué : président fédéral, M. Armand Babin ; premier vice-président, M. Emile Poujol ; deuxième vice-président, M. Jacques Painturaud ; secrétaire général, M. Henri Mazeau ; trésorier, Mme Henri Mazeau ; membres : MM. Léonide Caute, André Viroleau, Jean Gaschet, Jean Matard, Fernand Merle, René Picard et Yves Coupaud.

Il faut signaler la haute tenue de cette assemblée et l'intérêt soutenu manifesté par les assistants.

oOo

Texte du compte rendu moral présenté par M. Henri Mazeau, secrétaire général de la fédération de la Charente.

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs.

Avec la saison 72-73 s'achève cette période de transition que nous avons dûs traverser et pendant laquelle ceux qui ont pris la charge de la fédération ont pu se familiariser avec son administration et sa réglementation ; vous avez pu constater qu'un gros travail de remise en ordre a été effectué ; c'est ainsi que la réorganisation des examens fédéraux a permis de juger 60 candidats dans tous les cours en une seule matinée : un gros travail d'information a également été entrepris et le premier résultat a été la diffusion, dans toute la France, de notre notice concernant les assurances. Je dois ajouter que cette diffusion a été faite par la confédération après nous en avoir demandé l'autorisation. Une deuxième notice traitant de vos droits et de vos devoirs envers la SACEM est en cours d'élaboration et sera diffusée dès que terminée.

Mais, laissons de côté toutes ces questions administratives qui ne sont que l'avers de la médaille et regardons du côté du revers, là où précisément, se trouvent nos problèmes !

Vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes des fondateurs de sociétés ou bien qui, par le jeu des élections, nominations, remplacements... avez été portés à un conseil d'administration, vous qui êtes directeurs, sous-directeurs ou, plus simplement moniteurs, de tel ou tel pupitre, vous avez, en acceptant ces fonctions, reçu une mission d'incitation, de conversion et de progression.

Révolue à jamais est l'époque où, par un beau soir d'été, on allait s'asseoir autour d'un kiosque pour écouter une musique qu'aucun bruit intempestif ne venait troubler, et le religieux, le classique ou le militaire étaient écoutés avec la même attention. Aujourd'hui, le public s'est compartimenté : celui qui aime le classique va écouter un grand concert symphonique, celui de cathédrale va à la cathédrale écouter le religieux, celui de théâtre va au théâtre écouter le lyrique, celui de la rue va sur la place pour entendre une musique vivante. Or, c'est à nous, sociétés populaires, qu'incombe le devoir de satisfaire ce public de rue et, mise à part la dette religieuse et annuelle que nous devons à notre Sainte Patronne, c'est une musique vivante, syncopée et rythmée sur un fond de percussion qui nous vaudra la considération de la génération montante et aussi, qu'on le veuille ou non,, des princes qui nous gouvernent. Ce faisant, nous n'aurons plus à craindre la sournoise ironie d'une critique ignorante en la matière, nous n'aurons plus à craindre les décibels mécanisés qui provoquent l'hilarité. A nous désormais de faire monter le degré d'enthousiasme sur le baromètre de notre popularité.

Certes, cette conversion ne se fera pas sans déchirements, mais il est absolument nécessaire pour la survie de nos sociétés de nous intégrer à l'époque que nous traversons et, sans rompre définitivement avec le passé, envisager résolument la naissance du XXIème siècle.

Nous savons, MM. les Directeurs, que votre tâche ne sera pas facile ; nous savons que vous allez vous trouver devant un gros problème psychologique ; nous savons que vous aurez à faire disparaître des sujets tabous... Pourtant, il faut nous convaincre qu'en nous engageant sur la voie de l'innovation, nous irons au-devant des désirs, non seulement de la jeunesse, mais aussi d'un public potentiel important qui est à l'affût de formes nouvelles, non point pas snobisme mais parce que, et particulièrement chez les jeunes, ces formes nouvelles semblent correspondre à une attente. Peut-être y a-t-il là un phénomène en gestation mais dont il faut surveiller l'évolution : un art neuf demandé par une masse jeune. C'est ainsi, à quelques termes près, que s'exprime Jacques Rigaud, directeur du cabinet du Ministre des Affaires Culturelles, et nous sommes d'accord avec lui lorsqu'il ajoute : « C'est parce que les générations précédentes n'ont pas accepté l'innovation que certains grands musiciens de la première partie du XXème siècle n'ont jamais conquis une vaste audience malgré leurs mérites, et si la nouvelle génération suit les novateurs dans leurs recherches et leur exprime ses exigences et sa force critique, alors nous connaîtrons une période aussi féconde que le romantisme qui reste le meilleur exemple d'un accord profond entre la jeunesse et l'art de son temps.

Mesdames, Messieurs, préparons-nous à la satisfaire et à l'accueillir cette jeunesse ! Restructurons d'abord nos conseils d'administration de telle sorte que l'expérience, la sagesse, la modération des anciens fassent une alliance heureuse avec l'ardeur, la générosité et la spontanéité des jeunes ; restructurons nos sociétés elles-mêmes en mettant en place des relais pour assurer la poursuite de l'action ; repensons la formation d'élèves, de cadres, de moniteurs, de chefs ; éveillons et développons l'esprit de compétition pour que nos sociétés participent — même sans victoire — à des concours plutôt que de stagner dans des festivals stériles ; envoyons nos jeunes chefs faire des stages de perfectionnement, car de nos jours, il ne suffit pas, pour diriger, de connaître la musique et de savoir compter jusqu'à 4 : il faut aussi posséder quelques notions de pédagogie !

Voilà, MM. les Présidents, voilà, MM. les Directeurs, la mission qui vous est dévolue !

Oh ! Je sais ! Je sais très bien qu'il est plus facile d'écrire une profession de foi que de la réaliser. Je sais aussi que nous vivons dans une civilisation de changement constant et que la mobilité professionnelle deviendra de plus en plus la règle. Il ne faut pas, cependant, nous laisser rebuter par les difficultés à un moment où les pouvoirs publics commencent à tourner les yeux vers nous : le budget des affaires culturelles qui était, en 1971, de 669 millions est passé, en 1973, à 1.075 millions (107 milliards 500 millions d'anciens francs) soit un accroissement très sensible du pourcentage du ministère dans un budget de l'Etat qui comporte, disséminées dans sa masse, beaucoup d'autres dépenses à caractère culturel et — je cite encore Jacques Rigaud — si l'Etat n'entend pas gouverner les esprits, il veut leur procurer les conditions de leur libre épanouissement ; si l'Etat n'ambitionne pas de regenter la culture, il entend favoriser les initiatives des associations libres. Un mouvement est donc amorcé et il ne semble pas qu'il puisse être interrompu.

En ce qui nous concerne, un arrêté du 24 avril 1970 a créé un conseil patronal de la musique populaire, Présidé par le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, ce conseil, qui se compose de 15 membres dont 9 appartenant à la confédération, est chargé de donner au Ministre son avis en matière de subventions aux diverses sociétés et fédérations de musique populaire pour l'ensemble de leurs activités et tout particulièrement leur action d'enseignement musical. Vous voyez que nous sommes bien représentés en haut lieu.

Il est donc important, sous peine de réveils cruels, de poursuivre inlassablement notre apostolat, en intégrant et en intéressant les jeunes à la vie de leur société, en réexaminant les méthodes d'enseignement musical, en coordonant efficacement toutes les initiatives, en nous engageant hardiment sur le chemin de la conversion.

Je ne puis terminer ce rapport moral sans m'adresser plus particulièrement à ces chefs courageux qui dirigent des sociétés non moins courageuses, bien souvent dénigrées, laissées à l'écart, parfois oubliées, sauf lorsqu'on a besoin d'elles. Nous ne demanderons pas à ces sociétés de se convertir, car elles sont à la pointe de la conversion ; elles sont, selon l'expression consacrée, « dans le vent » sinon toujours... dans le ton ! Qu'importe : la foule accourt quand elle les entend, applaudit quand elles défilent. A ces sociétés dynamiques et bruyantes, nous dirons : « Continuez à scander nos marches, continuez à faire du bruit, mais évertuez-vous à faire un bruit propre, net, sans bavure. A ces batteries — car on a bien compris que c'est à elles que je m'adresse — nous confions une mission de progression : progression dans cette discipline librement consentie qui les assimile à des formations militaires lesquelles, tel un corps de ballet exécutent des mouvements spectaculaires dont le public est friand ; progression dans la pratique de l'instrument ; progression dans l'étude très simple du solfège ; progression dans leur participation à nos examens fédéraux.

MM. les Directeurs de batteries, dites et redites à vos sociétaires que, malgré leur modestie, le tambour, le clairon, la trompette ne sont pas des instruments de bas étage : ce sont des instruments virils qui ont participé à l'histoire militaire de la France, qui ont gagné leurs titres de noblesse sur nos champs de bataille : Napoléon entraînait ses troupes au son du tambour ; notre cavalerie chargeait au son de la trompette ; nos poilus montaient à l'assaut au son du clairon ; ils méritent donc respect et considération.

Mesdames, Messieurs, le problème du devenir de nos sociétés est donc posé. Pour le résoudre, il ne faut pas nous laisser entraîner par un conservatisme qui voudrait amener la génération montante à des conceptions aujourd'hui périmées. Il faut, au contraire, nous montrer réceptifs aux suggestions de la jeunesse, suggestions qui, unies à notre expérience, pourraient nous conduire à quelque chose de nouveau par des chemins non encore explorés, et, en prenant bien garde de ne jamais briser les jeunes enthousiasmes, nous rappeler que, tel le maçon qui construit son mur, nous ne serons jugés qu'à la façon dont nous aurons disposé les pierres.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Avant la réunion de l'ensemble du Comité fédéral prévue pour 10 h. 30, la Commission artistique, rapporteur M. Elie Dupont, et la Commission des finances, rapporteur M. Georges Vuillemin, se sont réunies en commissions séparées pour examiner diverses questions mises en études. A l'issue de ces travaux, le Comité fédéral s'est retrouvé sous la présidence de M. Georges Vriez.

Etaient présents : MM. Camil Pochon, vice-président ; Pierre Prost-Romand, vice-président ; André Bouvret ; Henri Adam ; Jean-Pierre Compagne ; Elie Dupont ; Claude Erard ; André Garaffi ; Camille Mercier ; Gaston Rousseau ; Georges Vuillemin, Marcel Bagnol.

Assistait en outre : M. Gérard Scheid, directeur de la Fanfare municipale de Baume-les-Dames.

En ouvrant la séance, le président fédéral, M. Georges Vriez, donne la parola à M. Gérard Scheid, directeur de la Fanfare de Baume-les-Dames, où se tiendra le congrès de 1974, afin de le libérer le plus tôt possible, étant appelé à prêter son concours avec sa société en début d'après-midi. M. Scheid trace les grandes lignes des festivités dont la date est fixée au 9 juin 1974.

Après le départ de M. Scheid, le président fédéral donne lecture de différentes lettres d'excuses de quelques membres du comité empêchés d'assister à la présente réunion.

M. G. Vuillemin, trésorier fédéral, rapporteur de la Commission des finances, donne connaissance de la situation de trésorerie il est noté que 136 sociétés sont fédérées à ce jour.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8e 522-34-00

Notre dynamique président, M. Georges Vriez fait un exposé sur les activités fédérales et confédérales. La réunion d'automne se tiendra chaque année le premier dimanche de septembre et débutera par les réunions des diverses commissions qui auront à trancher de toutes les questions qui intéressent la fédération.

Il serait souhaitable que le Comité fédéral puisse connaître pour février, au plus tard, les dates des principales manifestations prévues par les sociétés fédérées.

Au nom du comité, M. Vriez remercie et félicite à nouveau MM. Vien et Garaffi pour la parfaite organisation de notre congrès à Vesoul, il s'est également fait l'interprète, au nom du Comité, à ce sujet, auprès de M. le maire de Vesoul. Félicitations aussi à l'Harmonie-Chorale des Automobiles Peugeot de Sochaux, à son président, M. Ravello et son directeur, M. Zemp.

L'année a été marquée par de nombreux succès obtenus aux examens fédéraux. Bravo à nos sociétés, à leurs comités et à leurs professeurs.

M. Vriez donne lecture d'une lettre-circulaire que M. le président de la Confédération Musicale de France, Semler-Collery, lui a fait parvenir, accompagnée des vœux qui seront présentés au prochain congrès de Paris, les 26 et 27 octobre prochains.

Après avoir terminé son exposé, M. Vriez invite M. Elie Dupont, rapporteur de la Commission artistique, à rendre compte des travaux de cette commission qui a désigné M. Claude Erard pour faire partie du jury du Grand Prix « Louis Schumacher » 1973 qui aura lieu samedi 22 septembre et en qualité de délégué au congrès d'hiver de la CMF à Paris, ainsi que M. Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie des Autos Peugeot de Sochaux, qui s'est mis à la disposition du Comité fédéral pour aider le membre de la Commission, délégué à Paris, pour piloter les candidats au concours d'excellence, de la gare au lieu du concours.

La Commission artistique a désigné comme membres du jury « Sup. B », MM. Pochon, Garaffi et Dupont, plus un membre représentant les sociétés. En ce qui concerne le programme des examens fédéraux (solfège et morceaux) ainsi que le projet de feuille type pour l'inscription des élèves aux examens, la Commission se donne rendez-vous à Besançon pour le dimanche 27 janvier et demande que les chefs de centres d'examens soient invités à se joindre à elle.

M. Bagnol, secrétaire général, assistera également au congrès d'hiver de la CMF.

Le calendrier des examens fédéraux pour 1974 est établi par le comité.

Le festival annuel des chorales et musiques du pays de Montbéliard tiendra à Seloncourt les 29 et 30 septembre, à la salle Omnisports. M. Jean-Pierre Compagne donne un aperçu sur ce festival.

M. Pierre Prost-Romand, vice-président, responsable du service « Assurances » indique quelques chiffres, en particulier les encaissements pour les 4 départements.

Récompenses et SACEM sont passés en revue.

M. Claude Erard informe le Comité de la mise sur pied, par l'Amicale des sociétés musicales du pays de Montbéliard, d'un cycle de formation technique et pédagogique ayant pour buts de donner une sérieuse information sur la pédagogie nécessaire aux instructeurs en solfège et étudier avec le mécanisme des acquisitions musicales, sous l'autorité et avec l'aide de Jeunesse et Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 12 h. 15.

Dans le cadre du calendrier fédéral, prendre note que l'Union instrumentale de Bois-d'Amont (Jura) fêtera son 80ème anniversaire le 12 mai 197[illegible].

Samedi 29 et dimanche 30 septembre, la Chorale Cecilia accueillait à Seloncourt le festival régional des chorales et musiques du pays de Montbéliard.

L'Harmonie et Chorale du Personnel des Automobiles Peugeot, l'Harmonie Municipale d'Audincourt, la Vigilante d'Audincourt, la Fanfare de Beaulieu-Mandeure la Fanfare l'Echo et l'Harmonie de Bethoncourt, l'Harmonie de Delle, l'Harmonie de Valentigney, l'Harmonie Municipale d'Exincourt, l'Harmonie et les Majorettes de Grand-Charmont, l'Accordjorama Montbéliardais, l'Harmonie Municipale d'Héricourt, la Batterie Fanfare de Beaucourt, les Accordéonistes Charmontais, la Fanfare de Badevel, l'Accordina de Bethoncourt, la Chorale de Dasle, l'Echo de la Grotte de Ste-Suzanne, l'Accordéon Club des Fougères, la Fanfare de Vandoncourt et la Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Seloncourt, l'Accordéon-Club d'Exincourt, au total un millier de musiciens, choristes et majorettes avaient accepté de participer à cette amicale confrontation

Pour la réussite de ce grand rassemblement, la Cecilia n'a ménagé ni son temps ni sa peine. L'organisation d'ensemble, la décoration du cadre, la chaleur de l'accueil : tout fut parfait.

La présence remarquée de M. Migeon, sous-préfet de Montbéliard ; de M. Boulloche, ancien ministre, député-maire de Montbéliard ; de M. Mognetti, maire de Seloncourt ; de M. Vriez, président de la Fédération Musicale de Franche-Comté, et de M. Erard, secrétaire de l'Amicale des Chorales et Musiques du Pays de Montbéliard, fut un encouragement supplémentaire pour les organisateurs

Samedi soir, le concert d'ouverture nous a permis d'apprécier une nouvelle fois l'Harmonie et Chorale du Personnel des Automobiles Peugeot et l'Harmonie de Delle, la qualité musicale de cette soirée faisant oublier les caprices de la météo.

L'apéritif-concert de dimanche, s'il n'a pas rencontré le succès qu'on aurait pu en attendre, a néanmoins donné l'occasion à l'Union Musicale de Seloncourt « nouvelle formation » de faire preuve de ses talents.

Le soleil était de la partie pour le défilé des sociétés participantes dans les rues de Seloncourt et l'émouvant morceau d'ensemble qui précédait la production des sociétés pour le Challenge « Albert Cordier ».

C'est l'Harmonie d'Héricourt qui emporta le trophée mais tous sont à féliciter pour la qualité musicale incontestable de leur répertoire.

Pour clore ces deux journées où la musique et les spectateurs furent si bien servis, l'Harmonie d'Audincourt, fidèle à elle-même, nous offrit un concert de grande qualité.

Après les nombreux concerts donnés dans toute la région et à Monaco, l'enregistrement de 3 disques aux Editions de Levain, le travail en collaboration avec le Père Guy de Fatto et le compositeur G.-P. Berlioz, ce festival constitue un nouveau succès pour la Cecilia.

Elle espère ne pas en rester là. Nous croyons savoir que, prochainement, ses concerts doivent reprendre. En outre, elle doit recevoir bientôt à Seloncourt, la Chorale de Riedisheim et l'Orchestre de Chambre de Mulhouse et prêter son concours à l'Harmonie et Chorale des Automobiles Peugeot pour un concert en commun

Beaucoup de travail en perspective, comme on peut en juger. Mais, à n'en pas douter, J.-P. Compagne et ses choristes se montreront dignes de leur réputation.

Le Grand Prix « Louis Schumacher » s'est déroulé samedi 22 septembre en la salle de musique de l'Harmonie « Alsthom » gracieusement mise à la disposition de la Fédération par son président M. D. Butzbach.

Quatre candidats affrontaient un jury formé de MM. Camil Pochon, 1er vice-président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, président ; Joseph Zemp, directeur de l'Harmonie « Alsthom » et de la Chorale « La Concordia », secrétaire ; Claude Erard membre de la Commission Artistique de la Fédération ; André Zemp, directeur de la Musique Municipale de Valdoie ; Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie des Automobiles Peugeot de Sochaux ; Jean-Marie Mans, directeur du Conservatoire de Belfort ; Jean Robein, directeur de

75020 - 403, Rue des Pyrénées

l'Harmonie Municipale d'Héricourt et professeur au Conservatoire de Belfort.

On remarquait les personnalités suivantes : MM. le docteur Pierre Schumacher, donateur du Prix ; Georges Vriez, président de la Fédération et Mme, J.-M. Huot-Marchand, adjoint au maire de Belfort ; D. Butzbach, président de l'Harmonie « Alsthom », Dantzer, conseiller général ; Ravello, président de l'Harmonie « Peugeot » ; Legay, ancien maire de Belfort ; Xavier Bauer ; Bagnol, secrétaire de la Fédération ; Etienne Mattler, Léon Mulier, Jean-Noël Bailly, Thiery, etc.

Le président Vriez remercia le public venu nombreux apporter par sa présence à ce grand prix un hommage à la mémoire du président Louis Schumacher qui, pendant plus d'un demi-siècle, œuvra pour la musique : non seulement au sein de nos quatre départements fédérés, mais également sur le plan confédéral national.

Ce grand prix porte cette année à 500 F grâce à la générosité du Docteur Pierre Schumacher, fils de notre cher disparu était disputé par 4 candidats retenus parmi plus de 1.500 élèves présentés en 1973 dans les différents centres d'examens. Ces candidats représenteront notre Fédération aux grands prix d'excellence de la CMF le 28 octobre au Conservatoire National de Paris. Chaque candidat doit exécuter le morceau imposé ainsi qu'une lecture à vue composée par M. Joseph Zemp.

M. Vriez remercia les personnalités présentes, en particulier M. D. Butzbach, président de l'Harmonie Alsthom, pour avoir mis à disposition la salle de cette société, les membres du jury, Mlles Médard et Ravello, accompagnatrices au piano ainsi que tous ceux qui ont aidé à donner à ce grand prix toute sa solennité, sans oublier la formation des cadets de l'Harmonie Alsthom sous la direction de Joseph Zemp, venue agrémenter cette soirée.

On entendit dans l'ordre du tirage au sort : Jean Ravello, clarinette ; Michel André, flûte, tous deux de l'Harmonie des Autos Peugeot ; Claude Gallorini, saxophone alto de la Lyre Belfortaine ; Jean-Luc Cappozzo, trompette de l'Harmonie Municipale de Valdoie.

Après les délibérations du jury les Cadets jouèrent avec précision, justesse et nuances le « Menuet en forme de canon » de Joseph Zemp. Ensuite M. Camil Pochon, président du jury, proclama que le jury avait décidé de décerner le Grand Prix « Louis Schumacher » à Jean Ravello.

Le Docteur Schumacher félicita chaleureusement le lauréat et lui remit le prix sous les applaudissements du public ; il remercia l'assistance, le jury, les pianistes accompagnatrices, tandis que les autres candidats recevaient chacun un prix offert par les maisons Gur et Jaro.

ILE-DE-FRANCE

20 Mai 1973 : Concert de la Chorale Municipale.

En invitant des chœurs d'écoliéres à participer à ses concerts, la Chorale de Courbevoie procure divers plaisirs.

Voici la 3ème année que j'y accompagne ma fillette ; chaque fois ce fut un ravissement. Il m'est donc agréable de répondre à l'invitation qui m'a été faite de donner mes impressions d'ensemble.

D'abord pour les œuvres inscrites au programme ; elles étaient toutes de la série classique (comme on dit en style disquaire). On va en juger.

Pour les chœurs : Schubert, Mendelssohn, Léo Delibes, Mascagni, Beethoven (pour ce dernier, la finale avec piano de l'opus 80).

Pour l'orchestre du Cercle Symphonique qui prêtait son concours : Massenet, Dvorak, Sibelius, Mozart.

Pour les solistes : Massenet, Giordano, Leoncavallo, Grieg, Dvorak, Rossini. Parmi ces artistes j'avais applaudi, les deux années précédentes, Mme Charpentier : on ne se lasse pas de l'entendre en raison de son timbre et de son charme. Il y avait deux artistes de l'Opéra : un ténor puissant et très expressif : J.-P. Volcke, et une très belle basse chantante, J. Vivant, à la voix très nuancée, qui souleva particuliérement l'enthousiasme en chantant le fameux air de « La Calomnie ».

Mais je pécherais si je ne citais pas une autre soliste qui, quoique très effacée, fut appréciée pour sa virtuosité dans l'opus 80 de Beethoven : indépendamment du talent avec lequel elle accompagna les solistes.

Bien sûr, nombre de parents vibrérent en applaudissant les 150 petites chanteuses sous la direction de Mlle Liva et même chantonnérent avec elles et les chœurs d'adultes le traditionnel « Ce n'est qu'un au revoir ».

Sans souligner certain exemple relevé de moins en moins dans la région, je n'aurais pas compris l'objectif noble poursuivi par deux des animateurs de ce concert : les chefs des ensembles d'amateurs qui s'y produisirent ; M. Prato qui dirigea avec sûreté et habileté des morceaux fort bien choisis pour orchestre ; pour les chœurs, M. Baron dont j'avais déjà estimé l'activité, quand elle fut racontée, il y a deux ans, au concert, où l'on célébrait le cinquantenaire de sa direction.

M. P.

MIDI

Fondée le 1er novembre 1972 à Decazeville, l'Union Départementale des Sociétés Musicales siégeait à Rignac le dimanche 30 septembre, pour la réunion annuelle de son Comité de Direction. Les dirigeants de l'Espérance Rignacoise étaient chargés de l'organisation et dès 9 h., son président, M. Valayer, accueillait les représentants des différentes sociétés ainsi que M. Robin, président de l'UDSMA et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

C'est d'ailleurs M. Robin qui ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue aux responsables des sociétés adhérentes, puis il remerciait l'Espérance Rignacoise en la personne de son président, ainsi que la municipalité de Rignac pour avoir mis à la disposition de l'UDSMA, la salle des réunions du conseil municipal.

Etaient représentées les Sociétés Musicales de Decazeville, Millau, Rodez, Villefranche, Saint-Affrique, Espalion, Cardenac et Rignac. M. Boyer, secrétaire de l'UDSMA, prenait ensuite la parole pour développer le rapport des travaux effectués depuis la précédente réunion. Des demandes de subventions auprés du Conseil général de l'Aveyron et du Service départemental de Jeunesse et Sports sont restés insatisfaites. Par contre, le festival de Capdenac, premier en son genre, fut bien organisé, et l'ensemble des représentants félicitérent les dirigeants de la Lyre Capdenacoise qui, malheureusement, ne furent pas récompensés de leurs efforts. M. Boyer concluait en précisant qu'une motion serait transmise aux différents conseillers généraux du département par l'intermédiaire des présidents des sociétés concernées.

M. Mages, trésorier de l'UDSMA exposait brièvement le compte rendu financier où le seul bénéfice provenait des cotisations versées par chaque société.

M. Robin demandait ensuite si chaque société recevait régulièrement le journal de la Confédération Musicale de France. Il précisait également aux participants de vérifier l'état des contrats d'assurances de leur groupe afin d'éviter toute équivoque par la suite.

Les dirigeants de la Diane Rouergate de Rodez se proposaient d'organiser le prochain festival dont la date se situera dans les mois de mai ou juin 1974. De plus le congrés fédéral annuel a été fixé les 18 et 19 mai 1974 à Millau.

M. le président de l'UDSMA évoquait ensuite la rubrique des récompenses et droits d'auteurs avant de faire procéder au renouvellement du bureau directeur. A l'unanimité, le bureau en place était reconduit à l'exception de M. Tranier démissionnaire, remplacé par M. Galibert, président de la Diane Rouergate.

M. Robin levait la séance en précisant que la prochaine réunion aurait lieu à Saint-Afrique en septembre 1974, et il invitait tous les participants au vin d'honneur offert par la municipalité de Rignac.

L'Espérance Rignacoise, au grand complet, exécutait le meilleur morceau de son répertoire devant les représentants des sociétés, et recevait les félicitations de M. Robin. C'est en défilant que les participants se rendaient au gymnase où M. Malaterre, maire adjoint, les accueillait et les remerciait d'avoir choisi Rignac, lieu de cette réunion.

Après l'allocution de M. Puech, conseiller général, M. Robin félicitait à nouveau l'Espérance Rignacoise, joueurs et dirigeants, ainsi que la municipalité pour la parfaite organisation, puis il levait son verre à la prospérité de l'UDSMA.

Avant de se retirer, les représentants des sociétés purent apprécier la gastronomie rignacoise au restaurant Delhon, siège de l'Espérance Rignacoise, où le maître d'hôtel se surpasse pour permettre à chacun d'emporter un excellent souvenir de Rignac.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

Compte rendu de l'assemblée générale à Montigny-les-Metz, salle Pougin

Plus de 175 sociétés affiliées dans les deux départements, dix-sept festivals organisés en 1973 et... autant en chantier pour 1974, plus de 1.700 élèves présentés, l'année passée, aux examens musicaux : qu'il s'exprime ainsi en chiffres ou que le traduisent encore, sous d'autres formes, vitalité et dynamisme, le bulletin de santé de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle demeure excellent.

Alternativement organisé, d'une année sur l'autre, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle, son congrès, qui s'était déroulé au mois d'octobre 1972, à Nancy, l'a confirmé hier, à Montigny-lès-Metz, où près de cent cinquante représentants des sociétés affiliées ont à nouveau démontré, sous le signe de la musique, l'esprit de coopération et de solidarité qui les anime.

Ces assises — les 51ème — ont été présidées, salle Pougin, à Montigny-lès-Metz, par M. Raymond Lafond, de Metz, qui avait à ses côtés MM. Jeppin, de Montigny ; Bellion, de Carling, et Sommer, de Nancy, vice-présidents ; M. Marcel Schneider, de Mogeuvre, secrétaire-trésorier ; les membres du bureau représentant onze sociétés de la Moselle et cinq sociétés de Meurthe-et-Moselle, ainsi que MM. Nennig, de Metz ; Genvrin, de Montigny, et Boitel, de Freyming, vice-présidents de la commission artistique. On notait d'autre part la présence d'une délégation de l'Union Grand-Duc-Adolphe de Luxembourg, ainsi que de M. Azoulay, directeur de la S.A.C.E.M.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE, ELEMENT DE SAUVEGARDE DES SOCIETES

Les sociétés musicales n'oublient pas. A l'appel du président Lafond, leurs représentants ont observé quelques instants de recueillement à la mémoire du secrétaire général, M. Goizné, de Moyeuvre, décédé au début de cette année, et de Mme Marcel Schneider, qui secondait son mari au bureau de la fédération.

Celle-ci est en constant développement ; c'est ce qu'a ensuite traduit le rapport de M. Marcel Schneider. Au niveau des effectifs surtout, puisqu'ils sont en augmentation : 177 sociétés affiliées, dont 126 en Moselle et 51 en Meurthe-et-Moselle. On compte en particulier : 103 harmonies, dont 76 en Moselle et 27 en Meurthe-et-Moselle ; 17 fanfares (8 et 9) ; 17 chorales (16 et 1) ; 12 orchestres (4 et 8) ; 8 écoles de musique (6 et 2), etc.

Depuis ses dernières assises, la fédération a enregistré l'adhésion de la fanfare-batterie de Boucheporn, des écoles de musique de Marly et de Herserange, du centre socioculturel de Jœuf et de l'Union de Metz-Vallières. Ile a, d'autre part, reçu diverses subventions, dont celles, d'un montant respectif de 2.000 F et de 1.500 F des Conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

Toujours en 1973, dix-sept festivals, contre 23 en 1972, ont été organisés par des sociétés des deux départements par un concours organisé au mois de mai dernier, à Saint-Avold, par les « Compagnons de l'accordéon ».

Enfin, les centres d'examen de Freyming, Lunéville, Saint-Nicolas-de-Port, Metz et Guénange ont fonctionné et ont permis du juger 1.707 élèves présentés par 38 sociétés. Sur ce total, 1.108 se sont présentés en solfège et 599 en instruments. « Nous souhaitons, a déclaré à ce propos M. Schneider, que vous preniez conscience de l'importance de l'enseignement de la musique à nos jeunes. C'est le moyen le plus sûr d'œuvrer pour la sauvegarde et le développement de nos sociétés ».

Auparavant, l'assemblée, renouvelant un tiers du comité, avait reconduit dans leurs fonctions M. Raymond Lafond, de Metz, comme président ; MM. Joppin, Bellion et Sommer, comme vice-présidents, ainsi que les membres suivants de la commission artistique : MM. Damon et Nennig, de Metz ; les chefs de musique des harmonies municipales de Metz, Montigny, Sarreguemines et Rombas, et les sociétés de Bouzonville, Merlebach, Metz-Sablon, Uckange, Dieuze et Jarny.

Après le bilan financier présenté par M. Schneider, M. Azoulay, directeur de la S.A.C.E.M., en a commenté l'action culturelle. « Au-delà, a-t-il dit, de son rôle technique et économique, la Société des auteurs assure un encouragement à l'initiation musicale. Elle encourage notamment les organismes qui se sont donnés pour mission d'éveiller, chez les enfants, le goût de l'art musical ».

Le mot de la fin est revenu à M. Joseph Schaff, maire de Montigny-lès-Metz : « Votre esprit de solidarité et de coopération ainsi que votre dynamisme confirment votre bonne santé physique et morale. Vous méritez d'être encouragés... »

C'est bien vrai.

LE PROGRAMME DES FESTIVALS 1974 :

Voici le programme des festivals qui se dérouleront en 1974 en Moselle et en Meurthe-et-Moselle :

Saint-Julien-lès-Metz, 12 mai ; Talange, 25 et 26 mai ; Corny et Fameck, 1er et 2 juin ; Metz-Sablon, 1er, 2 et 3 juin ; Marange-Silvange, 8 et 9 juin ; Aumetz et Château-Salins, 9 juin ; Woippy et Manom (cinquantenaire), 16 juin ; Devant-lès-Ponts, 22 et 23 juin ; Saint-Joseph-Yutz, 23 juin ; Farébersviller, 29 et 30 juin ; Métrich, 30 juin ; Distroff, 30 juin ; Gomelange, il août.

De plus, un concours fédéral aura lieu à Florange, le 16 juin, et des examens d'élèves seront organisés à Saint-Nicolas-de-Port, le 23 mai ; à Lunéville, le 29 mai ; à Guénange, le 19 juin, et à Metz, le 26 juin. Enfin, le prochain congrès fédéral se tiendra le 13 octobre 1974, en Meurthe-et-Moselle, vraisemblablement à Lunéville.

Cinquantenaire de « L'Union » à Distroff

1922 - 1973 : deux années souvenir pour les musiciens de la Société musicale « L'Union » de Distroff.

C'est, en effet, en 1922 que fut créée la société sous l'impulsion de son président, M. Paul Johannes et sous la direction de M. Vogt, qui en fut le premier chef de musique. Depuis cinquante ans, cinq présidents et six chefs de musique se sont succédés ; 1966 vit l'élection de M. Joseph Krupp, l'actuel et dynamique président ; M. Roger Jacquet assure la direction ; le président d'honneur, M. François Putz, maire de Distroff ; l'éducation musicale des jeunes a été confiée à Mme Molter qui s'occupe de sa tâche avec patience et compétence.

Placées sous le haut patronage de M. Raymond Lafond, président de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, et de M. Jean Demain, directeur général de la Société Thionvilloise des Ciments, les festivités du cinquantenaire se déroulaient dans l'enceinte du parc ombragé de la Société Thionvilloise des Ciments, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la direction.

Toute la population de Distroff a tenu à manifester sa sympathie et son attachement à ses musiciens en assistant aux défilés et concerts des dix sociétés participantes : Union Musicale Saint-Joseph de Haute-Yutz, Harmonie Sainte-Cécile Uckange, Amicale de musique Saint-Hubert Métrich, Harmonie municipale Villerupt, Lyre de Garche et son groupe de majorettes, Musique municipale de Basse-Ham, Harmonie Espérance Hagondange, Réveil Angérien.

Après le vin d'honneur, offert aux personnalités présentes ainsi qu'aux présidents, chefs de musique et porte-drapeau de chaque société, le concert fut un instant interrompu pour permettre la remise des diplômes aux vingt-sept élèves de l'école de musique qui ont passé avec succès les examens fédéraux le mercredi 20 juin, à Guénange.

Les diplômes furent remis par MM. Lafond, Domain et Schnebelen, député, maire de Sierck-lès-Bains, aux jeunes lauréats :

PREPARATOIRE. — Xavier Dibène : 20 en solfège et 16 en instrument ; Jérôme Rollinger : 20 et 10 ; François Rollinger : 18 et 13 ; Cathy Gaspard : 17 ; Dominique Bibene : 16 ; Jean-Luc Gabriel : 16,50 et 10 ; Léonard Toti : 16 ; Isabelle Caron : 15 ; Hervé Charpentier : 15 ; Alain Krist : 15 et 17 ; Muriel Bossard : 13 ; André Sainty : 13 ; Martine Blum : 12 ; Xavier Blum : 12 ; Chantal Charpentier : 12 ; Christine et Roland Rousse : 12 ; Serge Rittié : 11 ; Jean-Marie Rollinger : 10,75 ; Fausto Burzacca : 10.

ELEMENTAIRE. — Michel Bazzuchi : 16,50 et 19 ; Bernard Hourt : 16,25 et 17 ; Brigitte Halter : 14 et 12 ; Michel Berretoni : 12 et 16 ; Martin Leclerc : 12 et 13 ; Maurice Gabriel : 11 et 17.

MOYEN. — Laurent Finé : 13 et 17.

Ces jeunes lauréats ont été vivement applaudis par le public, de même que toutes les sociétés présentes.

Cette fête du cinquantenaire de l'Union de Distroff, organisée de main de maître, a de plus bénéficié d'un temps idéal et chaud.

NORMANDIE

BERNAY

1973 ! Voilà cinq ans déjà que le nouvel orchestre municipal et la nouvelle école de musique ont repris leurs activités.

Où en sont aujourd'hui ces deux organismes ?

Pour le savoir, faisons le point sur le travail accompli depuis 1968.

A l'ouverture l'école de musique recevait quelque 125 élèves qui se répartissaient dans les classes de piano, violon, guitare, flûte, clarinette, saxophone, trompette, les cours d'ensemble de flûte à bec, et naturellement les différents niveaux d'éducation musicale.

Nous avons, à présent, ajouté à ces disciplines les classes de violoncelle, trombone, saxhorns, percussion, une seconde classe de violon et la classe d'orchestre (actuellement de 50 exécutants).

Cette dernière, sous le nom de « Orchestre des Cadets », s'est déjà produite de nombreuses fois aussi bien à Bernay qu'à l'extérieur.

Lorsque nous avons présenté pour la première fois des élèves aux examens de la Fédération, nous ne pouvions évidemment prétendre qu'aux divisions les plus basses. Par contre en juin 1973, certains de nos élèves ont affronté la division supérieure de façon très satisfaisante.

D'autre part, sept autres élèves ont été admis dans l'un ou l'autre des deux Conservatoires nationaux de notre région, Caen et Rouen.

Pour en terminer avec ce chapitre, signalons qu'une vingtaine encore de jeunes instrumentistes sont devenus membres à part entière de l'orchestre municipal.

Notons enfin que, de 125, l'effectif d'élèves de l'école est passé cette année à 190 : 190 qui auraient pu être 250 : mais cela est actuellement impossible.

Bien entendu l'école participe aux concerts de l'Orchestre Municipal. Le 16 juin, par exemple, tous ses élèves étaient sur la scène de la salle des fêtes, soit 130 chanteurs entourant l'Orchestre des Cadets pour la « Chanson de Route » de Robert Planel. Ce même orchestre des Cadets avait donné, auparavant, des extraits de la suite de ballet de Lully « L'Amour Malade » ; et deux groupes de très jeunes jouant de la flûte à bec — sous la responsabilité d'une grande élève, Josiane Dionis —, se faisaient applaudir dans quelques pièces de leur répertoire.

L'orchestre municipal, quant à lui, fort (ou plutôt faible) de 17 membres en 1968, compte maintenant 42 exécutants, dont quelques cordes à qui l'orchestre est redevable d'une rondeur de sonorité qu'avec son effectif initial il ne pouvait guère obtenir.

De plus en plus sollicité par les villes voisines, sans pour autant ralentir ses activités bernayennes, l'Orchestre Municipal voit augmenter les dites activités et grandir sa réputation.

Cette année, Broglie, Harcourt, Beuzeville (pour un concert impromptu) ont applaudi l'Orchestre Municipal ; sans oublier Brionne — où il a maintenant ses habitudes, ni Menneval où il participe dans la charmante église, à la célébration de la fête du Saint Patron de cette localité voisine.

A Bernay même l'Orchestre Municipal a donné cette année trois concerts à la salle des fêtes et un autre en plein air, à l'occasion de la foire commerciale, une aubade à l'Hospice et un « déjeuner-concert » pour les Anciens ; le traditionnelle messe en l'honneur de Sainte Cécile et, mais cela va sans dire, a participé aux cérémonies officielles du 11 novembre et du 14 juillet.

Pour tâcher de définir le répertoire de l'Orchestre Municipal, dont l'élaboration a pour critères l'originalité et un éclectisme sans vulgarité, nous nous bornerons à citer quatre œuvres marquantes tirées du programme du dernier concert, le 16 juin : 1er Mouvement du Concerto pour Clarinette et Orchestre de Mozart avec, en soliste, Thierry Maucarré — 15 ans, 5 ans de clarinette — dont la maîtrise et le style s'affirment constamment ; Prélude à l'après-midi d'un Faune de Debussy, transcrit pour harmonie avec autant d'adresse que de référence par H.-L. Walters, dans lequel l'orchestre a su retrouver les sonorités raffinées propres au grand musiciens français ; Suite Jamaïcaine du même H.-L. Walters, toute chaude de son soleil d'origine et enfin un « classique » du Jazz, signé d'un maître : Strike Up The Band George Gershwin.

La salle des fêtes, pratiquement comble à chaque concert, la surprise ravie des « publics » de l'extérieur, et, toujours, le parfait accord (sans facile jeu de mots) qui s'établit entre la salle et la scène sont autant de signes qui nous donnent à penser que cette « politique » musicale est bonne et qu'il n'y a apparemment aucune raison d'en changer !

Ce bilan d'activité est particuliérement satisfaisant : les responsables de l'école de musique et de l'Harmonie s'en félicitent et tous les Bernayens, amis de la musique, s'en réjouissent grandement. Mais ce n'est pas là l'effet d'un miracle : c'est le fruit d'une action intelligente, méthodique et persévérante conduite patiemment depuis son arrivée à Bernay, il y a 5 ans, par M. Jacques Nasselet, tant à l'école de musique qu'à l'Harmonie Municipale dont il assume, avec beaucoup de compétence, les deux directions.

Réjouissons-nous qu'une brillante réussite soit la juste rançon de ses efforts et de son dévouement, et qu'il soit assuré non seulement de la chaleureuse sympathie, mais encore de la très vive reconnaissance que tous les amis de la musique dans notre cité — et ils sont nombreux — sont heureux une fois de plus, de lui témoigner.

ORLÉANAIS-BERRY

Réunion du bureau de la FMOB le 30 septembre 1973, à Neung-sur-Beuvron

Séance ouverte à 9 h. 15 par le président, M. Cornuchon, qui accueille les membres par quelques paroles de bienvenue et passe la parole au secrétaire pour la séance de travail.

L'appel des membres est effectué : 2 membres seulement n'ont pas justifié, ni excusé leur absence, 44 membres étaient présents et il est signalé la démission de M. Gauthier, de Romorantin. Le Loir-et-Cher devra donc proposé son remplacement au congrès de 1974.

Le secrétaire signale que les différentes demandes de subventions (fonctionnement et aide aux sociétés assurant des cours de musique) ont été présentées aux préfets des trois départements. Copie de chaque demande a été présentée également à tous les conseillers généraux en leur demandant de vouloir bien intervenir favorablement dans le vote de ces subventions. Quelques renseignements et mises au point sont donnés quant à la répartition de ces subventions dans chaque département.

Le trésorier signale que le règlement définitif, des sommes allouées aux sociétés, est maintenant terminé.

Le secrétaire rend compte des démarches effectuées auprés des autorités pour assurer la représentativité de la musique au sein des Conseils économiques et sociaux de chaque région administrative. Les représentants des départements de la région Centre se sont réunis et ont été d'accord pour présenter à M. le préfet, la candidature de M. Villatte. Le préfet de la région Centre nous a reçu le vendredi 21 septembre et a enregistré cette candidature.

Le secrétaire a demandé par lettre au président Semler-Collery qu'il demande aux présidents des fédérations d'effectuer les mêmes démarches dans leur région respectives afin que la musique soit représentée dans ces nouveaux organismes nationaux.

Il est abordé ensuite le chapitre important des examens suite aux décisions prises au cours du congrès fédéral d'Orléans.

Il est décidé de demander en communication aux éditeurs, les morceaux imposés de 3ème et 2ème divisions par la CMF. Les membres de la commission artistique seront ensuite convoqués pour décider, quels morceaux seront imposés pour les examens fédéraux de la FMOB. M. Malet assurera les convocations.

Il n'y aura rien d'autre de changé dans le programme des examens. Devant le nombre croissant d'élèves aux examens, surtout dans le Loiret, un centre supplémentaire devra être créé. Afin d'éviter toute fuite dans les épreuves solfège des examens, il sera créé des épreuves différentes dans chaque centre. A titre indicatif : en 1972 1.690 élèves ont été présentés aux examens ; en 1973, 2.055, et nous en prévoyons 2.500 pour 1974.

Le calendrier des examens est définitivement fixé.

17 mars : examen supérieur à Orléans (lieu habituel).

21 avril : obligatoire pour accordéons, guitares, clairons et tambours.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Anches et becs pour artistes
Tél. : MONTmartre 39.87

pour le Loiret à 8 h., à Orléans (école publique rue de la Barrière-St-Marc).

28 avril et 5 mai : à 8 h., à Orléans (école publique, rue de la Barrière-St-Marc) toutes les disciplines autres que celles du 21 avril.

12 mai : Puiseaux, Vendôme, Vierzon.

19 mai : Jargeau, Romorantin, Bourges (accordéon).

26 mai : Glen, Chezal Benoit.

9 juin : Blois, Contres, St-Amand-Montrond.

23 juin : Bourges (toutes disciplines, sauf accordéon).

Le secrétaire signale avoir reçu quatre adhésions à un stage de perfectionnement susceptible d'être organisé dans le cadre de la F.M.O.B. Devant ce peu d'engagement, il n'est pas envisagé d'effectuer ce projet. Le festival fédéral aura lieu à Fleury-lès-Aubrais, le dimanche 16 juin, et sera organisé par l'Harmonie intercommunale Feury-Saran. M. Juge fait un large exposé sur la nécessité d'organiser des concours. Tous les membres sont d'accord sur cette nécessité, mais nous ne pouvons qu'insister auprès des sociétés organisatrices, sans le leur imposer. Il est bien entendu que, compte tenu de la trésorerie de la fédération, un effort financier plus important sera effectué pour les sociétés organisant des concours.

En ce qui concerne les festivals organisés par les sociétés dans le cadre local, une subvention sera allouée en fonction de la somme disponible en caisse de la F.M.O.B. Cette subvention ne sera versée que lorsque la société en aura prévenu le président, au début de l'année, et qu'il aura reçu le compte rendu complet. L'Harmonie St-Joseph d'Olivet a envisagé l'organisation d'un concours en 1975. Si cette société ne peut l'organiser, la « Lyre de Graçay » (Cher) s'est portée volontaire.

Pour les manifestations F.M.O.B. le morceau d'ensemble qui pourrait être imposé serait un pas redoublé en cours d'étude. Les sociétés organisatrices seront tenues au courant par le bulletin.

Les congrès ont été fixés pour 1974 :

3 mars : Romorantin (Loir-et-Cher).

10 mars : Neuville-au-Bois (Loiret).

24 mars : Bourges (Cher) et fédéral.

Au cours de ces congrès, il sera procédé au renouvellement du tiers sortant des membres du bureau et rééligibles.

Pour le Loiret : MM. Malet, Bouchet, Jacques, Proust André, Thomas Pierre, Nourry, Clément, Richard, Lebecq, Petit Luc.

Pour le Loir-et-Cher : MM. Mounier, Ingrin, Plat, Grosbois. M. Gauthier est démissionnaire et son remplacement est à prévoir.

Pour le Cher : MM. Millet, Guillemain, Garnier, Lherblère et Denizot.

Les nouvelles candidatures devront parvenir au secrétariat au moins un mois avant les différents congrès.

Le secrétaire donne quelques renseignements sur les nouveaux avantages consentis par la SACEM, recommande aux sociétés de bien appliquer les directives et signale les excellentes relations de la F.M.O.B. avec les représentants locaux de la SACEM, en particulier avec M. Siour, nouvellement nommé à Orléans.

Il est décidé d'établir une carte de membre du bureau, afin de justifier la qualité de membre de la F.M.O.B. Cette carte pourra être utilisée pour obtenir des réductions dans diverses manifestations. Le secrétaire informe les membres qu'il va procéder à une répartition, à chaque membre du bureau, d'une zone de sociétés dont il devra assurer, si besoin est, la liaison avec le secrétariat. Le congrès C.M.F. aura lieu à Paris, les 26 et 27 octobre. MM. Cornichon, Villatte, Milet, Pipelier, Hannequin sont désignés comme délégués de la F.M.O.B.

Le secrétaire a renouvelé la candidature de M. Villatte comme membre du conseil d'administration de la C.M.F. Le secrétaire fait part de la correspondance avec le président de la C.M.F., M. Semler-Collery, en particulier des démarches qu'il pourrait effectuer auprès des directeurs de conservatoires afin que certains professeurs participent à la vie des sociétés musicales locales et non qu'ils insistent auprès de leurs élèves pour ne plus participer à l'activité de leur société première.

Le trésorier fait part de l'état de la caisse qui est satisfaisant et signale qu'il a à sa disposition des macarons, au prix de 5 F, pour participer à la restauration de la maison des musiciens de Toucy.

Pour terminer cette réunion, M. Guillet donna connaissance du rapport sur la réalisation du centre musical de vacances de Royan et une projection fort appréciée des activités de ce centre fut effectuée par l'économe de la colonie à qui nous devons adresser nos félicitations et nos remerciements.

A l'issue de cette réunion, terminée à 12 h. 45, un vin d'honneur était servi et offert par M. Quenet, maire et conseiller général de Neung-sur-Beuvron. Le président Cornichon le remercia de cette réception mais aussi du soutien qu'il apporte à la F.M.O.B. au sein du conseil général.

SEINE-ET-MARNE

Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.

Les représentants de la Fédération départementale des Sociétés musicales de Seine-et-Marne se sont réunis en congrès le dimanche 14 octobre 1973, à 9 h., à l'Hôtel de Ville de Melun, salle de Justice de Paix.

Etaient présents : M. Paul Fievet, ancien président, président d'honneur ; M. André Chalumeau, président ; MM. Faucher, Masse, Neuranter, vice-présidents ; Mme André Chalumeau, secrétaire générale ; M. Raymond Dantigny, trésorier.

Excusés : M. Sanzio Perathoner vice-président ; Mme Henri Villard, secrétaire-adjointe.

M. Chalumeau, président, accueille M. Pierre Portas, maire-adjoint, représentant M. Marc Jacquet, ancien ministre, conseiller général, maire de Melun, et déclare la séance ouverte à 9 h. 10, il donne la parole à Mme Chalumeau, secrétaire générale qui procède à l'appel des sociétés :

30 sont présentes : 5 excusées mais représentées.

Après avoir repris la parole, remercié l'assistance et souhaité la bienvenue à tous, le président fait observer une minute de silence à la mémoire des musiciens et membres disparus et en particulier en celles de MM. Pierre Blond, directeur honoraire de l'Harmonie de Chelles ; Emile Leredde, président honoraire de la Fanfare de Saacy-sur-Marne ; Marcel-René Lacroix, directeur de l'Union musicale de Champs-sur-Marne, directeur de l'Ecole de musique.

Il remercie ensuite les personnalités et organismes qui, par leur action aident la fédération dans sa mission, il cite :

M. Etienne Dailly, président du Conseil général, pour ses interventions bénéfiques à notre égard ; MM les membres du conseil général ; M. Marc Jacquet, ancien ministre, conseiller général, maire de Melun, qui nous reçoit aujourd'hui ; MM. les maires de Coulommiers, Fontainebleau, Melun, Thorigny, pour l'accueil toujours amical qu'ils nous réservent dans leur ville.

L'assistance est ensuite informée des travaux du bureau directeur, réuni par 3 fois à Coulommiers, Thorigny et Melun depuis février dernier.

Les examens d'élèves instrumentistes se sont déroulés dans des conditions très satisfaisantes dans les centres de Chelles, Coulommiers, Fontainebleau, plus de 300 candidats appartenant à 21 sociétés étaient inscrits, 271 de ceux-ci figurant au palmarès.

Des examens de solfège se sont également déroulés au sein de nombreuses sociétés, ces épreuves font ressortir une très nette progression

Le festival 1973 qui devait avoir lieu en juin ne put se dérouler en raison de difficultés imprévisibles, dont furent avisées les sociétés ayant inscrit cette festivité à leur calendrier.

INTERVENTIONS : Le président est intervenu auprès des personnalités et organismes suivants :

M. E. Dailly, auprès duquel il reçut le plus bienveillant accueil et qui prêta une oreille attentive aux problèmes auxquels la Fédération doit faire face, M. Dailly voulut bien alors assurer M. Chalumeau de son entière sympathie à l'égard de nos sociétés et concrétisa celle-ci par son appui auprès du conseil général, qu'il préside, pour faire aboutir favorablement une première demande de subvention en vue de l'organisation d'un concours de classement des sociétés musicales adhérentes à la fédération. Une seconde demande qui sera examinée à la prochaine cession, concerne une augmentation de la subvention accordée par le département pour l'organisation des examens départementaux d'élèves avec création de prix à décerner aux meilleurs d'entre-eux ainsi que celle d'un prix du Conseil général destiné à récompenser chaque année un élève instrumentiste de division supérieure.

Une prise de contact avec les services de M. Glade, remplaçant M. Serre à la direction Jeunesse et Sports a abouti à un rendez-vous très prochain avec celui-ci.

Une demande de subvention auprès du Comité du tourisme de Seine-et-Marne reçut un accueil favorable, le festival de Chelles n'ayant pu avoir lieu, cette subvention fut reversée à cet organisme

Intervention également du président auprès des Conseils d'administration des Caisses d'épargne de Seine-et-Marne dont voici les réponses :

Meaux : pas de réponse à ce jour.
Melun : examen en novembre.
Provins : réponse défavorable.
Coulommiers : subvention accordée et reversée aux sociétés justiciables de cette caisse.

Montereau : intervient directement auprès des sociétés de son ressort.

Fontainebleau : n'avait pas donné de réponse, M. Dantigny ayant repris contact la demande est à renouveler.

La somme de 714 F 40 accordée par les Affaires culturelles a été répartie entre les sociétés ayant présenté des élèves en 1972 et ayant fourni les procès-verbaux d'usage.

Mention est faite de l'excellente prestation fournie par l'Harmonie de Thorigny lors de l'émission télévisée « Musiciens du soir ».

Parole est maintenant donnée à Mme Chalumeau, secrétaire générale, qui lit le procès-verbal de l'assemblée du 4 février dernier. Procès-verbal adopté sans observations.

Il est ensuite procédé par M. Dantigny, trésorier, à l'exposé détaillé du bilan financier de l'exercice.

Bilan adopté sans observations.

Mme Chalumeau et M. Dantigny se partagent les applaudissements et les félicitations pour la bonne tenue et la bonne gestion dans leurs attributions respectives, après quoi l'ordre du jour est abordé.

FESTIVALS 1974 : L'avenir de Sainte-Colombe dans sa dernière réunion a fixé au 26 mai la date possible de ce festival. M. Neuranter fait remarquer que l'Ascension tombant le 23, un pont est à prévoir de plus le 26 mai est le jour de la fête des Mères. Cette date est donc à reconsidérer. Le président assistera à la réunion du 20 octobre à Sainte-Colombe pour mettre cette question au point.

Appel est fait aux sociétés pour le dépôt de candidatures aux festivals de 1975 et 1976.

M. Weil, président de la Lyre Melunaise, retient, sous réserve, celui de 1975.

M. Renard, président de l'Harmonie municipale de Provins, pose également sous réserve, la candidature de sa société pour 1976.

CLASSEMENT DES SOCIETES : M. Chalumeau expose les raisons pour lesquelles un classement des sociétés musicales de Seine-et-Marne est souhaitable et en développe les modalités. Il sera remis à chaque société la liste par catégorie des morceaux imposés par la Confédération, chaque société pourra, au lu de cette liste, se « situer » d'après le degré de force des œuvres inscrites.

Les concours auront lieu vers la fin de l'hiver. Jours et lieux seront fixés en fonction du nombre des sociétés à classer.

Des indemnités de déplacement seront prélevées sur la subvention accordée par le Conseil général.

MM. Bailly et Joly posent le problème des emprunts...

« Il faut comprendre par emprunt, un élément étranger à la société, remplaçant, par suite d'un cas de force majeure, un musicien régulièrement inscrit sur le livret fédéral. Dans ce cas, un état nominatif des musiciens remplaçants avec indication des musiciens remplacés sera remis au président du jury, avant les épreuves ».

Un musicien peut faire partie de plusieurs sociétés, sous réserve d'être régulièrement inscrit sur le livre fédéral de chacune de celles-ci.

Cette clause est également valable pour les suppléances.

EXAMENS D'ELEVES : Le nombre croissant des candidats aux examens amène les décisions suivantes :

A l'avenir, les épreuves de solfège, tous degrés et instruments degré préparatoire (piano ad libitum) se dérouleront par régions sous la responsabilité des vice-présidents régionaux (dates et lieux fixés en commun accord, par ces derniers).

Les épreuves instrumentales des degrés élémentaires et moyens auront lieu, comme par le passé dans les centres désignés (accompagnés au piano). Pour 1974, les dates des 3 et 17 mars sont retenues. En ce qui concerne le degré supérieur instruments, une seule cession est prévue, afin que les candidats soient examinés par le même jury. Date et lieu seront fixés vers la fin de la saison, ce qui permettra aux dits candidats une parfaite préparation.

La liste des morceaux imposés aux examens sera communiquée aux sociétés dès sa parution. Il est rappelé, qu'en aucun cas un candidat ne peut se présenter dans un degré déterminé avec un autre morceau que celui désigné.

NOMINATION DE DELEGUES AUPRES DES VICE-PRESIDENTS REGIONAUX : Sont proposés par le bureau : Mme Julien, MM. Bailly, Chevrier, Renard, Lompre, Dugardin, Perolat, qui sont élus à l'unanimité.

Le rôle de ces derniers consistera à assister le président et les vice-présidents dans l'organisation des examens, avec siège aux différents jurys.

DEPLACEMENTS : M. Chalumeau demande à ce que les déplacements des membres du bureau à l'occasion de réunions et examens soient indemnisés sur la base des frais de voiture, adopté.

QUESTIONS DIVERSES : Il est rappelé que les demandes de décorations doivent parvenir au secrétariat aux dates prévues à cet effet.

La perception des cotisations et assurances reste très laborieuse au 1er octobre, il sera demandé que l'année fédérale coïncide avec l'année légale et non plus avec l'année scolaire.

Le secrétaire rappelle que les cotisations et assurances sont à régler à M. Dantigny, trésorier, ainsi que les abonnements supplémentaires au journal de la Confédération.

Tout article destiné à être inséré au journal de la C.M.F., doit obligatoirement être revêtu de l'estampille de la Fédération (la Confédération retournant toute correspondance directe).

M. Dugardin, directeur de la Fanfare de Moissy-Cramayel, fait part de la prochaine célébration du 100e anniversaire de la fondation de sa société.

M. Joly, secrétaire de la Fanfare de Saacy-sur-Marne, annonce également pour l'an prochain la commémoration du 100ème anniversaire de sa fanfare.

CHEFS DE MUSIQUE !
des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE
INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	338	435
CORNET, si b	440	540
BUGLE, si b	495	625
ALTO, mi b	620	780
BARYTON, si b	765	945
BASSE, si b à 4 pistons	1145	1410
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3560	4395
TROMBONE à coulisse	540	685
TROMBONE à pistons	765	925

	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	965
SAXO ALTO, mi b	995
SAXO TENOR, si b	1.175
SAXO BARYTON, mi b	2.550
CLARINETTE, si b, super ébène	530
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	595

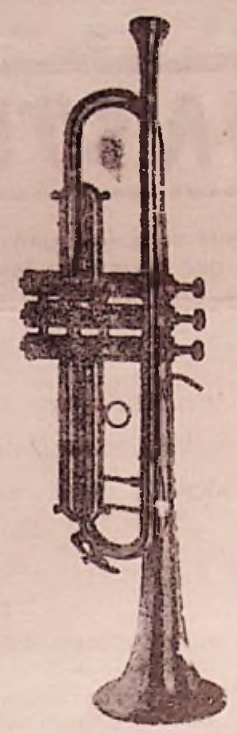

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?
GUILLARD-BIZEL
2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Les Éditions Georges BESSON
vous présentent leurs NOUVEAUTÉS 1974

BROADWAY-CITY (Marche Américaine avec Tambours et Clairons) de J. WELFORD et G. BESSON.
CROISIERE A LAS VEGAS (Fantaisie Moderne) de G. BESSON.
CORTEGE TRIOMPHAL (Entrée pour messe de Ste-Cécile) de R. COITEUX.
ANDANTE RELIGIOSO (Elévation) de J. SEMLER-COLLERY.
CLAIRON-CHEF (Défilé avec Tambours et Clairons) de R. COITEUX.
VERCINGETORIX (Défilé avec tambours, clairons et trompettes) de M. MORLAT.
LES AMBASSADEURS (Défilé avec tambours, clairons et trompes de chasse) de M. LASALMONIE
ATLANTA (Ouverture) de R. COITEUX et Max FRANCY.
HARMONIE ET PASO (Paso-doble) de E. MARGELLI.
ROSE DE NOEL (Valse) de M. MORLAT.
et un gros succès 1973.
KERMESSE ALSACIENNE (Ouverture) de R. COITEUX recommandée aux formations folkloriques-champêtres.
A été interprétée à la télé (Emission des « Musiciens du soir ») par la société musicale d'UGINE.

Commandes et conducteurs en communication à notre service d'expédition :

Roger COITEUX
21, rue Marcel-Pointeau, 16000 AUGOULEME. T. 95.33.47

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage Argenture Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9e —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Le président précise à ce sujet, qu'une plaquette peut être décernée par la Confédération à l'occasion des 50ème et 100ème anniversaires.

Le président va conclure cette assemblée par une information concernant les subventions accordées par le Conseil général, dont la répartition est assurée par les services de Jeunesse, Sports et Loisirs, selon les conditions suivantes :

15 F par membre exécutant ; 1.000 F. pour les sociétés possédant une école de musique.

M. Chalumeau devant, comme il est dit plus haut, rencontrer M. Glade, directeur de Jeunesse, Sports et Loisirs, étudiera cette question avec ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus posée, la séance est levée à 11 h. 10.

Melun, le 14 octobre 1973.

Pour copie conforme,

Mme André CHALUMEAU.
secrétaire générale.

SUD-EST

Réunion du 23 septembre 1973 à Valence

Présents : Conseil d'administration : MM. Rolando, Vettard, Adam, Garnier, Eyraud, Weinborn, Germain, Dumont, Vial, Constantin, Boisson, Delzant, Bertrand, Dessert, Gouttenoire, Blanc.

Excusés : MM. Bernard, Abram, Philibert, Bouvard, Marcellin, Combier, Duerot, Lager, Pache.

Présents : Comité technique : MM. Robert, Nicque, Raquet, Blanda, Marcier, Reynaud, Cayrol, Mme Cayrol, MM. Bolze M., Cesari, Nortier.

Excusés : MM. Foucaud, Bolze L., Cayrol R., Buttard.

Cette réunion a pour but de procéder d'une part à l'élection des membres du bureau, d'autre part à la préparation des vœux à soumettre au congrès de la C.M.F. tant sur le plan administratif que technique.

La séance est ouverte à 9 h., dans une des salles de l'Harmonie de Valence par une brève allocution de M. Garnier, président de l'U.D. de la Drôme.

La présidence est assurée par M. Rolando qui remercie M. Garnier et ses collaborateurs de l'accueil réservé aux membres de la fédération. Il informe ensuite l'assistance du décès de M. Navel, président des Sociétés musicales des Dombes 01, un des doyens des sociétés musicales de l'Ain.

Il salue la présence des nouveaux élus au congrès de Chambéry, à savoir : MM. Bertrand et Gouttenoire.

Afin de procéder à l'étude des diverses questions techniques, les membres du Comité technique se réunissent dans une salle annexe.

Election du Conseil d'administration : Président, M. Rolando ; président adjoint, M. Vettard ; vice-présidents, MM. Bernard, Abram, Adam, Garnier ; secrétaire général, M. Eyraud ; secrétaires adjoints, MM. Weinborn, Bertrand ; secrétaire administratif, M. Philibert ; trésorier, M. Germain ; trésorier adjoint, M. Gouttenoire.

M. Rolando précise que n'ayant pas été candidat au poste de président, il assumera tout de même cette fonction compte tenu de l'unanimité qui s'est manifesté lors du vote. Les statuts devant être révisés à la suite du départ de l'U.D. de l'Isère, M. Rolando indique qu'il se retirera après l'établissement des nouveaux statuts. Ce retrait est motivé par son état de santé et la tâche de président devenue trop lourde pour lui.

Compte tenu des informations actuelles, il est indiqué que dans un avenir rapproché les pouvoirs publics demanderont le regroupement *de toutes les petites fédérations*, disséminées sur tout le territoire, en une seule fédération par région.

Congrès 1974. — M. Delzant donne quelques précisions à ce sujet. La fédération du Faucigny accueillera les assises du congrès fédéral le 29 juin 1974, à Megève.

Vœux présentés à la C.M.F. — Différents vœux ont été examinés parmi eux :

— un vœu concernant le regroupement des petites fédérations au sein d'une fédération par région administrative afin d'avoir une plus forte audience auprès des pouvoirs publics ;

— un vœu concernant les livrets des sociétés afin qu'ils soient le reflet réel de celles-ci ;

— un vœu demandant aux conservatoires une participation plus active à la vie des sociétés.

Accord SACEM. — Un avenant du 24-1-73 à l'article 6 apporte quelques modifications au régime antérieur (voir journal CMF de mai 1973).

Un tirage de cet avenant sera adressé à chaque président de groupement.

M. Constantin, secrétaire de l'UD de l'Ardèche, souhaite que le secours alloué au titre du GSO, soit augmenté pour tendre vers 500 F.

Chaque UD devra donner sa réponse concernant une augmentation de la cotisation au GSO en fonction de l'avis des sociétés.

Les UD acceptant de distribuer un macaron auto-collant à chaque société au profit du centre musical de Thoussy.

Séance levée à 12 h. 30.

Le secrétaire général,
J. EYRAUD.

SUD-OUEST

HOSSEGOR

« L'Harmonie c'est mieux... »

Vingt-quatre heures après la présentation du célèbre couple Halliday-Vartan, le programme d'animation de la station si bien réglé dans sa brillante diversité par le président de la commission des fêtes, M. Lamoliatte nous offrait un concert exécuté par l'Harmonie de Soustons. Non seulement le choix des morceaux et la qualité de l'exécution furent unanimement appréciés mais la comparaison entre les deux performances permit de constater que les sonos fracassantes et les lumières papillotantes n'apportaient pas au public les profondes satisfactions qu'il retrouvait ce soir en fredonnant l'ouverture du Calife de Bagdad ou la Fantaisie des Saltimbanques dont cet excellent orchestre mettait en valeur toutes les nuances.

Une belle soirée qui se renouvellera en août pour la plus grande satisfaction de tous.

Journal « Sud-Ouest ».

Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon
fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Nous vous indiquons ci-dessous les prix au 1er octobre 1973 de quelques instruments figurant à notre catalogue et que nous fournissons SANS DELAI.

(Nos prix s'entendent T.V.A. comprise)

INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	152,00	Tambour modèle Armée 4-4, depuis	365,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	185,00	Caisse claire 4-4 8 tringles, depuis	465,00
Trompe de chasse, depuis	342,00	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre, à tringles, depuis	650,00

Disponibles également ces instruments nickelés

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et sib Robert MARTIN modèle Import	490,00	Trombone à coulisse Robert MARTIN, modèle Europe, perce médium	720,00
Trompette d'harmonie ut et sib Robert MARTIN modèle Constellation, pavillon gravé	848,00	Trombone à coulisse Robert MARTIN, modèle Constellation, 1/2 perce	900,00
Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 214 D)	1.200,00	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce (réf. 131 M)	985,00
Trompette d'harmonie ut et sib SELMER (réf. 357 C)	1.475,00	Trombone à coulisse COUESNON, Monopole Conservatoires, grosse perce	1.370,00
Trompette d'harmonie ut et sib COUESNON Monopole Conservatoires (réf. 125)	1.470,00	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, modèle Boléro	1.265,00

Disponibles également ces instruments cuivre ou vernis dorés

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano sib DOLNET, Artist	1.480,00	Saxophone ténor sib SELMER (réf. 93)	2.255,00
Saxophone soprano sib COUESNON, Monopole Conservatoires	1.930,00	Saxophone ténor sib COUESNON, Monopole Conservatoires	2.240,00
Saxophone soprano sib SELMER (réf. 87 B)	1.980,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au la	3.285,00
Saxophone alto mib Robert MARTIN, Luxe	1.350,00	Saxophone baryton DOLNET, Artist descendant su si b	2.925,00
Saxophone alto mib Robert MARTIN, Constellation	1.550,00	Saxophone baryton mib COUESNON, descendant au sib (réf. 756)	2.900,00
Saxophone alto mib COUESNON, Monopole Conservatoires	1.990,00	Saxophone baryton mib SELMER descendant au si b (réf. 96).	3.720,00
Saxophone alto mib SELMER (réf. 90)	2.055,00	Saxophone baryton mi b SELMER descendant au la (réf. 96 A)	4.080,00
Saxophone ténor sib Robert MARTIN, Luxe	1.580,00		
Saxophone ténor sib Robert MARTIN Constellation	1.850,00		

Disponibles également ces saxophones vernis dorés

CLARINETTES (modèles Boehm 17 clès, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette si b Robert MARTIN modèle Standard	550,00	Clarinette si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1.120,00
Clarinette si b Robert MARTIN modèle Constellation mécanisme argenté	775,00	Clarinette si b SELMER (réf. 1)	1.150,00
Clarinette si b NOBLET « Artiste »	663,00		
Clarinette si b LEBLANC, clés argentées	1.130,00	Clarinette si b BUFFET-CRAMPON (réf. 1)	1.190,00

Certaines de ces Clarinettes sont également disponibles avec mécanisme argenté

GRANDES FLUTES (modèles Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET	750,00	Grande flûte SELMER	2.190,00
Grande flûte MALERNE	975,00	Grande flûte YAMAHA fournie avec étui	980,00

Certaines de ces Flûtes peuvent être également fournies à plateaux creux

CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

La liste ci-dessus n'est que partielle car

n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée – 71009 — Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES